

Rapport d'activité des Services municipaux



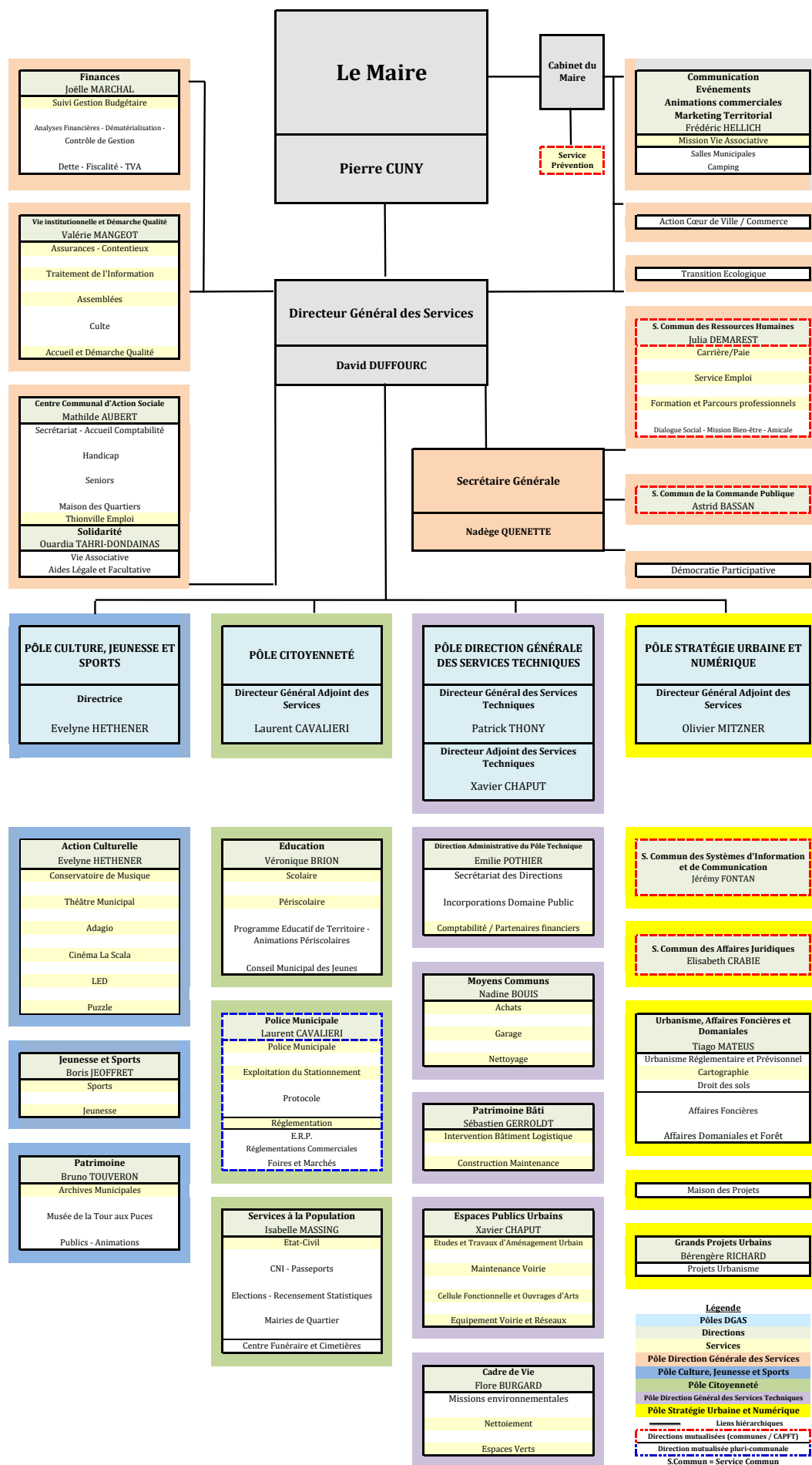
2023

ville de
THION*ville*

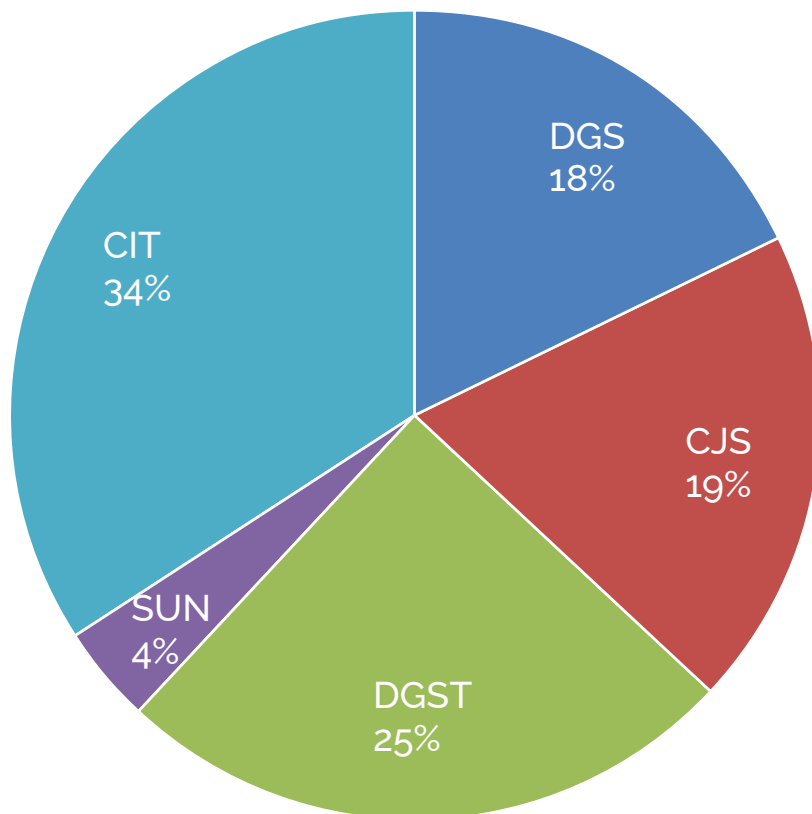


ORGANIGRAMME

en vigueur en 2023



EFFECTIFS PAR PÔLE



EFFECTIFS PAR DIRECTION

Pôle DGST	Direction Administrative du Pôle Technique	9
	Moyens Communs	26
	Patrimoine Bâti	42
	Espaces Publics Urbain	35
	Cadre de Vie	86

Pôle Stratégie Urbaine et Numérique	Urbanisme, Affaires foncières et domaniales	10
	Grands Projets Urbains	4
	Maison des Projets et direction	4
	Service Commun des Affaires Juridiques	2
	Service Commun des Systèmes d'Information et de Communication	14

Pôle Culture, Jeunesse et Sports	Action Culturelle	103
	Patrimoine	13
	Jeunesse et sports	33

Pôle DGS	Direction Générale/Cabinet/ Transition éco / Cœur de Ville / Secrétaire Générale	19
	Communication/ Evénements et Animations Commerciales / Mission vie associative	28
	Vie institutionnelle & démarche qualité	17
	Finances	8
	CCAS	43
	Service Commun des Ressources Humaines - y compris service Prévention	23
	Service Commun de la Commande Publique	7

Pôle Citoyenneté	Services à la Population	40
	Police Municipale et Stationnement	56
	Enseignement	179



« LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES »

SES MISSIONS

Les services municipaux, placés sous l'autorité du Maire, sont dirigés par le Directeur Général des Services. Ces services sont organisés en pôle dont les activités correspondent aux principales compétences de la commune. Composée du Directeur Général des Services, du Directeur Général des Services Techniques, de trois Directeurs Généraux Adjoints et de la Secrétaire Générale, la Direction Générale des Services est l'instance de pilotage de l'administration municipale. Elle travaille en étroite collaboration avec le Cabinet du Maire.



LE PÔLE « DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES »



LA DIRECTION DES FINANCES

SES MISSIONS

La direction des finances prépare et exécute les décisions budgétaires de la Ville. Ces tâches consistent en la définition de la stratégie financière municipale (prospective), en la mise au point du budget et du compte administratif, à l'émission des mandats de paiement et des titres de recettes, en la gestion de la dette et de la trésorerie, en la programmation des investissements. Elle renseigne le public concernant les contributions fiscales communales, à savoir, la taxe d'habitation et les taxes foncières. Elle renseigne également les fournisseurs quant au traitement de leurs factures et la certification de leurs comptes dans nos livres.

DES CHIFFRES

Le budget de la Ville en 2023, c'est environ 67 Millions d'euros en fonctionnement et 60 Millions d'euros en investissement
2 budgets annexes : le Centre funéraire et le lotissement de la Petite Lor-St Exupéry
1 budget autonome : le Centre Communal d'action sociale

Près de 42 000 mouvements en 2023
12 758 mandats
17 622 titres de recettes
10 786 factures

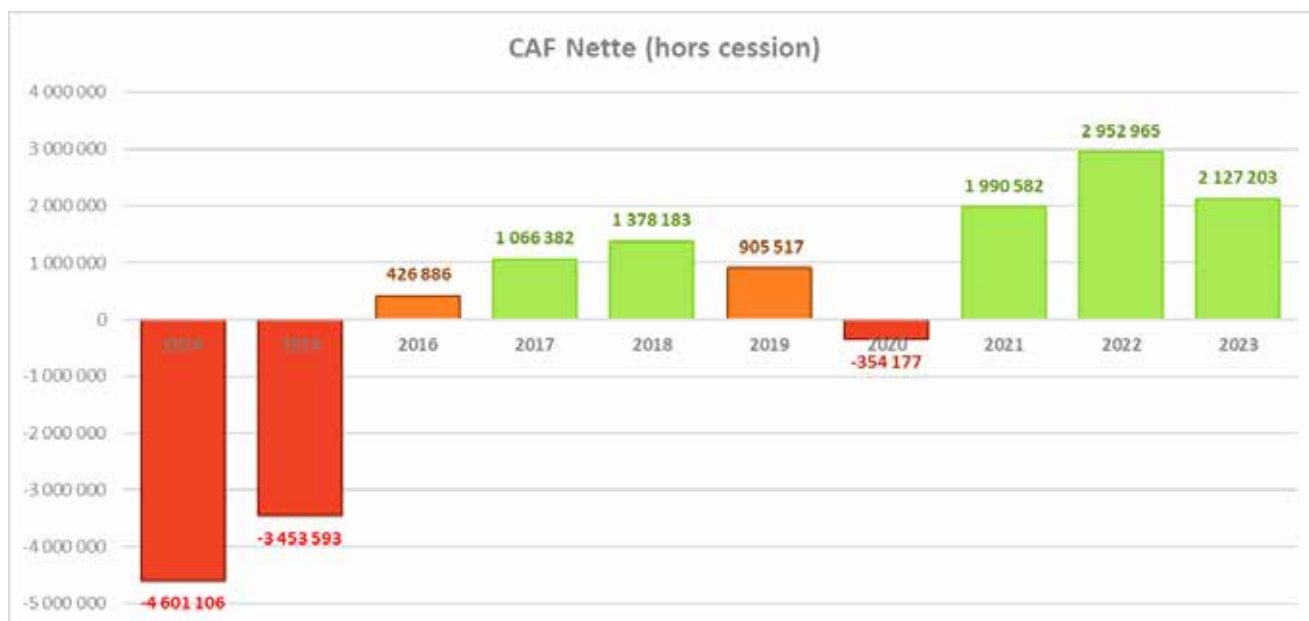
LES FAITS MARQUANTS 2023

Stabiliser l'organisation de la Direction des Finances

La Direction a vu depuis août 2023 son équipe s'agrandir avec l'arrivée de deux nouveaux agents.

Conforter la situation financière de la Ville et diminuer l'endettement

La Ville a dû faire face à un endettement très important en début de mandat précédent (+ de 81 Millions d'euros de dette fin 2014) et une capacité d'autofinancement extrêmement réduite, alors même que les recettes de l'Etat continuaient à diminuer du fait notamment de la contribution au redressement des finances publiques. La Ville s'est alors fortement désendettée pour retrouver une capacité d'autofinancement suffisante. L'objectif est de contenir le niveau d'endettement dans les années à venir.



La prise en compte des remarques de la Chambre Régionale des Comptes (C.R.C.)

Eu égard aux recommandations formulées par le rapport d'observations définitives présenté par la C.R.C. en 2019, plusieurs actions ont notamment été entreprises par la Ville de Thionville, deux actions se poursuivent : **la mise en place de provisions pour créances douteuses** : depuis 2018 ont été mise en place progressivement des provisions pour créances douteuses. Elles sont adaptées annuellement suivant l'état des impayés suivi par la Trésorerie. Au 1er janvier 2023, le montant était porté à hauteur de 879 097.06 € et **le travail de fiabilisation des inventaires avec le comptable** : le patrimoine immobilier et mobilier de la collectivité doit être suivi par l'ordonnateur, propriétaire des biens, qui établit un inventaire. L'inventaire est alimenté par toutes les dépenses d'investissement et est diminué des cessions ou mises au rebut. La particularité de la comptabilité publique est que ces éléments sont aussi suivis par le Trésor Public. En tant que comptable, ce dernier établit l'état de l'actif. Les deux états doivent être concordants. Ainsi, afin de disposer d'un inventaire exhaustif, un travail de fiabilisation est effectué régulièrement avec le comptable.



Nadine HUMBERT, Mercedes SORIOT, Aurélie HERGAT, Bernadette VIEUSANGE, Delphine BIVER, Salim BOUAICHE, Brigitte BICHET, Jérémy GRANGE et Joelle MARCHAL

Mise en place de la M57

La direction des finances a profité de l'obligation du passage à la M57 au 1^{er} janvier 2024 pour donner un nouveau souffle à sa gestion comptable. Elle a travaillé sur ses nouvelles méthodes en 2023 avec pour objectifs la simplification de la saisie et du contrôle budgétaire ainsi que d'assurer la qualité et la fiabilité de l'information.

Outre la transposition des imputations de la M14 à la M57, la gestion des dépenses d'investissement a été repensée afin de s'adapter au projet d'administration, toutes les dépenses d'investissement sont traitées par projet.

C'est près de 7000 imputations créées, un ciblage sur 342 destinations (contre 802 en 2023 !) et la définition de 53 projets d'investissements.

Développement de formations « finances »

Le développement de formations « finances » à la fois théoriques et pratiques à destination des agents comptables de la collectivité a été mis en place dès la fin du 1^{er} semestre 2023.

Ces formations poursuivent 2 objectifs : d'une part intégrer les nouvelles procédures liées à la mise en place de la M57 et la gestion pluriannuelle des crédits d'investissement, d'autre part, outre ces aspects réglementaires, l'objectif est d'améliorer les « bonnes pratiques » financières et d'insuffler une culture financière au sein de la collectivité.

Dans le cadre du projet de transposition de la M14 à la M57, la formation a permis de donner des notions de base comptables importantes pour chaque agent « référent comptable » de la collectivité notamment les principes budgétaires et leurs conséquences sur la gestion budgétaire, le fonctionnement du plan de compte et de la nomenclature fonctionnelle réglementaires, la définition des dépenses d'investissement... afin de faciliter le travail quotidien de chacun. Ensuite, l'accent a été porté sur les nouveautés de la M57 et notamment la nouvelle architecture de suivi des investissements par « projet » et par AP/CP via le nouveau module pluriannualité. Les aspects théoriques et pratiques se sont déroulés du 28 juin 2023 au 6 juillet 2023, par groupe d'une dizaine de personnes. Les formations ont été animées par la Directrice des Finances et le Chef de Projet M57, d'une durée d'une journée et ont bénéficié à 53 agents.

LES PERSPECTIVES 2024

Suivre l'exécution du premier budget en M57 et moderniser les outils de pilotage

Malgré les formations dispensées, la transposition des nomenclatures M14 à M57 et les nouvelles procédures sont des changements qui nécessiteront beaucoup d'accompagnement au cours de cette année.

D'autre part, les nouvelles méthodes de comptabilisation ouvrent des possibilités nouvelles d'analyses des données : suivi des investissements selon le projet politique et pilotage des coûts de fonctionnement des

activités de la Ville. Elle nous donne aussi l'opportunité de développer une prospective budgétaire claire jusqu'à 2030 et d'effectuer une refonte du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) et des tableaux de bords stratégiques de chaque direction.

Développement de formations « finances »

Les formations « finances » mises en place en 2023 se poursuivront toujours selon un double objectif : améliorer les « bonnes pratiques » financières et insuffler une culture financière au sein de la collectivité.

LA DIRECTION VIE INSTITUTIONNELLE ET DÉMARCHE QUALITÉ



DES CHIFFRES

6140 courriers et courriels enregistrés
1676 téléservices issus de la G.R.C. dont le traitement a été suivi.
73.300 plis ont été affranchis pour un montant total de 88 000 €
16.000 € de crédits de documentation mis à la disposition des services
214 délibérations adoptées au cours des 7 réunions du Conseil Municipal
104 arrêtés ont été pris dans les domaines suivants : 67 arrêtés temporaires de circulation pour l'organisation de manifestations, 22 arrêtés définitifs de circulation et de stationnement, 8 arrêtés de délégation pour la célébration des mariages par des conseillers municipaux, 7 arrêtés de délégation de signature
356 transmissions au contrôle de légalité via FAST : 73 actes réglementaires et 283 décisions. 287 actes publiés
66 sinistres ont été enregistrés, 12 nouveaux contentieux et 2 assignations ont été gérés



Enregistrement des messages téléphoniques par Anais KURTH, agent d'accueil

SES MISSIONS

Cette direction intervient sur quatre secteurs d'activités.

Le secteur des **Assemblées** assure l'organisation des séances du Conseil Municipal et de ses commissions et le suivi de ses délibérations.

Le secteur **Réglementation** gère les arrêtés du Maire portant réglementation du stationnement et de la circulation ainsi que les arrêtés de délégation de signature accordés aux élus et aux fonctionnaires. Il assure la publication numérique des actes et leur transmission au contrôle de légalité ainsi que la réalisation des registres des actes administratifs. Il gère les cotisations aux associations dont la Ville est membre.

Le secteur **Assurances et Contentieux** gère les litiges de nature à engager la responsabilité de la Ville du fait de ses biens, ses activités et ses agents ainsi que les contentieux de la Ville et du CCAS tant en demande qu'en défense devant toutes les juridictions. Il établit et gère les polices d'assurances garantissant les différents risques de la Ville et du CCAS.

Le service **Traitement de l'Information** assure la gestion

des courriers postaux et de l'ensemble des saisines de la Ville, effectué par tout moyen et notamment via le portail de Gestion de la Relation Citoyen. Il assure l'affranchissement des courriers sortant et gère les crédits de documentation des services.

Le service **Accueil et Démarche Qualité** assure le meilleur accueil aux usagers de l'Hôtel de Ville et des Services techniques municipaux. A l'Hôtel de Ville, il délivre une quinzaine de prestations administratives dont notamment la délivrance des actes de naissance, les certificats de résidence, les opérations de recensement citoyen, les certificats de vie, les légalisations de signature, les attestations d'accueil, les cartes de bus ainsi que la distribution des sacs destinés à la collecte des déchets - aux services techniques municipaux. Il a en charge également le traitement des signalements sur le domaine public en lien avec les services techniques. Ce service est identifié « Allo Mairie » auprès des usagers.

Cette direction assure également l'édition de tableaux de bord pour les Directions et coordonne la rédaction du présent rapport d'activités des services.

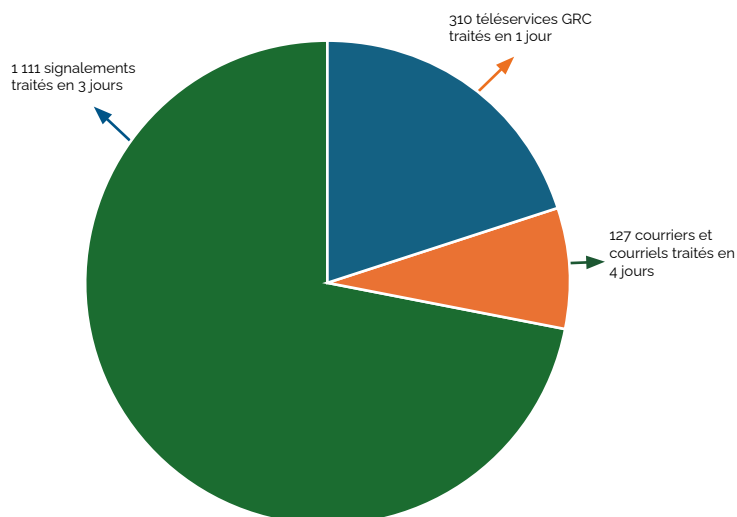
Focus sur le service accueil et la gestion de la relation à l'utilisateur

70 000 appels téléphoniques reçus à l'Hôtel de Ville
10 000 appels téléphoniques reçus aux Services Techniques Municipaux
34 000 prestations administratives délivrées dont 10 530 actes d'état-civil et 430 attestations d'accueil
2600 rouleaux de sacs poubelles distribués

Ces excellents résultats de traitement - il s'agit de délais de traitement médians - sont à partager avec les agents de la Direction des Espaces Publics Urbains et du Cadre de Vie qui interviennent sur le terrain.

A noter 1 jour de délai médian de traitement pour les anomalies concernant l'éclairage public, 201 signalements de ce type.

1548 demandes « usagers » traitées en 2023



Jenny ARMBRUSTER, responsable du Service Accueil et Démarche Qualité et Valérie MANGEOT, Directrice Vie institutionnelle

LES FAITS MARQUANTS 2023

La Direction a changé de dénomination, de direction du Secrétariat Général, elle est devenue la Direction de la Vie Institutionnelle et Démarche Qualité, actant ainsi le développement de son action sur la relation à l'utilisateur.

2023 a vu le **déploiement du portail de gestion de la Relation Citoyen**, la Direction, son service Traitement de l'Information et le service accueil et démarche qualité ont été très largement impactés par ce nouveau mode de saisine de la Commune avec notamment la création de quelques 25 démarches en ligne et l'intégration de nouveaux signalements, soit 27 cas identifiés au lieu de 16.

Le transfert en janvier 2023 de la distribution des sacs de tri à l'accueil des services techniques municipaux.

Le réaménagement de l'accueil des services techniques municipaux.

La participation aux ateliers « transformation des accueils » dans le cadre du projet de transition numérique.

Le début du déploiement de la téléphonie IP pour une amélioration de l'accueil téléphonique.

Les contrats d'assurance de la Ville ont pris fin le 31 décembre 2023. L'année 2023 a permis l'étude et de lancement du **renouvellement de ces contrats en lien avec les services de la Communauté d'Agglomération « Portes de France-Thionville »**.



Martine SCHNEIDER et Noémie GEORGES, agents d'accueil – Accueil rénové des Services Techniques



LES PERSPECTIVES 2024

Après l'obtention en décembre 2018 du Label Marianne, les services municipaux sous l'égide de la démarche qualité vont **s'engager dans la démarche Services Publics** + désormais accessible aux collectivités territoriales.

La co-construction d'un **guide des démarches Ville/Agglo**

Le développement d'une nouvelle prestation à l'accueil de l'Hôtel de Ville avec **l'assistance à la pré-demande en ligne pour les CNI-Passeports**. Pour ce faire, les agents d'accueil vont bénéficier d'une certification « **aidants connect** » leur permettant de réaliser des démarches administratives en ligne « à la place de » via une connexion sécurisée.

La poursuite du déploiement du portail de **Gestion de la Relation Citoyen** avec le développement d'une **base de connaissances** sur des thématiques récurrentes afin d'alimenter **l'assistant virtuel conversationnel** (chatbot) et la mise en place d'un panel usagers, issu notamment des instances de démocratie participative, pour tester les nouveaux outils et usages numériques. Le **développement des Rendez-Vous en ligne** avec plus de prestations et de services concernées ainsi que de nouvelles modalités telles le **Rendez-vous en visio** ou le **Rendez-Vous téléphonique**.

Une **téléphonie améliorée** pour les usagers avec l'adaptation du Serveur Vocal Interactif aux services les plus demandés, une **fonctionnalité de liste d'attente** permettant à l'usager de connaître son temps d'attente estimé et **l'intégration de messages sur l'ensemble**

des points accueils des services. Pour ce faire, le service accueil a enregistré plus de 40 messages au sein du studio d'enregistrement de Puzzle.

La mise en place de la **téléphonie IP** va permettre de **mettre en place le télétravail pour les agents d'accueil**, cette modalité particulière et inattendue d'exercice des fonctions d'accueil sera particulièrement suivie...

Vers une **uniformisation des horaires d'accueil du public dans l'ensemble des services municipaux : 8h à 12h et 13h30 à 17h**.

La **mise en œuvre d'un Intranet collaboratif**, les services municipaux vont être dotés d'un outil informatique performant permettant le partage d'information entre les agents. La Direction assurera le suivi de ce projet, veillera à ce que l'outil contienne les documents nécessaires et en assurera l'administration fonctionnelle.

La **généralisation du contrôle de légalité FAST Actes via l'outil Kdelib** qui va permettre d'opérer en un seul clic la télétransmission de l'ensemble des délibérations adoptées par le Conseil Municipal lors d'une séance.

Le 1^{er} février 2024, la Ville a signé, avec le Tribunal Administratif de Strasbourg et la Cour Administrative d'Appel de Nancy, une convention afin de **développer le dispositif de médiation** soit en dehors de toute procédure juridictionnelle, soit postérieurement à la saisine d'une juridiction administrative et ce notamment dans les domaines suivants : les autorisations d'urbanisme, la commande publique et les litiges concernant les agents de la collectivité.

SES MISSIONS

Le programme Action Cœur de Ville porte l'objectif d'attirer à nouveau habitants, commerces, services et activités dans les centres-villes, de lutter contre l'étalement urbain, et de « rebâtir » une ville plus agréable, plus végétale et plus résiliente. La prolongation du programme pour la période 2023-2026 souhaite renforcer l'action menée par les villes en réponse aux trois défis majeurs des transitions écologique, démographique et économique.

L'équipe en charge de ce dispositif assure le pilotage opérationnel du projet qui se décline autour de cinq axes stratégiques développés ci-dessous.

La mise en œuvre du programme implique le pilotage opérationnel du projet de redynamisation du centre-ville, l'animation et coordination des équipes projets transversales et des comités techniques, l'assistance et le conseil auprès des élus et des comités de pilotage, la mise en œuvre d'outils de suivi, d'observation et d'évaluation des dispositifs, le développement et l'animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels, l'organisation et l'animation de la concertation avec la population et les commerçants et la mise en œuvre d'une interface des différents services de la Ville et des partenaires de l'opération.

DES CHIFFRES

- Coût estimatif du programme : 44 millions d'€ dont 23,3 millions d'€ de subventions perçues depuis 2018
- Etat d'avancement des actions juin 2023 : 50% livrées, 28% en cours, 20 % à venir, 2% abandonnée
- 25% du parc commercial en cœur de ville renouvelé en 4 ans
- 60 000 m² de surface ce de vente, + de 140 boutiques, près de 400 commerces en cœur de ville, 34 rues commerçantes
- Plus 5% de flux entre 2022 et 2023
- 900 logements réhabilités ou construits depuis 2016



LES PERSPECTIVES 2024

S'agissant de l'axe Axe 1 – Habitat :

Poursuite de l'OPAH-RU, des dispositifs associés (Prime de sortie de vacance, ravalement de façades), de l'accompagnement des grandes copropriétés et des investisseurs privés, poursuite des acquisitions foncières de l'ilot Brulée et lancement des études sur deux autres ilots du cœur de ville.

S'agissant de l'axe Axe 2 – Commerce :

Développement des actions de professionnalisation notamment sur les enjeux de développement durable et de gestion des ressources, concertation sur la **gestion des déchets et des biodéchets des cafetiers hôteliers restaurateurs**, notamment, refonte des fonctionnalités du site web www.thionvillecommerces.com et développement de la visibilité stratégique sur LinkedIn

S'agissant de l'axe Axe 3 – Mobilité :

Expérimentation d'une **navette électrique sur le centre-ville** en parallèle de l'animations des Jeux Olympiques et Paralympiques.

S'agissant de l'axe Axe 4 – Cadre de vie :

Végétalisation de la placette devant le Beffroi, mise en œuvre d'un **parcours de design actif** dans le cadre du projet des Jeux Olympiques et Paralympiques des 2024 et des animations estivales inhérentes, poursuite de la mise en œuvre du plan de **végétalisation avec la sélection d'un nouveau site**, livraison du complexe sportif Jean Burger et réalisation via Val'o d'une enquête sur les besoins en logistique des commerçants.

S'agissant de l'axe Axe 5 – Equipements et services publics :

Ouverture d'une conciergerie solidaire

LES FAITS MARQUANTS 2023

La signature d'un **avenant n°2 à la convention-cadre pluriannuelle** avec l'ensemble des partenaires du projet (Etat, Région Grand Est, Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville, Banque des Territoires, Action Logement Services, Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers de l'Artisanat, Etablissement Public Foncier du Grand Est, Association des Commerçants, Office du Commerce de l'Artisanat et de l'Entrepreneuriat, IUT de Thionville Yutz). Celui-ci prolonge la durée du programme national jusqu'à 2026.

L'extension et le renforcement du partenariat avec l'I.U.T Yutz-Thionville via une nouvelle convention cadre avec l'I.U.T. Thionville Yutz pour la période 2023-2026.

L'organisation de plusieurs **événements pour faire rayonner Thionville** : déambulations des opérations Action Logement, Ateliers d'échanges sur les besoins en logements, accueil du réseau des chefs de projet Action cœur de Ville de Moselle.

L'élaboration et suivi du **programme partenarial avec l'AGence d'Urbanisme de Moselle**.

S'agissant de l'axe 1 – Habitat :

Poursuite de la **résorption de la vacance** avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : aide la réalisation de travaux dans le cas d'un habitat indigne ou dégradé, d'une perte d'autonomie ou de lutte contre la précarité énergétique, la mise en œuvre des dispositifs d'aide à la sortie de la vacance et de ravalement de façades avec ou sans isolation thermique, la poursuite de l'accompagnement des grandes copropriétés dans leur projet de rénovation (Européen, résidence Le Clémenceau, résidence Beau-Rivage), la mise en place d'une taxe sur les logements vacants et la cartographie et le suivi de la vacance et des travaux sur le périmètre Action Cœur de Ville.

Poursuite des acquisitions foncières de **l'opération de restructuration et de végétalisation de l'îlot Brulée**.

Accompagnement des investisseurs privés sur les projets d'habitat (Immeuble Streiff, Extension hôtel du parc, Reconversion de l'hôtel des postes, etc.).

Livraison de l'opération de conversion des bureaux d'Orange en logements – rue de Villars.

Restitution de l'étude Action Logement sur les besoins en logement des jeunes salariés et organisation d'une journée d'échange.

S'agissant de l'axe 2 – Commerce :

Poursuite des **accompagnements des porteurs de projet**, des investisseurs, des propriétaires, des enseignes.

Accompagnement des commerçants à développer de nouvelle manière de commercer

Consolidation du réseau de partenaires et des missions initiées depuis 2021.

Développement de la démarche Ecodéfis auprès des commerçants, démarche de Développement Durable en partenariat avec les Chambres Consulaires.

Mise en œuvre d'une stratégie de marketing et de communication rythmée sur l'année.

Nouvelle dynamique événementielle impulsée avec des événements comme la Dolce Vita et Douce France.

S'agissant de l'axe 3 – Mobilité :

Réalisation d'une **enquête sur les flux de déplacement** depuis l'entrée de ville Côté Yutz jusqu'à l'avenue du XX^e corps dans le cadre des études préalables aux ZAC Rive Droite et Couronné.

Suivi du projet Citezen sur la partie Cœur de Ville et contribution à l'atelier de travail du Conseil des Sages sur la mobilité des seniors en cœur de ville.

S'agissant de l'axe 4 – Cadre de vie :

Extension du jardin éphémère à la placette devant le Beffroi et mise en œuvre du **plan de végétalisation**.

S'agissant de l'axe 5 – Equipements et services publics

Accompagnement du projet de **conciergerie solidaire**, rénovation des façades de l'hôtel de Ville, restructuration du Centre Sportif Jean Burger et accompagnement du déploiement de la **maison des projets**.



Maryline DI NARDO, chargée de mission Cœur de Ville

LA MISSION DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

SES MISSIONS

Le service de la démocratie participative a pour mission d'inclure davantage les citoyens dans les processus décisionnels.

Les objectifs sont de renforcer la légitimité, l'efficacité de l'action publique et l'engagement citoyen dans les processus décisionnels, la participation peut être plus ou moins directe, plus ou moins inclusive et plus ou moins structurée.



- 
- 2 enquêtes : auprès de 920 thionvillois + de 65 ans (Mobilité) et auprès de 661 élèves de CM (Harcèlement)
 - 2 Forums Citoyens : « Trame Noire » / « Harcèlement scolaire »
 - 1 Congrès de la Fédération Française des Villes et Conseils des Sages à Rochefort
 - 3 interventions de sensibilisation à l'école Poincaré (Harcèlement scolaire).
 - 1 séance plénière
 - 1 Atelier Expert du CTE / 1 présentation des projets Action Cœur de Ville
 - 2 actions de cohésion: marche avec le CM / visite à l'Assemblée nationale

Carlos DE ARAUJO, chargé de mission Démocratie Représentative
et Aurélie DEBRIN, chargée de mission Transition Écologique

Les instances de démocratie participative :

Le Conseil Municipal des Jeunes apporte aux enfants une connaissance de la vie locale et des institutions. Les propositions, jugées d'intérêt général, peuvent être étudiées, discutées et réalisées par la collectivité, dans le cadre de son budget et de ses orientations. Il réunit des enfants âgés de 9 et 10 ans, est composé de 64 jeunes conseillers élus par leurs camarades de classe de cycle 3. Les élections ont lieu tous les ans dans les écoles élémentaires. Le Conseil Municipal des Jeunes élit son Maire Junior lors du séminaire qui suit les élections dans les écoles.

Le Comité de Transition Écologique est un espace de réflexions, d'échanges et de propositions, nécessaire à la construction d'une politique écologique dans notre ville. Cette mission assure un rôle de référent pour faire intégrer les axes de transition écologique dans chaque projet, elle assiste et conseille les élus et les responsables de projet, elle accompagne et propose la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de l'environnement.

Le Conseil des Sages est une instance de réflexion et de propositions qui reposent sur le vécu des membres, leurs expertises et leurs expériences. Le Conseil des Sages est amené à donner des éclairages au Conseil Municipal sur les différents projets intéressant la commune. Il a pour vocation de réunir des hommes et femmes «Sages» de Thionville, apolitiques, qui donnent de leur temps pour entretenir le principe de démocratie tout en s'impliquant sur les sujets du quotidien.

Les Elus référents de quartier, interlocuteurs privilégiés des administrés, sont à l'écoute des citoyens pour toute interrogation ou proposition en lien avec les différents services de l'administration. En proximité, ils favorisent l'exercice d'une citoyenneté active et permettent de débattre, s'exprimer, s'associer à la réflexion et à l'action, participer à la vie du quartier.

LES FAITS MARQUANTS 2023

Le 17 novembre 2023, les 15 écoles ont procédé au **renouvellement de la moitié des membres du Conseil Municipal des Jeunes**. En tout, 58 listes se sont présentées, soit 116 enfants candidats (binômes), relevant des classes de CM1. Après mise en œuvre des élections, ce sont 30 élèves qui sont élus et siègent au Conseil Municipal des jeunes depuis le 16 décembre.



Le 16 décembre 2023, **Baudoin BANKOFSKI**, élève de l'école Notre-Dame de la Providence, a été élu **Maire junior**, au premier tour, avec 26 voix sur 44 !

Le 27 juin 2023, une **première consultation citoyenne** a été réalisée avec les habitants du quartier-village de Garche pour l'aménagement d'un parc.

Les élus ont présenté le projet au public en insistant sur l'importance de donner la parole aux garchois sur le sujet. Les habitants contribuent ainsi au projet en exprimant leurs attentes et leurs besoins. Depuis le début du mandat, des référents de quartier permettent de faire remonter des idées et des remarques.



Nadège QUENETTE, Secrétaire générale

LES PERSPECTIVES 2024

La démocratie participative en ligne : Disponible en ligne, sur PC, tablette et smartphone, la **plateforme participons.thionville.fr** représente la déclinaison numérique de la stratégie globale de participation citoyenne et de démocratie participative. C'est un outil permettant de s'exprimer ou de saisir les assemblées (CMJ, CTE ou CDS) sur des sujets d'intérêt commun.

Le Conseil Municipal des Jeunes a voté les futurs projets 2024-2025. Il s'agit de l'accompagnement du Conseil des Sages sur la création et la mise en place d'un banc de l'amitié dans une école, sur la question des pistes cyclables, « Génération sans Tabac », « Chasse aux trésors des JO 24 », « Paroles d'enfants

contre le harcèlement », la sédentarité chez les enfants, une consultation sur la tenue scolaire commune et la participation au 80ème anniversaire de la libération de Thionville.

Le Conseil des Sages développera ses travaux sur le harcèlement en proposant des sensibilisations dans les écoles, la création du banc de l'amitié (associé au CMJ et au Lycée technique de la Briquerie, la mobilité des seniors en centre-ville, la tenue scolaire commune, l'organisation du Congrès National des Villes et Conseils des Sages et l'organisation d'un forum citoyen

Et demain, une nouvelle assemblée verra le jour : le Cercle des Frontaliers.

SES MISSIONS

Cette mission assure un rôle de référent pour faire intégrer les axes de Transition Ecologique dans chaque projet, elle assiste et conseille les élus et les responsables de projet. Elle accompagne et propose la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de l'environnement.

Elle organise également l'**animation du Comité de Transition Ecologique (CTE)**.

Le CTE est une instance participative installée en 2021, formée de citoyens volontaires et de représentants d'associations. Ses missions consistent à accompagner la Transition Ecologique, à émettre des idées et propositions adaptées aux projets qui lui sont soumis ou dont il se saisit.



Les membres du Comité de Transition Ecologique

LES FAITS MARQUANTS 2023

Mise en place du **tri dans l'espace public** : parcs Napoléon, Wilson et Mandela, dans les établissements culturels et sportifs, les salles municipales ;

Formation au tri dans l'ensemble des écoles ;

Programme de végétalisation : Action Cœur de Ville, végétalisation de cours d'école, plantation de micro-forêt, opération 1 arbre une naissance ;

Participation au Plan Climat Air Energie Territorial de l'agglomération.

Des actions du programme du CTE :

Présentation au Conseil municipal du 3 avril 2023 du dossier **Trame Noire** ;

1 atelier-débat 1 fois par mois sur différentes thématiques : le développement durable appliqué à l'urbanisme, biodiversité et végétalisation.

LES PERSPECTIVES 2024

Charte des manifestation éco-responsables ;

Création d'un guide des **bonnes pratiques de l'urbanisme durable** ;

La gestion différenciée des espaces verts ;

Les critères environnementaux dans les marchés publics.

LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION, DES ÉVÈNEMENTS, DES ANIMATIONS COMMERCIALES ET DU MARKETING TERRITORIAL

SES MISSIONS

La Direction de la Communication et des Événements assure la gestion éditoriale des événements avec l'élaboration d'affiches, flyers, brochures, magazine municipal, etc... ainsi que la communication numérique ; elle administre le site internet de la Ville, en collaboration avec les services de Puzzle, du LED, du LAB, du Théâtre, de l'Adagio, du Conservatoire, de l'Espace Suzanne Savary, de la Chapelle des Lépreux, de la Tour aux Puces et du Cinéma La Scala.

Elle anime les réseaux sociaux de la municipalité : Facebook, X, Instagram, YouTube et LinkedIn. Elle est chargée de la mise à jour et de l'animation des panneaux numériques « Decaux » ainsi que de l'iconographie : infographie, webdesign, photographies, reportages, prises de vue drones, enregistrement des instances, réalisations de vidéos, clips et podcasts.

L'actualité a été confiée à la Direction : rédaction d'articles, de dossiers presse et relations avec les organes de presse locaux, régionaux, nationaux et frontaliers, gestion de la communication de crise en lien avec le cabinet et la Direction Générale des Services ainsi que la gestion des événements en assurant la mise en œuvre des cérémonies officielles, des vœux, des inaugurations et l'organisation des événements festifs tels que Rive en Fête, le 14 juillet, le Marché de Noël, en apportant son soutien aux services municipaux pour l'organisation d'événements sportifs, culturels, jeunesse, commémoratifs, internes.

La Direction est en lien avec les partenaires institutionnels que sont l'Office du Tourisme, l'Office du Commerce, l'APECET, l'OMS... pour l'organisation d'événements conjoints.

L'imprimerie municipale est rattachée à la Direction de la Communication et produit des impressions pour les services mais aussi pour les associations locales.

DES CHIFFRES

- 841 reportages pour 23 571 photos retenues et traitées (Ville de Thionville et Communauté d'Agglomération « Portes de France Thionville »)
- Drone : 6h30 de vols pour 52 décollages (8min30 par vol en moyenne)
- Création graphique annuelle d'environ 100 affiches, 50 tracts et dépliants, 6 livrets et catalogues, 8 brochures, 40 panneaux d'exposition, 50 invitations, 18 totems et bâches
- Rédaction de 40 communiqués et dossiers de presse, organisation de 20 conférences de presse
- Retransmission de 8 conseils municipaux et 5 conseils communautaires
- Rédaction et mise en page de 4 magazines #Thionville / TAC de 44 à 64 pages
- Organisation de 20 événements, manifestations, réceptions, conférences et autres festivités dont Rive et Cœur de Ville en fête et les animations de Noël
- Copies réalisées à l'imprimerie : 197 090 pour les services municipaux et 78 352 pour les associations thionvilloises
- Abonnés réseaux sociaux : 35 070 Facebook, 11 400 Instagram, 3 047 X, 2 242 LinkedIn



Rachid AFFOUN, Événementiel et Logistique



LES PERSPECTIVES 2024

En collaboration avec les autres services de la Ville, la Direction de la Communication et des Événements sera fortement sollicitée dans le cadre de **l'organisation du passage de la flamme à Thionville, l'inauguration de la S.P.O.T., la participation au projet Villes et villages fleuris et le 80^e anniversaire de la Libération.**

Côté numérique, l'équipe continuera de travailler **au développement des réseaux sociaux** en multipliant les directs, les vidéos et animations. Le site internet, et notamment la page internet du cinéma La Scala va être réorganisée.



*En haut de gauche à droite : Julie Carpentier, Julie REITZ, Amélie ALVÈS, Damien stagiaire, Tristan HEBTING alternant, Christel MERCURELLI, Eric VINTER, Frédéric HELlich
En bas de gauche à droite : Virginie DEL PEERCIO, Carole HILLARD, Rachid AFFOUN, David HOURT, Raphaël PORTÉ*

LA MISSION VIE ASSOCIATIVE

SES MISSIONS

Ses attributions

La Mission Vie Associative a été mise en place en 2017. Elle regroupe la Vie Associative et le service des Salles Municipales et Camping (SMC).

La mission Vie Associative est le point d'entrée de toutes les demandes de subventions des associations ou demandes de mise à disposition de locaux. Elle gère les associations et les équipements en collaboration avec les autres services municipaux.

Deux logiciels spécifiques

Le logiciel Portail des Aides qui permet une gestion uniformisée et mutualisée des demandes de subventions des associations ainsi que la constitution d'un annuaire associatif avec toutes les caractéristiques concernant les associations.

Le logiciel Planitech qui permet la gestion des salles et gymnases mis à disposition aux usagers (associations, organismes, particuliers) et la valorisation de ces mises à disposition.



DES CHIFFRES

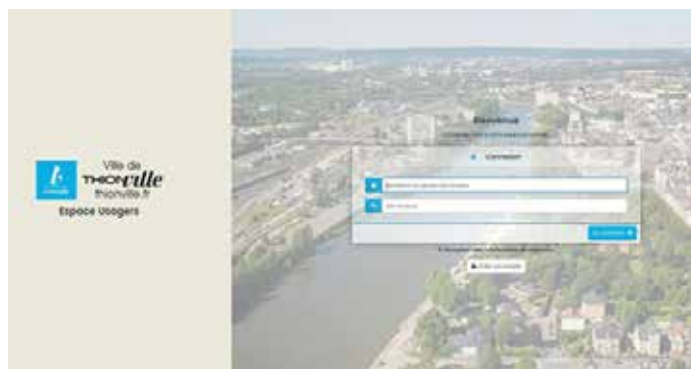
La gestion d'un annuaire de 440 associations dont 150 associations qui ont perçu des subventions en 2023.

LES FAITS MARQUANTS 2023

Utilisation de nouvelles fonctionnalités de Planitech avec un contrôle des recettes grâce aux éléments saisis dans le logiciel.

Depuis juin 2022, **l'interface financière entre le Portail des Aides et GF PROD** est opérationnelle pour le règlement des subventions aux associations.

Du fait du changement du cadre budgétaire début janvier 2024, un import de ce nouveau cadre a été effectué avec succès. De ce fait, le règlement des subventions 2024, rattachées au Conseil Municipal du 11 décembre 2023, a pu être réalisé sans difficulté.



LES PERSPECTIVES 2024

Un réajustement en ce qui concerne les formations pour l'interface financière sera programmé en cours d'année.

LE SERVICE DES SALLES MUNICIPALES ET CAMPING

DES CHIFFRES

- 23 salles municipales représentant près de 2 786 m²
- 1 751 manifestations dont :
 - 1 246 organisées par des associations,
 - 49 par les professionnels
 - 48 particuliers
 - 10 par des syndicats
 - 12 pour des partis politiques
 - 197 pour des établissements publics locaux
- Un coût de revient de 306 994 €, une facturation à hauteur de 42 460 €, soit une aide indirecte de 264 534 € en faveur du tissu associatif.
- 3 352 campeurs accueillis au camping municipal pour 2 791 nuitées

SES MISSIONS

Ce service gère la mise à disposition des salles municipales de la Ville à destination des associations, organismes, particuliers et le fonctionnement du Camping Municipal du Parc Napoléon.

Le Camping Municipal du Parc Napoléon est ouvert aux touristes du 1er mai au 30 septembre de chaque année.

LES FAITS MARQUANTS 2023

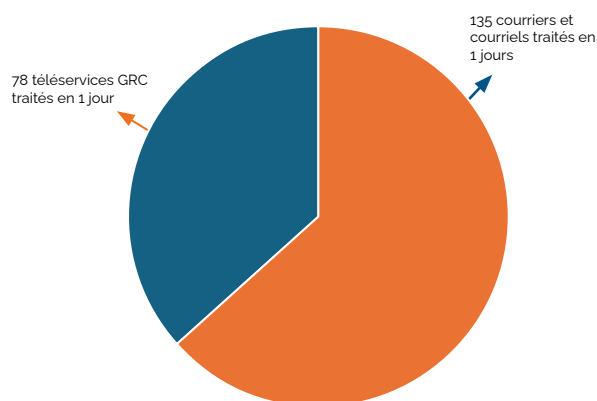
Une utilisation plus poussée des fonctionnalités de Planitech.

Une **réorganisation complète du service** des salles municipales a été opérée fin octobre, redéfinissant l'attribution des salles et un nouveau fonctionnement des astreintes permettant des économies.

Une **nouvelle salle à disposition des usagers** : la salle **CHAGALL** à Volkrange.

De **nouveaux tarifs** ont été mis en place pour les salles municipales, approuvés lors du Conseil Municipal du 11 décembre 2023.

213 demandes « usagers » traitées en 2023



LES PERSPECTIVES 2024

- Continuité de la mise en place d'un **planning de nettoyage par salle sur l'année** permettant la régularité de l'entretien dans les salles.



Sandrine SCHAEFFER



Delphine HENRY et Aurélie HELMER, agents à la Direction Générale

SES MISSIONS

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement public administratif ayant une personnalité juridique distincte de la commune. Il est géré par un Conseil d'Administration et dispose d'un budget propre. Il est chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale de la Ville.

Le C.C.A.S. développe des actions auprès de tous les publics : enfants, jeunes, parents, personnes en difficulté, personnes en situation de handicap, seniors. Il intervient également auprès des associations à caractère sanitaire et social et humanitaire.

Aussi, le C.C.A.S. articule ses missions autour de six services :

- la direction de la Solidarité (l'aide sociale avec l'aide légale et l'aide facultative)
- les associations à caractère sanitaire et social,
- la Maison Des Quartiers,
- la Mission Handicap,
- les Seniors
- Thionville Emploi.

DES CHIFFRES

- 6 réunions du Conseil d'Administration ayant approuvé 71 délibérations
- Un budget de 3 679 838 €

LES FAITS MARQUANTS 2023

Cession du Foyer-Résidence, boucle Lamartine à l'association THERAS Santé

Maison des Solidarités et de la Citoyenneté :

Travail avec l'Assistant à la Maîtrise d'œuvre sur les besoins du futur projet et lancement du concours de maîtrise d'œuvre, niveau esquisse

Travail préalable à la **remise en place des repas de fin d'année pour les Seniors**

LES PERSPECTIVES 2024

Poursuite du montage du projet de la Maison des Solidarités et de la Citoyenneté dans laquelle le C.C.A.S. aura son siège.

LA DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ

DES CHIFFRES

- 22 709 contacts au CCAS soit 8448 appels téléphoniques et 14 261 passages
- 1 084 familles soutenues soit 2048 Thionvillois
- 1 592 prises en charge, soit 1354 rendez-vous au C.C.A.S et 238 rendez-vous téléphoniques
- 178 rendez-vous physiques, 401 entretiens téléphoniques (dont 120 appels en lien avec une perte d'autonomie), et 72 dossiers instruits pour l'aide légale
- 91 visites à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer
- 547 formulaires de demandes d'aides instruits émanant des autres services sociaux
- 82 aides sollicitées auprès d'organismes extérieurs pour 41 750 €
- 1 366 aides financées par le CCAS

Accompagnement personnalisé par les travailleuses sociales de l'Aide Facultative :

- 807 démarches administratives et d'accès aux droits : CAF, CPAM (IJ), ASPA, MDPH, CSS (Complémentaires Santé Solidaire), retraites
- 413 démarches en lien avec le logement : Demande de logement social et d'hébergement, interventions dans le cadre des procédures de résiliations de bail, chèques énergie, contacts avec les bailleurs publics et privés et les fournisseurs d'énergie
- 371 interventions pour la santé et la vie quotidienne ; pour les personnes âgées, il s'agit de mise en place d'aides à domicile, de travail en coordination avec les partenaires spécialisés

SES MISSIONS

Cette direction, avec ses services d'aide sociale, en lien avec le tissu associatif local, a vocation à lutter contre les exclusions et à les prévenir. Elle contribue ainsi à favoriser la cohésion sociale sur le territoire.

Les Services de l'Aide sociale (Aide Facultative et Aide Légale) ont pour principales activités :

- l'accès aux droits ;
- l'écoute et l'orientation vers des partenaires spécialisés le cas échéant et la coordination de ces derniers ;
- l'accompagnement social et budgétaire des foyers sans enfant mineur en difficulté socio-économique en complément des dispositifs légaux et réglementaires de droit commun ;
- l'instruction des formulaires de demandes d'aide facultative émanant des autres services sociaux de la Ville dont le Centre Moselle Solidarité (Département) notamment pour les foyers avec enfants mineurs ;
- la constitution et transmission des demandes d'aide sociale légale aux institutions compétentes (Conseil Départemental, C.P.A.M., C.D.C...) ;
- la prévention des expulsions (participation à la COMEX) ;
- la lutte contre la précarité énergétique ;
- la domiciliation des personnes sans domicile stable conformément à la législation en vigueur (lien avec la commune notamment) ;
- la réalisation des enquêtes sociales dans le cadre de l'instruction à domicile des enfants soumis à l'obligation scolaire.



Ouardia TAHRI-DONDAINAS, Directrice de la Solidarité

LES FAITS MARQUANTS 2023

Rédaction, avec la Direction Jeunesse et Sport, des **Conventions Pluriannuelles d'Objectifs et de Moyens pour la période 2023-2026 et pour les quatre centres sociaux associatifs, dans le cadre de la nouvelle Convention Territoriale Globale** conclue avec la CAF de Moselle

Finalisation de la pré-étude sur le renforcement de l'attractivité des métiers de l'animation

Augmentation des dépenses d'aide aux personnes en difficulté : + 60 % pour l'alimentaire, + 45 % notamment pour aides à l'énergie et au logement

Faible sollicitation de la nouvelle aide aux impayés de restauration scolaire et d'Accueil Collectifs de Mineurs pour les familles en difficulté dont les familles monoparentales malgré l'importance du besoin illustré par l'Analyse des Besoins Sociaux

Création d'une nouvelle aide pour la prise en charge de l'inscription au Conservatoire de musique de la Ville de Thionville des enfants issus de DEMOS (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale.)

Révision du règlement de la domiciliation au CCAS adoptée par le Conseil d'Administration en décembre 2023

Poursuite de la coordination avec les services sociaux : Pôle Autonomie, Coordination gérontologique, Centre Moselle Solidarité du Département, nouveau Dispositif d'Appui à la Coordination Moselle

Mise en place du SAO Mobile sur le territoire par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation qui a mis en exergue la difficulté d'accompagnement de personnes en grande précarité vivant de manière autonome

Intégration du CCAS dans le dispositif Insertion par l'Activité

Economique par son nouveau statut de prescripteur habilité sur la plateforme de l'inclusion

Constat de la difficulté croissante pour les administrés à trouver des interlocuteurs pour des problèmes complexes difficiles à solutionner par le biais de portails numériques. S'ajoutent à cela des délais de traitement de la part de certains services institutionnels qui précarisent encore davantage les personnes, parfois jusqu'à la rupture de droits.

Organisation de rencontres avec les partenaires de proximité pour information et actualisation des connaissances de l'Aide Sociale du CCAS et de son règlement avec les partenaires de proximité (Centre Moselle Solidarité, ATHENES, SIAO, APOLO J, Accueil de la Mairie).

Meilleure identification du CCAS de Thionville par l'Etat et le Département dans la prévention et la lutte contre les exclusions : intégration à la Charte de Prévention des Expulsions et invitation aux réunions de partenaires, invitation à participer à l'évolution du Fonds de Solidarité Logement, participation à la veille de l'aide alimentaire mise en place par l'Etat...

Implication dans le Contrat Local de Lutte contre les Violences Sexuelles et Sexistes porté par la Communauté d'Agglomération : participation au Conseil Local de Sécurité Prévention de la Délinquance et la Radicalisation, contribution à l'organisation d'une formation de détection à destination des travailleurs sociaux...

Implication dans le groupe de travail « Accès aux droits » dans le cadre de la Convention Territoriale Globale portée par la Communauté d'Agglomération.

Satisfaction des bénéficiaires du présent de fin d'année offert par les agents d'accueil et les travailleurs sociaux pendant la période des festivités.

LES PERSPECTIVES 2024

Poursuite de la mission d'accès au droit, d'accompagnement social personnalisé et de soutien au public en difficulté pour lequel le CCAS est sollicité et compétent.

Démarche d'inclusion numérique des usagers avec des formations **Aidant Connect**

Prolongement des actions de prévention des exclusions et du développement social du territoire par le biais du renforcement du partenariat avec les acteurs sociaux notamment :

- Bilan de nouvelle aide aux impayés de restauration scolaire et d'Accueil Collectif de Mineurs en lien avec le Département et le service Enseignement
- Coordination avec les acteurs en lien avec la perte d'autonomie et l'isolement des personnes âgées
- Veille de la précarité énergétique et des impayés dans un contexte inhabituel d'inflation (fin du bouclier tarifaire)
- Implication dans le contrat local de lutte contre les violences sexuelles et sexistes
- Organisation des Cafés Associatifs à destination des bénévoles des associations qui apportent notamment du soutien alimentaire au public en difficulté, suite à l'action de lancement de la coopération associative sociale du 2 février 2024

Organisation d'une formation relative à l'environnement institutionnel du social à destination des agents du CCAS et des agents d'accueil de la Mairie.

Contribution au projet de la Maison des Solidarités et de la Citoyenneté

LA VIE ASSOCIATIVE

SES MISSIONS

Il s'agit de soutenir le fonctionnement des associations à caractère social par un soutien logistique, l'instruction des demandes de subvention et de favoriser l'accueil des associations et institutions partenaires dans les locaux du C.C.A.S.

DES CHIFFRES

Près de 991 000 € de subventions attribuées, réparties ainsi :

Subventions aux associations non conventionnées :

53 655 €

Subventions aux associations conventionnées :

153 450 €

Subventions aux centres socioculturels et politique de la Ville

: 783 536 €

LES PERSPECTIVES 2024

- Poursuite du soutien aux associations suivies par le CCAS
- Aide à l'organisation de la coopération associative
- Ouverture d'une antenne de SOS Amitié Metz Lorraine

LES FAITS MARQUANTS 2023

Renouvellement des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens des centres socioculturels pour la période 2023/2026



Claire MANGIN chargée de mission Vie Associative et Nadine WILHELM agent d'accueil

LA MAISON DES QUARTIERS

DES CHIFFRES

Au total, environ 1050 inscrits dans les différents secteurs du centre social.

Secteur Adultes/familles : 86 adultes inscrits aux diverses activités, 5 sorties Adultes, 10 sorties Familles avec 137 participants (soit environ 20 familles), 43 participants (18 familles, 25 seniors) aux activités internes pour les familles et les adultes, 206 participants (84 parents, 122 enfants soit 72 familles) ont participé au projet parentalité, 60 personnes présentes aux apéros éphémères et 150 personnes présentes au goûter de Noël.

Secteur enfance/ préadolescence 3-13 ans : 410 enfants âgés de 3 à 11 ans ont fréquenté les Accueils Collectifs de Mineurs, 85 pré-adolescents âgés de 11 à 13 ans se sont inscrits au Pass 'Ados, 28 enfants accueillis en périscolaire du soir, 50 enfants accueillis les Mercredis Loisirs, 40 enfants accueillis sur les petites vacances, et entre 48 et 60 enfants sur la période estivale.

Secteur pré-adolescents de 11 à 13 ans : 86 pré-ados inscrits

Secteur adolescents 14-17 ans : 78 jeunes différents se sont inscrits à l'accueil jeune CLIC CAFE.

SES MISSIONS

Cet équipement, agréé par la CAF, à vocation sociale globale est un lieu d'animation de la vie locale et sociale. Son projet social repose sur un diagnostic partagé sur le territoire d'intervention (Côte des Roses, Val Marie, Guenetrange). Son action se décline autour des axes suivants : favoriser la mixité sociale et culturelle du territoire, développer la participation des habitants, maintenir une offre d'animation éducative et diversifiée pour les enfants et adolescents et accompagner et valoriser les parents dans leur rôle éducatif.

Les principales activités sont l'accueil périscolaire, l'accompagnement à la scolarité primaire et collège, les Accueils Collectifs pour Mineurs durant les vacances scolaires et les Mercredis Loisirs, les animations à destination des adolescents, des adultes et des familles, les actions d'accompagnement à la parentalité.



LES PERSPECTIVES 2024

Le renouvellement de l'agrément CAF

La pérennisation du projet « Vie sociale et affective » par un nouveau financement.

Une nouvelle action liée au contrat de ville : « le poids des mots »

Secteur Adultes/familles

Mise en place d'un **forum de la parentalité** dans le cadre des **RDV des parents** relayés par la CAF

Lors de la **troisième édition du Festival Fun Family**, l'initiative a suscité l'enthousiasme de 305 participants tout au long de la journée, dont une participation notable de 220 résidents du quartier QPV.

En 2023, les **apéros éphémères** ont proposé six animations variées, telles que l'éveil sensoriel, la médiation par l'animal, l'initiation à la capoeira, le yoga du rire, et l'initiation au graffiti. Le taux moyen de participation aux apéros éphémères s'est maintenu à 60 personnes, avec un pic atteignant 82 participants lors du dernier de l'été.

Dans le cadre de la **Chorale inclusive M'D Chœur**, 15 et 20 participants par ateliers sont à noter.

Un **événement Dance Party** a été organisé par la Junior Association et a rassemblé environ 100 personnes.

Le **Repair'Café** permet à des bénévoles de réparer gratuitement des objets abîmés ou cassés, 2 soirées organisées par le Conseil Citoyen de la Côte des Roses ont eu lieu, le 9 mars et le 7 décembre.

Secteur enfance/ préadolescence 3-13 ans

Pour les familles, nos accueils représentent non seulement un moyen de garde mais également un moyen pour leurs enfants de participer à des temps de loisirs mélangeant plaisirs et apprentissages.

De plus, depuis 2023, les actions « M'd'cafés » ont permis la rencontre entre les familles et l'équipe, favorisant ainsi l'émergence et/ou la durabilité des animations proposées.

Des partenariats durables au sein du secteur Enfance ont été instaurés avec les conseils des écoles maternelles et primaires de la côte des Roses, le Comité technique du PEDT ainsi qu'avec les 4 autres structures d'Accueils Collectifs de Mineurs, les groupes de travail Parentalité et Jeunesse et le groupe de travail pour l'accueil d'un enfant en situation de handicap mené dans le cadre de la Convention Territoriale Globale.

Les **rencontres intergénérationnelles avec la résidence autonomie « les Epis d'Or »** et **l'Espace St Nicolas** ont été réactivées.

Une **nouvelle démarche d'accueil** a été mise en place pour la prise en charge des publics spécifiques : un « **Protocole d'accueil individualisé** » a été élaboré pour une mise en œuvre au cours de la rentrée 2023-2024. Il permet aujourd'hui un meilleur diagnostic des besoins et de fait, une prise en charge mieux adaptée.

Au cours de l'année 2023, 2 adolescents de l'IME Horizon âgés de 13 et 15 ans ont été accueillis dans le groupe du Pass'Ados et dans le cadre du périscolaire, 4 enfants de classe ULIS ont été présents.

Au vu de l'augmentation des demandes d'inscription pour les – de 6 ans, **le taux de capacité d'accueil a été augmenté, passant de 20 à 30 enfants/jours pour les Mercredis Loisirs** et

amenant un total de 66 places disponibles pour des enfants de 3 à 11 ans.

La Maison des Quartiers a également participé à des événements ponctuels : Evénements THI'Games, Animations Moselle Jeunesse, Tournoi Challenge BATIGERE et « cité sculpture », Festival « Festi'Science », La semaine du livre, Rallye Nature.

« **C'est mon patrimoine** » un projet qui a rassemblé tous les publics



Dans le cadre du PEDT et du Plan Mercredis (périscolaire du soir et Mercredis-Loisirs), des ateliers ont été mis en place et se sont portés sur les arts avec la thématique des insectes, sur l'écocitoyenneté, sur un projet Vélo, sur un projet « Challenge accepté ? », un projet numérique utilisant le Stop Motion sur la thématique « Les Jeux Olympiques et Paralympiques dans 50 ans ».

2023 a été marqué par la **fin du premier groupe DEMOS accompagné par la Maison des Quartiers, marqué par un concert en juin à Paris**. Au démarrage du projet : 15 enfants âgés de 7 à 9 ans, dont 100% issus du quartier QPV Côte des Roses. A noter un pourcentage élevé de présence des enfants pendant les 3 années du dispositif, malgré un contexte sanitaire parfois difficile pour maintenir les séances : plus de 80 % de taux de présence/atelier, 13 enfants sont allés jusqu'au bout du dispositif.

La Maison des Quartiers a renouvelé son engagement sur le projet DEMOS et intègre depuis début octobre, de nouveaux participants.

Les pré-adolescents de 11 à 13 ans

Création d'un **podcast intergénérationnel en collaboration avec l'espace St-Nicolas**.

Bénévolat lors des événements : des équipes se sont formées pour aider à l'organisation de tous les apéros éphémères du vendredi ainsi que pour le Festival Fun Family.

3^{ème} édition de « Vie Sociale & Affective » a eu lieu le Mercredi après-midi tout au long de l'année dans leur espace dédié.

Projet « C'est mon patrimoine » avec la réalisation d'un **court métrage sur le Fort de Guentrange**.

Projet « les ados et les animaux » : un lien qui forme des citoyens » :

Secteur adolescents 14-17 ans avec l'accueil Jeune Clic Café

Forte implication de la Junior Association dans les événements de la Maison des Quartiers

Ateliers de médiation par le jeu vidéo

DES CHIFFRES

- Célébration de 9 noces d'or, de diamant et de palissandre
- 4 040 colis distribués pour les Fêtes de fin d'année, 890 personnes présentes lors des repas dansants, 370 cadeaux distribués dans les EHPAD et longs séjours
- 1154 personnes transportées (d'avril à décembre 2023) avec Thi'Nicolas
- 80 personnes inscrites au Registre plan d'hiver et plan canicule
- Les activités : 1 séance de qi gong/semaine (12 personnes), 1 séance de pilates/semaine (12 personnes), 3 séances de danse en ligne/semaine (40 personnes), 2 séances de gym'seniors/semaine (36 personnes), 1 séance de gym'douce/semaine (20 personnes), 1 séance d'atelier mémoire/semaine – 2 groupes en alternance (50 personnes), 1 cycle de 4 séances de sophrologie/trimestre (15 personnes), 7 repas dansants/année (120 personnes/repas soit 840 personnes au total, 2 thés dansants/année (120 personnes/thé dansant soit 240 personnes au total), 4 loto/an : (70 personnes/loto soit 210 personnes au total)
- Les sorties : 1 visite guidée de la station de traitement des eaux usées : 16 personnes, 1 visite guidée de la pépinière municipale : 15 personnes

LA DIRECTION DES SENIORS

SES MISSIONS

L'espace Saint-Nicolas est un guichet unique : il a pour vocation de lutter contre l'isolement des seniors. Aussi, les agents de l'espace Saint-Nicolas mettent tout en œuvre pour les renseigner et les accompagner et ce afin de contribuer à leur épanouissement, encourager le vieillissement actif, maintenir ou rétablir le lien social, favoriser le maintien de leur autonomie, développer leur connaissance des outils numériques, être attentif à leur santé, de développer leur estime de soi et concourir à leur bien-être.



Mathilde AUBERT, Directrice du CCAS

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES...

LUNDI

QI GONG

avec Anna Lisa BALBONI

Tous les lundis
10h45 à 11h45

Début du cycle :
9 octobre 2023

Tarif :
6 € / séance

Paieement au trimestre possible



ATELIER MÉMOIRE

1 fois tous les 15 jours
les lundis
14h à 15h30

Groupe 1 - Groupe 2

Début du cycle :
18 septembre 2023

Tarif :
pris en charge par le CCAS

MARDI

GYM'SENIORS

(Gym d'entretien debout)

Groupe 1
Tous les mardis
9h45 à 10h45

Début du cycle :
26 septembre 2023

Tarif :
pris en charge par le CCAS

GYM'DOUCÉ

(Gym d'entretien assise)

Tous les mardis
11h à 12h

Début du cycle :
26 septembre 2023

Tarif :
pris en charge par le CCAS

TRICOT SOLIDAIRE

« LE SAINT NICO »
en partenariat avec
l'association Amis sans
frontières Moselle



Tous les mardis
14h à 17h

Adhésion (janvier 2024) :
15€ / année

MERCREDI

GYM' PILATES

avec Christelle WITKOWSKI

Tous les mercredis
10h30 à 11h30

Début du cycle :
27 septembre 2023

Tarif :
10 € / séance



ACTIVITÉS PONCTUELLES

différentes chaque
semaine

Voir programmation
mensuelle à l'Espace
Saint-Nicolas

JEUDI

DANSE EN LIGNE

avec Pascale GALLOU

Niveau intermédiaire :
Tous les jeudis
9h30 à 10h30

Niveau perfectionnement :
Tous les jeudis
14h à 15h

Niveau débutant :
Tous les jeudis
15h15 à 16h15

Tarif : 8 € / séance

GYM'SENIORS

(Gym d'entretien debout)

Groupe 2
Tous les jeudis
11h à 12h

Début du cycle :
5 octobre 2023

Tarif :
pris en charge par le CCAS



ASSOCIATION

« QUESTION POUR UN
CHAMPION »

Tous les jeudis
14h à 17h

Adhésion :
30€ / année

VENDREDI

SOPHROLOGIE

avec Anne-Marie HUOT

1 fois tous les 15 jours
les vendredis
10h à 11h30

Début du cycle :
Vendredi 9 février 2024

Tarif :
32 € / 4 séances
(février à mars 2024)



ASSOCIATION

« TURENNE AMITIÉS »
Divers jeux de sociétés, loto,
goûter, (repas 1 fois / mois)

Tous les vendredis
14h à 17h

Adhésion :
15€ / année



LES FAITS MARQUANTS 2023

- Le renouvellement de la population fréquentant l'espace avec **une baisse significative de la moyenne d'âge des usagers**
- La **reprise des repas dansants mensuels et des repas de fin d'année**
- Le déploiement de nouvelles activités
- **Des rencontres intergénérationnelles** : projet « émission radio » en partenariat avec l'association Intemporelle et la maison des quartiers, le Wii bowling avec la maison des quartiers, des lotos avec les Grands chênes, la résidence les Epis d'or et la maison des quartiers et le projet « Toutes nos vies » en partenariat avec le collège Hélène Boucher.
- La **mise en place de partenariats** avec les services municipaux (cinéma « La Scala », Puzzle, la maison des quartiers, le service des espaces vert le théâtre Le Nest, Les associations ARCAL, PAGE, Turenne Amitiés, Amis sans frontières, Eté Indien, Atelier 1791 et Siel Bleu ainsi que la Fédération seniors Moselle.

LES PERSPECTIVES 2024

- Proposer **des excursions à la journée**
- Poursuivre la **diversification de l'offre d'activités** à destination des seniors afin de toucher un maximum de seniors thionvillois
- Continuer le développement de partenariats
- Proposer des **activités dans les quartiers villages pour les seniors**
- Reconduire les rencontres intergénérationnelles

DES CHIFFRES

- Plus de 50 Partenaires
- 450 élèves de CM2 de Thionville sensibilisés au Handicap en juin 2023 (17 classes).
- 2 événements/sensibilisations grand public organisés sur la thématique du handicap
- Plus de 400 participants au Forum Emploi et Handicap organisé le 21 novembre 2023 à l'espace Multifonctionnel de Veymerange

SES MISSIONS

Conduite par un comité de pilotage réunissant les acteurs concernés (élus, associations, institutions), la Mission Handicap a pour objectif de favoriser l'intégration et l'inclusion des personnes en situation de handicap à la vie de la cité.

Trois missions lui sont confiées : une mission de support/de ressource pour les services de la Ville sur la thématique du « Handicap », la mise en place d'événements sur la thématique du « Handicap » : sensibilisations, événements grand public... Ainsi que la mise en réseau avec les partenaires de la Mission handicap.

LES PERSPECTIVES 2024

Arrivée d'un **nouveau chargé de la Mission Handicap**

Rattachement du Point Info Handicap au C.C.A.S.
Poursuite des travaux entamés par la Mission Handicap dans le cadre de ses missions en collaboration avec les directions/services de la Ville.

- **Finalisation et mise en place de la démarche S3A au sein des services d'accueil de la Ville et du CCAS.**
- Préparation et lancement du programme d'actions des « Mini Jeux Thionville 2024 » pour l'année scolaire 2023/2024
- Organisation d'événements/manifestations de sensibilisation et d'information sur la thématique du handicap :

Sensibilisation au handicap des élèves de niveau élémentaire dans le cadre des Mini Jeux Thionville 2024

Conférence / événement sur la thématique du handicap au second semestre 2024



Grégory MAGLOTT, Chargé de mission Handicap

LES FAITS MARQUANTS 2023

Une collaboration avec les services-directions sur des actions-projets en lien avec la thématique « handicap » :

Direction de l'action culturelle, Direction de la Jeunesse et des Sports, CCAS, Communication, Enseignement...

Participation au diagnostic et à la mise en œuvre du nouveau service « Thionville Info Handicap » à destination des personnes en situation de handicap du territoire thionvillois : objectif de ce service : gestion des demandes particulières et complexes, information et orientation vers les partenaires internes et externes locaux...

Les principaux événements organisés sur la thématique du handicap en 2023 :

- **Semaine Olympique et Paralympique 2023 :**
 - 9 classes de niveau élémentaire ont participé à des conférences de presse avec 2 athlètes handisport : Anita FATIS et Odile HOCHARD
 - le 6 avril 2023 : organisation d'une journée du Sport partagé avec l'Education Nationale. 85 enfants regroupés en équipes « mixtes » (enfants valides et en situation de handicap) ont participé à 8 ateliers sportifs et culturels au gymnase Léo Lagrange.
- 24 Mai 2023 : Ateliers Handicap sur le site du « Prox'aventure » : mise en place de 2 ateliers sur la thématique du handicap avec l'Association Thionvilloise

Handisport et CCITE ;

- 10 Juin 2023 : « Nuit des Handicaps Invisibles » organisée conjointement par PUZZLE, le cinéma La Scala et la Mission Handicap à destination du grand public : 80 personnes ont assisté à cette soirée ;
- 5 au 9 Juin 2023 : Sensibilisation au handicap des CM2 au Centre Multisports la Milliaire ;
- 21 novembre 2023 : Forum Emploi et Handicap organisé en collaboration avec Cap Emploi 57: plus de 400 personnes en situation de handicap en recherche d'emploi ont participé à ce forum ;
- 8 et 9 décembre 2023 : Exposition des affiches réalisées par les élèves de CM2 ayant participé à la sensibilisation de juin : exposition au Centre Multiports La Milliaire des 20 affiches pendant le Téléthon et remise d'un trophée à l'école ayant réalisé la plus belle affiche ;
- 8 décembre 2023 : Evènement sur le thème de la Sclérose en Plaques (SEP) au cinéma La Scala :
Action de sensibilisation à la SEP à destination des élèves de première et de terminale : Diffusion du film « Rosy » et échanges/débats avec Anita FATIS : 130 élèves ont participé à cette session.
Soirée conférence sur la SEP avec plusieurs intervenants dont le Pr DE SEZE du CHU de Strasbourg : 80 personnes y ont participé.

SES MISSIONS

Thionville Emploi permet l'insertion sociale et professionnelle et a pour objectif d'optimiser le service rendu aux demandeurs d'emploi de tous âges, aux salariés et aux entreprises en proposant :

- un accompagnement professionnel individualisé pour les personnes en recherche d'emploi, de formation, un accueil adapté au besoin et un suivi personnalisé,
- une assistance conseil pour les démarches professionnelles des personnes concernées,
- des outils informatiques connectés et lignes téléphoniques,
- des préparations à l'entretien d'embauche, CV, lettre de motivation
- des ateliers et des forums permettant de lever les freins à l'emploi (remise à niveau français langue étrangère, forum emploi, atelier wimoov...)

DES CHIFFRES

- 1562 personnes reçues soit 322 personnes différents (618 femmes et 944 hommes)
- 212 entretiens menés soit une moyenne de 4 personnes vues par jour
- 127 personnes ont utilisé la salle informatique
- 127 sorties en emploi : 29 CDI, 43 CDD de plus de 6 mois, 17 CDD de moins de 6 mois, 19 formations diplômantes, 2 alternances, 1 création d'entreprise et 16 insertions
- 12 000 heures ont été effectuées par des publics éloignés de l'emploi souvent en grande précarité grâce aux clauses d'insertion insérées dans les marchés publics de la Ville. Plus de 3 000 heures ont été effectuées par les habitants des QPV. Sur les 12 000 heures, 10 000 heures ont été effectuées dans le cadre des grands projets d'urbanisme

LES FAITS MARQUANTS 2023

Plus de 100 personnes ont bénéficié de contrats de travail : bénéficiant d'embauches directes ou pour beaucoup de la mise à disposition via les Structures de l'insertion par l'activité économique de notre territoire.

420 passages de demandeurs d'emploi lors des « Rendez-vous de l'emploi » organisés tous les 1^{ers} mercredis du mois une fois sur deux au sein du centre GERIC avec des thématiques spécifiques sur « les métiers en tension » avec la participation de nos Partenaires (Pôle Emploi Manom, la Mission Locale, l'AFPA, la CCI).

Organisation de la 6^{ème} édition du Salon de l'apprentissage et de l'alternance le mercredi 5 avril 2023 à la salle du Val Marie de Thionville avec la participation de **95 exposants (entreprises, école, CFA)** une forte augmentation des visiteurs grâce à la proximité du lieu de l'événement, **641 passages contre 450 visiteurs en 2022, un retour de 123 contrats signés à l'issue du salon.**

Organisation d'un **forum innovant** au sein de l'agence

de Thionville Emploi « **Recrutement à l'aveugle** » le Jeudi 25 mai 2023, un événement multipartenaire, les résultats d'une enquête menée dans le QPV de Thionville Côte des Roses mettent en avant une demande d'information sur les SIAE. Il ressort également de l'enquête une peur de jugement. Il s'agissait donc d'organiser un événement prenant en compte ces éléments : un recrutement à l'aveugle entre structures d'insertion et candidats : **200 demandeurs d'emploi étaient présents.**

Dans le cadre de la mise en œuvre des clauses d'insertion, la facilitatrice de Thionville Emploi a été au côté de six Maîtres d'Ouvrage pour plus de **30 opérations** : la Ville de Thionville avec la CAPFT, le bailleur MOSELIS, ADOMA, LINKCITY et le SMITU.

Plus de 100 entreprises ont été contactées et accompagnées afin de mener à bien la concrétisation de leurs engagements sociaux et plus précisément dans la réalisation des heures d'insertion.

LES PERSPECTIVES 2024

La facilitatrice de Thionville Emploi poursuit son accompagnement auprès des entreprises en collaborant étroitement avec les structures SIAE du territoire afin de renforcer et de créer des synergies solides, d'encourager la coopération et d'assurer un suivi efficace pour favoriser l'engagement des entreprises envers les SIAE

Collaboration et participation au comité de suivi Bâti-Compétences organisé par l'APEF et le CFA BTP de Montigny-Lès-Metz

Permanence de nos Partenaires : CAP EMPLOI, MISSION LOCALE, AIDE INTERIM

Reconduction du partenariat avec le centre GERIC pour les **rendez-vous de l'emploi** qui se dérouleront tous les 1^{ers} mercredis du mois un mois sur deux.

Organisation de la 7^{ème} édition du salon de l'apprentissage et de l'alternance qui se déroulera le mercredi 13 mars 2024 à la salle du Casino

Organisation d'un **forum innovant** en direction des jeunes 16 – 29 ans le mardi 20 février 2024 au sein de l'agence Thionville Emploi en partenariat avec l'E2C et l'agence intérim DERICHEBOURG de Thionville

Participation à l'organisation du **forum Job d'été** avec Jeunesse et Sport qui se déroulera le mercredi 27 mars 2024 à la salle du Casino

Organisation du **forum Emploi** en partenariat avec France Travail au centre commercial GERIC le mercredi 11 septembre 2024

THIONville
EMPLOI





LE PÔLE « CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS »



LA DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE

SES MISSIONS

La Direction de l'Action Culturelle regroupe et gère les équipements culturels communaux tels que le Théâtre, le Conservatoire à rayonnement communal, la salle de concert Adagio, les espaces d'art Suzanne Savary et In Vitro, le LED, la maison des associations Raymond Queneau, les orchestres de la Musique des Sapeurs-Pompiers et du Symphonique de Thionville-Moselle, le cinéma La Scala, et bien sûr Puzzle. Elle centralise les demandes liées à ces équipements

et renseigne le public sur l'offre culturelle existante (structures communales, associations, manifestations, activités diverses...). Elle est également garante de la coordination et de la transversalité entre tous les équipements qui dépendent de sa direction. Elle apporte son soutien financier et technique aux manifestations organisées par les associations et compagnies théâtrales.



Clôture du Festival Politéia

LES FAITS MARQUANTS 2023

Le TAC, Thionville Actualités Culture, est un magazine trimestriel mettant en lumière les actualités et les temps forts de la vie culturelle thionvilloise. En juin 2023, il a été décidé d'une **publication commune, rassemblant le Journal de Thionville et le TAC**. Cette nouvelle formule a permis d'élargir considérablement le public touché, grâce à sa distribution dans plus de 24 000 boîtes aux lettres, dans l'ensemble des bâtiments municipaux, équipements culturels et sur des sites de distribution extérieure Grand Public (gare, gares routières, P+R, etc.).

Le 1^{er} festival des idées, Politéïa, a pris place à Thionville du 16 au 19 mars 2023.

Initié par l'adjoint à la Culture et la Ville en collaboration avec l'association Des Mots & Débats, cet événement est né du ressenti, au lendemain des années Covid et des diverses crises sociétales plutôt anxiogènes, de redonner du sens au débat autour de sujets-clefs, en bénéficiant de l'éclairage d'auteurs, philosophes, historiens, politologues, journalistes, artistes ou encore cinéastes.

Il allait donc falloir rassembler et réfléchir collectivement au réel sens du mot « **Liberté** », thème de cette première édition.

Près de **70 intervenants** ont accepté de se plier à l'exercice et ont exploré la thématique à l'occasion **d'une trentaine** de rencontres, tables-rondes ou conférences dans différents espaces de la ville. L'événement aura d'ailleurs rassemblé près de **6 000 spectateurs**.

La soirée d'ouverture a fait salle comble et s'est distinguée par la projection en avant-première du film l'Etabli, d'après l'œuvre de Robert Linhart et en présence de son réalisateur.

Près de **500 collégiens et lycéens** ont été associés et invités à participer aux débats, grâce à la présence de certains auteurs en classe ou en assistant aux rencontres sur site.

Rappelons surtout la remarquable énergie des **80 bénévoles** qui ont rallié l'aventure et permis de garder le festival sur ses rails !



Stéphane WIESER, directeur de la Culture



DES CHIFFRES

- 35 811 entrées en 2023 (33 303 en 2022)
- 1905 scolaires accueillis
- 824 cartes d'abonnements vendues
- 218 pass vendus
- 44 semaines d'exploitation

A noter

Le cinéma est accessible aux personnes à mobilité réduite, il dispose du matériel de bouclage pour malentendants appareillés.

Certains films sont équipés d'un sous-titrage spécifique à l'intention des personnes sourdes ou malentendantes et d'une piste audio description (texte en voix off décrivant les éléments visuels de l'œuvre diffusée par casque sans fil) à l'intention du public non-voyant ou malvoyant.

SES MISSIONS

En tant qu'établissement classé Art et Essai, le cinéma « La Scala » vous propose une part conséquente de films recommandés Art et essai. Nous soutenons ces œuvres cinématographiques, parfois difficiles, par une politique d'animation adaptée qui doit être accessible à tous. Ainsi que vous soyez un cinéphile averti ou un spectateur occasionnel et, quel que soit l'année de votre naissance, nous mettons tout en œuvre pour que votre expérience dans notre salle soit mémorable.

LES PERSPECTIVES 2024

La fréquentation dans les salles françaises en 2023 confirme la puissante dynamique enclenchée en 2022. La France réussit la meilleure reprise parmi les pays de l'Union Européenne. Le cinéma La Scala n'échappe pas à la règle et voit sa fréquentation augmentée de 8 % en un an. Malgré une bonne reprise, les résultats restent en deçà de la période avant la crise de Covid-19 et des années records 2017 et 2019. Toutes nos attentes se tournent à présent vers 2024.

LES FAITS MARQUANTS 2023

- Une **modernisation des équipements de projection** avec le passage au laser dans les 2 salles.
- Le **déploiement du Pass Culture** pour les établissements scolaires mais également pour le tout public (part individuel du Pass Culture).
- Des changements dans l'équipe du cinéma avec l'arrivée de deux nouvelles hôtesses d'accueil



LE LED, LE SERVICE « ASSOCIATIONS CULTURELLES »

DES CHIFFRES

- Groupes de musiques et musiciens individuels : 49 en 2023 contre 51 en 2022
- Associations : 34 en 2023 contre 36 en 2022
- Compagnies de théâtre, chorales et orchestres : 11 en 2023 contre 9 en 2022
- Les chiffres sont stables depuis 2020.

SES MISSIONS

Ce service aide à la gestion administrative des associations et au montage de projet. Il assure le traitement des demandes de subventions.

C'est un guichet unique pour les demandes d'autorisations et de matériel pour les associations culturelles de la ville. Il assure la mise à disposition de locaux pour les pratiques artistiques suivantes : musiques amplifiées ou non, arts plastiques, théâtre, musique d'ensemble (instrumental et choral) ainsi que pour les activités administratives des associations.



Fabien FRITSCH, responsable du LED et de la nouvelle salle de concert LE LAB

LES FAITS MARQUANTS 2023

L'équipe du LED s'est vue confié la gestion de la **Fête de la Musique 2023**. Cette édition a été une petite révolution, changeant de philosophie pour donner toute la place aux artistes amateurs locaux. 4 scènes, place au Bois avec des groupes du LED, pl Cl. Arnoult avec les groupes fréquentant l'Espace R. Queneau, place Anne Grommerch pour les élèves du Conservatoire et enfin une scène ouverte pour des artistes locaux émergeant.

• au LED – chemin du Leidt

Le lancement de la **nouvelle mouture des résidences artistiques** a permis l'arrivée de 3 nouveaux artistes dans les ateliers du 1^{er} étage.

La Cie Théâtre à Dire a emménagé au cours de l'été au LED, prenant possession de plusieurs salles (Salle Théâtre, stockage technique, Loge, une partie des caves et prochainement un bureau).

Le LED continue de travailler avec le service Prévention pour **héberger les formations SST prodiguées en interne**. Une belle occasion de faire visiter les lieux et d'expliquer aux agents de la Ville le rôle et le fonctionnement de l'établissement.

Le LED **renforce ses liens avec le Conservatoire de Musique**, accueillant désormais les cours de chant Lyrique, de chant Variété, les cours de Haut-Bois et des répétitions d'orchestres variété.

Enfin, l'équipe du Led a été **associé à l'évènement**

Rooftop en collaboration avec le Puzzle, s'impliquant par son expertise et la gestion technique ainsi qu'en accueillant les participants en résidence

• Le LAB, salle de spectacle

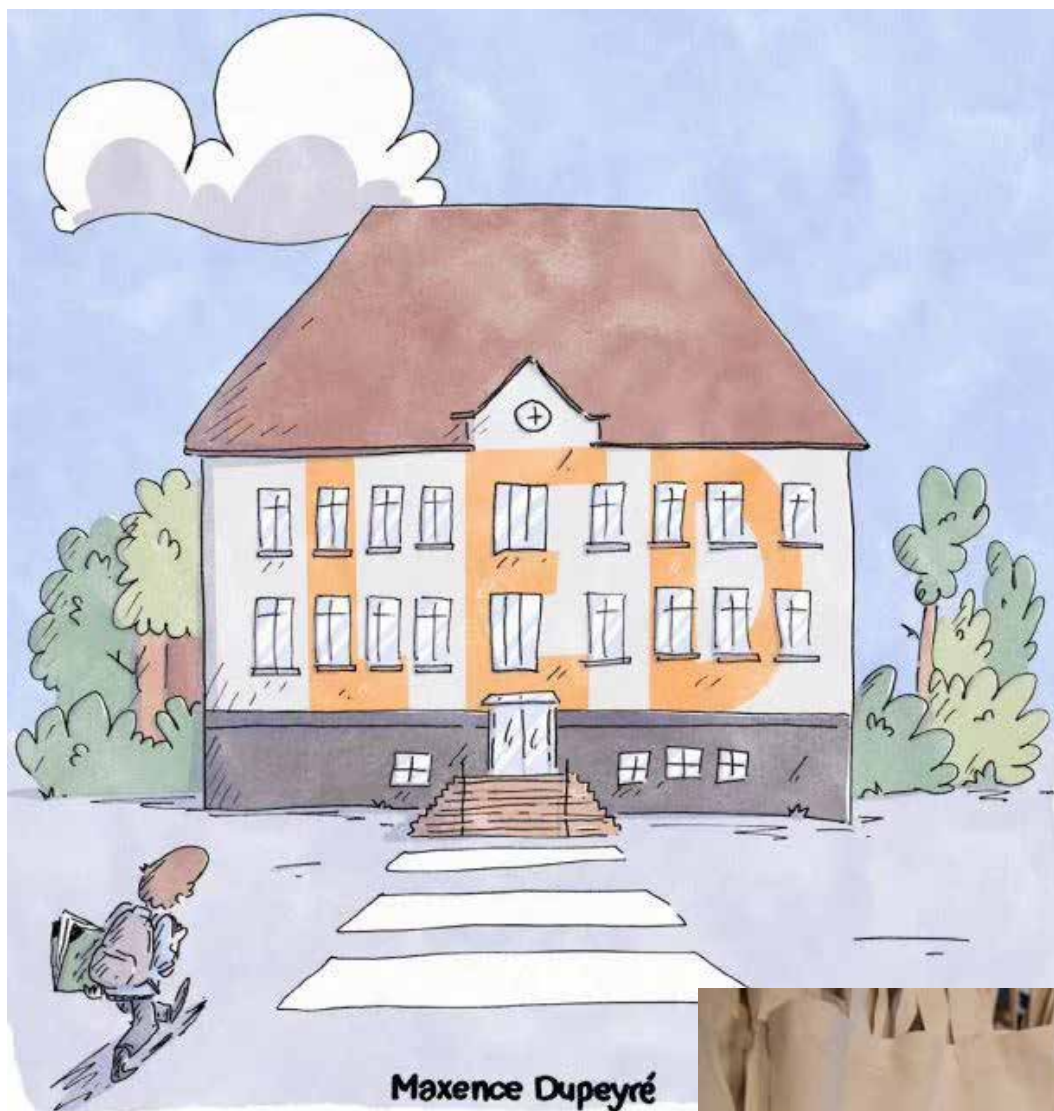
Gros dossier pour toute l'équipe, 2023 a vu le projet de salle de spectacle devenir une réalité. Deux associations ont été relogées pour permettre de libérer les locaux visés pour le LAB.

3 mois pleins de travaux, des rencontres avec les associations locales du milieu des Musiques actuelles et les professionnels du secteur, des visites pendant les travaux ... et un engouement réel, renouvelé à chaque étape, tant par les futurs usagers que les équipes de la Ville impliquées.

• A l'Espace Queneau – impasse des anciens Hauts Fourneaux

Après une panne majeure de l'ascenseur qui l'a maintenu immobilisé pendant de long mois, le problème a été résolu au dernier trimestre 2023.

Des **travaux importants** ont été réalisés pour isoler phoniquement les locaux de répétitions des combles afin de limiter au maximum la gêne occasionnée par la cohabitation des groupes de musique et des riverains. Tous les locaux étant tous attribués, pas de gros mouvement de nouvelles associations.



LES PERSPECTIVES 2024

Les perspectives sont principalement tournées vers :

Le LAB – fin des travaux, équipement et aménagement fait dans les premières semaines de 2024 avant une mise en service prévue pour avril 2024.

L'organisation de **l'édition 2024 de la fête de la Musique**, formule sensiblement identique à l'édition 2023 avec la part belle offerte aux artistes amateurs locaux

Le projet Rooftop de Puzzle est renouvelé et l'équipe du LED est toujours aussi impliquée

Enfin, 2024 c'est l'anniversaire des **10 ans du LED**. Journée portes ouvertes prévues en mars pour permettre aux thionvillois de voir ce qui se crée dans cet équipement.

DES CHIFFRES

19 concerts tout public pour 2775 spectateurs
 18 représentations scolaires dont 5 reportées pour 3221 élèves
 3 master-classes à destination des étudiants du Conservatoire en lien direct avec la programmation
 4 mises à disposition
 Un total de 44 manifestations au cours de l'année 2023

LES FAITS MARQUANTS 2023

L'Adagio a accueilli son **nouveau programmateur**.

La fréquentation, après trois années post-covid particulièrement difficiles, semble repartir à la hausse. Un public se reconstruit peu à peu.

La position centrale de l'Adagio, au cœur du Conservatoire, a permis un dialogue renouvelé entre les deux établissements et l'élaboration d'actions communes (master-classes notamment).

Une réfection de la salle et de ses espaces attenants a été engagée.

SES MISSIONS

Cette magnifique petite salle de concert de 150 places, chaque saison à l'Adagio permet d'entendre et de découvrir toutes les musiques ! Classique, jazz, musiques actuelles ou musiques du monde, l'Adagio soutient les jeunes artistes et la création émergente. L'Adagio est également le lieu privilégié de la découverte de la musique par le jeune public et les scolaires.

L'équipe assure l'élaboration de la saison musicale, de la programmation à l'organisation et l'accueil de chaque production. L'équipe assure également la programmation et l'organisation des spectacles à destination des scolaires.

LES PERSPECTIVES 2024

Une offre culturelle plus importante sera développée à l'Adagio, avec notamment la création d'une série de rendez-vous à destination du **jeune public**. Le rapprochement entre l'Adagio et le Conservatoire permettra l'élaboration d'une saison de master-classes. En 2024, le programmateur de l'Adagio assurera la programmation du Théâtre.

ADAGIO

THIONVILLE

SES MISSIONS

Le Conservatoire de musique dispense, auprès de 751 élèves, l'ensemble des disciplines musicales : pratique instrumentale et vocale, éveil musical, formation musicale, culture musicale et pratiques collectives. Celles-ci couvrent une large palette de styles allant du classique au jazz, en passant par les musiques actuelles et traditionnelles.

L'Adagio, au centre du Conservatoire, permet aux élèves de se produire en concert tout au long de l'année et de découvrir les nombreux artistes qui s'y produisent.

L'espace d'art Suzanne Savary, au 1^{er} étage, permet aux musiciens d'être sensibilisés à la jeune création artistique, contemporaine et aux modes d'expressions.

Grâce aux interventions de sa directrice, l'établissement mène une action en direction de la petite enfance thionilloise et de l'Éducation Nationale.

Des classes instrumentales se produisent dans les services de pédiatrie et gériatrie de l'hôpital Bel-Air et les maisons de retraite, favorisant ainsi l'accès de tous à la musique.

DES CHIFFRES

- L'effectif pour 2023-2024 s'élève à 751 élèves pour 41 professeurs.
- 501 Thionillois pour 250 extérieurs, 508 Mineurs pour 243 Majeurs.

LES FAITS MARQUANTS 2023

- L'accueil du **Festival Cuivres** à Thionville le 25 mars au Théâtre municipal en partenariat avec une douzaine de Conservatoires et Ecoles de musique du territoire ainsi que le Brass Band Aeolus de Paris.
- La diffusion, le 2 avril au Casino municipal, de la **création de l'œuvre de Damien Prud'homme « Respire, joue et danse » avec les classes de clarinette** en collaboration avec le CRR de l'Eurométropole de Metz et de l'Ecole de musique de Woippy.
- **Le concert des 120 musiciens membres des 3 orchestres du Conservatoire** le 12 avril à l'Espace multifonctionnel de Veymerange.
- Les Master-classes du Trio SR9 (Percussions), de Thomas Curbillon (Jazz), de Oriane Lacaille (musiques et rythmes malgaches).
- **Sur le plan pédagogique**, le Conservatoire poursuit son évolution pédagogique avec des **outils numériques innovants** : 10 heures hebdomadaires sont consacrées à l'enseignement de la MAO (Musique Assistée par Ordinateur) avec le recrutement d'un professeur
- Le Conservatoire s'ouvre en accueillant dans ses murs les élèves du **dispositif Demos** à l'issue des 3 ans

avec un cursus « passerelles », également auprès des publics empêchés en **favorisant l'accès de tous à la musique avec des interventions pour Noël et la Fête de la Musique à l'hôpital Bel-Air, mensuellement dans les Ehpad**, en s'appuyant sur une équipe pédagogique et son référent handicap Laurent Inserra

- **Journée consacrée à la découverte de l'Harmonium d'art** le 3 mai 2023
- **Création d'un atelier junior de jazz**
- **Multiplication des partenariats avec les Conservatoires du Territoire Grand Est** : Metz, Forbach, Yutz, Woippy... et les orchestres de la ville : l'Orchestre Symphonique de Thionville-Moselle, la Musique des Sapeurs-pompiers
- **Renforcement des liens avec le Pôle Musique et Danse de l'Ecole Supérieure d'Art de Lorraine** avec l'implication de plusieurs professeurs du Conservatoire de Thionville en tant que « tuteurs » pour l'accueil d'élèves en formation professionnelle
- **Renforcement des liens avec les autres structures culturelles** : Puzzle, le LED, le Théâtre, L'Adagio et l'Espace Suzanne Savary

LES PERSPECTIVES 2024

- La prise en compte du **Nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP)** - Demande de classification de l'établissement
- La **refonte des Projets d'établissement et pédagogique**
- La **Quinzaine de l'accordéon** en partenariat avec l'Adagio, Puzzle, la Scala et notre professeur et artiste Théo OULD, nommé aux Victoires de la Musique 2023
- Le **projet du spectacle du Conservatoire 2025** à partir de la création du livret de la compagnie de théâtre Les pièces détachées



De gauche à droite, Mélanie VIBRAC, Dominique GATTO, Jean-Paul DIETZ, Bénédicte LEISEN, Christophe OLLIER, professeurs au Conservatoire

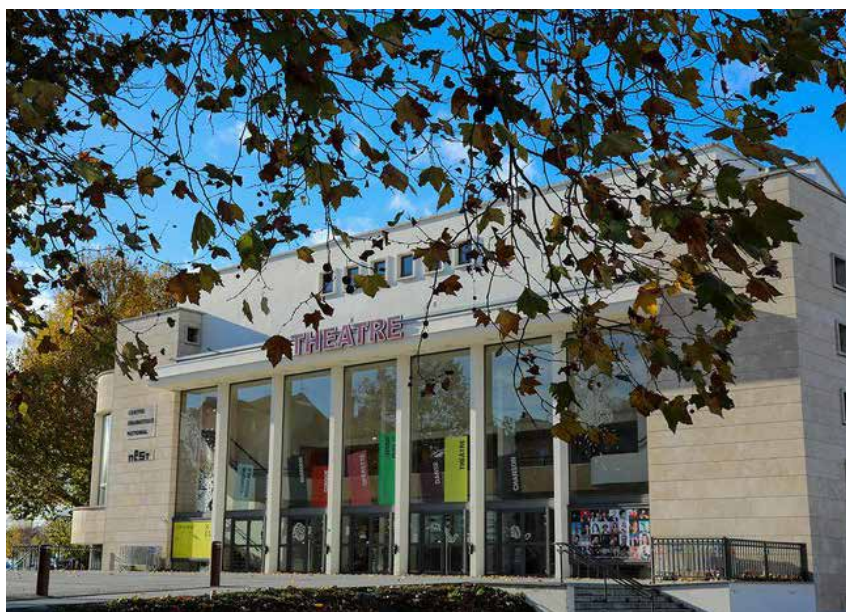
Le Théâtre de Thionville propose chaque année une programmation éclectique, de septembre à juin : théâtre, danse, concert, opéra, spectacle jeune public.

L'équipe assure l'élaboration de la saison, de la programmation à l'organisation et l'accueil de chaque production.



DES CHIFFRES

- Lors de la saison 2022/2023, 32 spectacles ont été proposés, 1 a été annulé.
- 22 216 personnes ont été accueillies.
- Sur ces 31 spectacles, 14 ont fait l'objet d'un contrat de cession, 4 d'un contrat de co-production et 14 d'une location du Théâtre à des productions privées.
- L'origine du public : 35% sont thionvillois, 40 % des environs de Thionville, 7 % correspondent à une clientèle transfrontalière (Luxembourg, Belgique et Allemagne) et 18 % sont des messins.
- Pour la saison 2023/2024, ce sont 28 spectacles qui sont programmés.



Le bâtiment, conçu par l'architecte Dominique Coulon, répond au concept de tiers-lieu, ce terme désignant les espaces d'échanges informels appelés à se démarquer aussi bien dans la sphère privée (premier lieu) que dans la sphère professionnelle (second lieu). De tels espaces constituent en effet un enjeu majeur dans les villes pour la culture et la sociabilité à l'ère du numérique : l'établissement troisième lieu s'inscrit ainsi dans une politique certes culturelle, mais aussi sociale, éducative et scientifique.

LES FAITS MARQUANTS 2023

Le Projet culturel scientifique éducatif et social est un document de politique publique par lequel une collectivité territoriale détermine les objectifs d'un établissement de lecture publique avec une vision sur 3 à 5 ans. C'est un document de cadrage à la fois stratégique et opérationnel, qui permet de conduire une politique culturelle d'établissement en décrivant les orientations choisies par l'établissement. C'est un document qui s'articule autour d'une réflexion sur l'identité de l'établissement, définie en fonction des publics auxquels il s'adresse. Il implique de formaliser les axes stratégiques pour partager les objectifs et prioriser les actions.

L'équipe de Puzzle s'est lancée dans l'élaboration de ce document. La méthodologie choisie pour son élaboration repose sur une gestion en mode projet. Chaque agent est associé à la réflexion.

L'action culturelle et les arts visuels



Comme à l'accoutumée, l'année culturelle a débuté avec les **Nuits de la Lecture**, consacrée en 2023 au thème de la peur,

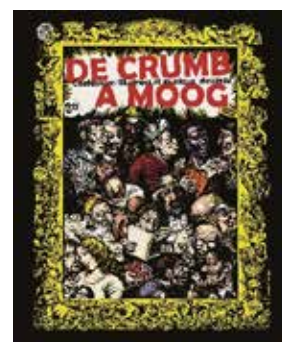
sous toutes ses formes. Une série de lectures, rencontres, spectacle, exposition, ateliers... ont été proposés au public, petits et grands, à Puzzle pour cette occasion, mais aussi une grande braderie des documents retirés des collections, qui a remporté un grand succès.

Le premier temps fort de l'année 2023 a été consacré à la thématique des animaux, avec **l'exposition « Bestiaires »**, co-construite par le Centre Jacques Brel et Puzzle. Dans cette exposition, le spectateur a pu découvrir l'inspiration toujours renouvelée que représente l'animal pour les artistes, que ce soit à travers les pratiques de la sculpture, de la projection numérique, de la gravure ou encore de l'installation urbaine. Près de 2 300 visiteurs ont pris part à cette manifestation. Au-delà de cette présentation, plusieurs ateliers, rencontres et jeux ont été mis en place autour de cette riche thématique, afin d'appréhender l'animal par un prisme original.

Puzzle a ensuite pris pleinement part au grand temps fort culturel de la ville : **Politéïa**, un festival bisannuel autour

de l'idée, pour 2023, de liberté, construit en partenariat avec l'association thionvilloise Des mots & débats. Ainsi, du 16 au 19 mars, Puzzle a accueilli une **dizaine de tables rondes, rencontres, conférences...** afin de redonner du sens au débat autour de ce sujet-clef, en bénéficiant de l'éclairage d'auteurs, philosophes, historiens, politologues, journalistes, artistes ou comédiens.

Au Printemps, Puzzle s'est associé à nouveau avec le **festival le Rayon vert**, pour proposer un éclairage soutenu sur la bande dessinée. Fort de sa collection de BD patrimoniales, Puzzle a présenté une exposition mettant en regard le travail d'un monstre sacré du 9^{ème} art, Robert Crumb, avec celui de l'un de ses continuateurs : Nicolas



Moog, du 13 avril au 13 mai. Le mois de juin a ensuite fait place à une présentation de Tsume art, concepteur de figurines manga, bien connu des collectionneurs. Autour de ces deux expositions, rencontres et ateliers ont ponctué la programmation.

Pour ouvrir la saison estivale, une **première édition de Rooftop** a permis de réunir différents usagers des studios de création numérique, en partenariat avec le LED et le conservatoire de Thionville, autour d'un concert sur le toit terrasse de Puzzle. Cette manifestation a rassemblé un public familial venu en nombre, et curieux de découvrir cet espace rarement accessible aux visiteurs de Puzzle.

En septembre 2023, une exposition, programmée par le CJB, a été proposée au public, **autour de la couleur bleue**. Cette teinte a en effet inspiré de nombreux artistes, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Elle est chargée de symboliques, qui évoluent au fil du temps. Ainsi, cette présentation nous a fait voyager du bleu puissant de l'Egypte ancienne jusqu'aux installations lumineuses du collectif messin Puzzle, en passant par le célèbre bleu Klein et les œuvres emblématiques de Jacques Monory. Pour accompagner ce temps fort, la Médiathèque a présenté une sélection de livres d'artiste autour de cette thématique, et a organisé une séance de détente musicale autour de la blue note.

Pour conclure l'année 2023 en beauté, la **cinquième édition de Replay**, l'événement Puzzle dédié aux jeux vidéo et arts numériques, a fait la part belle à rétrogaming,



jeux indépendants et tournois retransmis en live sur twitch. Autrefois l'apanage des jeunes garçons, le jeu vidéo est aujourd'hui une pratique universelle qui séduit des millions de joueurs et joueuses de tout âge. Replay, c'est

la déconstruction de l'image du gamer enfermé dans sa chambre, c'est un rappel que tout le monde joue, et que le jeu vidéo n'est qu'une forme de divertissement parmi tant d'autres, accessible et destinée à toutes et à tous.

Les rendez-vous réguliers continuent de ponctuer la programmation culturelle de Puzzle. Chaque univers propose une ou plusieurs actions de manière régulière. Pour 2023, de nouveaux rendez-vous ont vu le jour : club manga, ateliers d'écriture, et tea-time qui permet de découvrir l'actualité et la culture anglo-saxonne.

Les arts visuels

Au fil des manifestations, les expositions sensibilisent le public à la jeune création artistique afin de créer un effet de surprise et d'émerveillement sans cesse renouvelé. Ainsi, les deux expositions proposées en 2023 dans l'Espace d'art Suzanne Savary ont proposé une vision différente et complémentaire de ce qu'est l'art aujourd'hui.

En 2023, l'art a également gagné la rue, avec **une exposition itinérante, en partenariat avec le réseau Citéline-Kéolis**. Pendant plusieurs mois, les créations originales inspirées de 5 artistes contemporains ont ainsi sillonné les rues de la ville.

2023, ce fut aussi **15 expositions d'artistes amateurs à l'Espace In Vitro, 3 artistes en résidence au Led et enfin un artiste à la Chapelle des Lépreux**.

Le numérique à Puzzle prend plusieurs formes :

Trois studios de création numérique : l'un pour la prise de son, l'autre dévolu à l'image, et enfin un dernier pour tous les aspects post-production. Une dizaine d'ateliers a permis de les faire connaître au public à travers des propositions d'initiation variées.

Un conseiller numérique, qui a permis l'accompagnement de 156 personnes, via des rendez-vous individuels ou des cours collectifs

Limédia, la bibliothèque numérique du Sillon lorrain : depuis 2013, celle-ci permet d'emprunter des livres numériques, de consulter des documents patrimoniaux, de mener des recherches dans la presse ancienne locale, de lire la presse et d'écouter de la musique en ligne, de regarder des vidéos en ligne. Depuis mai 2023, les adhérents de Puzzle ont également accès à **Numos, la bibliothèque numérique développée par le département de la Moselle**.

Projet en direction des publics éloignés

Puzzle propose des actions, collections et services à destination des **personnes porteuses de handicap**. Avec l'appui de la Mission Handicap, des manifestations sont régulièrement mises en place pour garantir à ces publics une égalité d'accès à la culture.

A noter également le développement de **partenariats ciblés en fonction du public visé** : hôpitaux, Ehpad, mission locale, CCAS, associations spécialisées dans le domaine social..., **la création et l'accroissement de fonds spécifiques, notamment autour des concepts de « Facile à lire », « Français langue étrangère et d'intégration » et « Bibliothérapie »** et la mise en place d'actions spécifiques pensées pour ces publics : personnes hospitalisées et aidants, seniors en perte d'autonomie, personnes en situation d'illettrisme et public allophone.



Pierre-Henri WEHR, univers jeunesse
et Jean Sébastien GUILLERMOU, univers adultes



Christiane MATHIS & Barbara LACHAUD, univers Images et son

DES CHIFFRES

5 422 inscrits, soit 12,6% de la population thionvilloise (la moyenne nationale se situe à 11%), dont 51,44 % de moins de 12 ans
210 102 documents empruntés, romans, bandes dessinées et mangas en tête
4 796 documents acquis
181 accueils scolaires à Puzzle, et 78 à la Médiathèque de la Côte des Roses
Près de 300 animations organisées dans le réseau et hors-les-murs
5 882 followers sur le compte Facebook de Puzzle, 1 792 sur celui d'Instagram
156 personnes accompagnés par le conseiller numérique

LES PERSPECTIVES 2024

Le Projet culturel scientifique éducatif et social, la suite. Le travail entrepris courant 2023 a permis de poser les premières étapes de diagnostic du projet, et les réflexions ont d'ores et déjà permis de dégager des pistes d'amélioration intéressantes. La réflexion se poursuivra autour des missions et valeurs de Puzzle. Une synthèse de propositions formulées par différents groupes de travail sera présentée durant le premier semestre.

Puzzle poursuivra son action de promotion et de diffusion culturelle sur tous les champs de la lecture publique, en passant par l'art et le numérique. Puzzle poursuivra son action de promotion de la lecture en participant et renouvelant ses actions autour de la Nuit de la lecture avec de nombreuses propositions. Au printemps, Puzzle proposera un second rendez-vous autour de l'illustration avec une présentation de l'œuvre graphique de Martin Jarrie.

Durant tout le premier semestre 2024, la programmation

culturelle de Puzzle prendra naturellement **une teinte sportive, dans le cadre des JOP 2024** : concours artistique, bibliographie et expositions viendront rythmer ce moment. Enfin, l'année se clôturera par un **événement consacré aux contes, pour enfants mais aussi pour adultes**.

Les rendez-vous réguliers seront toujours proposés, avec une **petite nouveauté pour les ados : les midis chillés, propositions de courtes formes culturelles audiovisuelles**. Pour faire connaître ces actions, le programme culturel de Puzzle sera présenté sous une nouvelle forme, plus claire et lisible.

L'arrivée d'un nouveau conseiller numérique va permettre de relancer les permanences et prises de rendez-vous pour une assistance individuelle sur place. Il va également relancer les cours collectifs d'initiation à l'informatique et au numérique, à Puzzle, mais aussi à l'Espace Saint Nicolas, en partenariat avec le CCAS.



Antoine LEFEVRE, Pôle numérique



Lorraine CORSIN, Pôle Administration



François CALARDINI, Univers Image et Son



Mickael BENALLOU, Equipe Sécurité



Camille TOUSSAINT, Univers Adultes

LA DIRECTION DU PATRIMOINE

La Direction du Patrimoine gère et met en valeur le patrimoine historique de la Ville à travers les archives municipales, le Musée archéologique du Pays Thionvillois – La Tour aux Puces et les monuments remarquables et historiques de Thionville. Elle assure également la gestion des associations patrimoniales et les jumelages, coordonne les manifestations de la Ville de Thionville à connotation historique, mémorielles ou commémorative, et participe aux volets patrimoniaux des projets urbanistiques.

DES CHIFFRES

- 2237 visiteurs accueillis lors des Journées Européennes du Patrimoine sur l'ensemble des sites ouverts
- 6 interventions dans les lycées et collèges afin de sensibiliser les élèves au patrimoine
- 38 tombes remarquables recensées à Volkrange et Oeustrange
- 30 fiches patrimoniales et 1 visite guidée réalisée sur Oeustrange

LES FAITS MARQUANTS 2023

Concernant l'animation, 73 collégiens et lycéens ont été sensibilisés sur le patrimoine de Thionville au travers d'interventions hors les murs et 24 jeunes ont participé au dispositif de la DRAC « C'est mon patrimoine » de concert avec la Maison des Quartiers.

Concernant la conservation, un plan pluriannuel de restauration de calvaires a été réalisé.

Un calvaire daté du XVII^e siècle, situé au croisement du chemin du colombier et de la rue Gaston Vincent à Elange a été restauré.

A noter également la conservation préventive de deux calvaires accidentés en attente de restauration et une étude du mobilier XVIII^e siècle, attribué à l'atelier Greef, conservé dans l'église de la Visitation à Oeustrange

LES PERSPECTIVES 2024

La **Restauration de l'Autel de la Patrie** sis place Claude Arnoult (MH) ainsi que deux calvaires.

Le **recensement des architectures remarquables des villages** (Garche, et Koeking) dans le cadre de la refonte du PLU ;

Le **récolement des monuments aux morts et monuments commémoratifs** ;

Des **études des tombes des cimetières de Beauregard, Garche, Guentrange et Veymerange** ;

Des études patrimoniales sur les chantiers d'urbanisme en projet ;



En haut, de gauche à droite : Véronique GOSSIAUX, Frédéric GAUDINET, Bruno TOUVERON, une stagiaire, Catherine CHAOUCHÉ et Eric BRUYERE
En bas, de gauche à droite : Julie HUMBERT, Jennifer KOPF et Fanny PISTORIUS

SES MISSIONS

Le Musée de la Tour aux pucés est un musée d'archéologie labellisé « Musée de France ». Outre ses missions de conservation, l'institution présente des collections permanentes à travers 8 salles thématiques, accueille régulièrement des expositions temporaires et assure une médiation à destination des scolaires par des visites guidées et des ateliers.

LES PERSPECTIVES 2024

La mise en place d'un TPE couplé à un logiciel de caisse à l'accueil du musée ainsi que **d'un nouveau logiciel de gestion des collections**, micromusée.

Des expositions et des conférences

- « Thionville s'enflamme pour les Jeux » du 2 avril au 22 septembre
- « Bacchus » du 21 novembre au 16 mars 2025

Des médiations

Mise en place d'une **offre à destination des seniors**

Création d'un **nouvel atelier « Restauration rapide » à destination des scolaires et des familles**

« Jurassique Pâques : chasse aux œufs...de dinosaures » le samedi 30 mars ;

la Nuit Européenne des Musées le 18 mai « Les 12 travaux d'Epuces »;

les Journées de l'archéologie les 15 et 16 juin ;

les Journées Européennes du patrimoine les 21 et 22 septembre ;

Halloween Le secret de la potion le 30 octobre ;

80ème anniversaire de la Libération de Thionville, le 09, 10 et 11 novembre

Journées Défense et Territoire, le 15, 16 et 17 novembre 2024

Grand jeu de Noël, du 23 novembre au 20 décembre 2024

DES CHIFFRES

- 8404 visiteurs accueillis, dont 2475 scolaires et 4906 pour les expositions temporaires ;
- 2922€ de recettes pour la boutique
- 590 participants aux animations Halloween, Jurassiques Pâques, Nuit des Musées
- 100 publications FaceBook
- 27 ateliers « les petits arkeos »
- 5 expositions présentées : « Archéologie, une histoire à creuser », « Oui ! le mariage à travers les siècles », « Empreintes, à la découverte des sceaux », « A Dada ! Le cheval dans le jouet »
- 4 conférences organisées sur l'archéologie
- 2 catalogues d'exposition écrits, conçus et édités en interne
- 1 exposition sur la sigillographie aménagée pour le public atteint de cécité (cartels vocaux et en braille, cheminement spécifique, proposition d'immersion)



Isabelle REYTER, responsable des expositions

LES FAITS MARQUANTS 2023

S'agissant des opérations de conservation, acquisition en don de 5 assiettes en émaux de Longwy, restauration d'un biberon en verre Gallo-romain, récupération de fossiles anciennement présentés dans les vitrines du restaurant VTF de Volkrange.

Installation d'une alarme incendie dans le cadre du plan de sauvegarde des biens culturels.

S'agissant des travaux de recherche, mémoire sur les blessures par armes tranchantes au sein des nécropoles mérovingiennes du Grand Est par Olivia Féraud, recherche INRAP sur l'agglomération romaine de Florange-Daspich et les archives de fouilles de J.-J. Hatt et intervention auprès des étudiants de Licence et Master de l'Université de Lorraine parcours Patrimoine, Art, Histoire et Archéologie

Des expositions :

- « *Archéologie, une histoire à creuser* », du 11 février au 30 avril, en partenariat avec la DRAC Grand Est avec un cycle de 4 conférences sur l'archéologie entre mars et avril 2023 ayant réunies 90 personnes, la création d'un atelier « Les petits arkéos » en lien avec l'exposition et la réalisation d'un atelier « les petit arkéos » avec des adultes handicapés venant du CET de Volkrange en collaboration avec les Archives Départementales de la Moselle.
- « *Oui !, histoire du mariage* » du 13 juin au 14 septembre.
- « *Empreinte, à la découverte des sceaux* » du 17 octobre au 4 février, exposition empruntée aux Archives Départementales de Moselle avec la réalisation de 2 ateliers spécifiques à destination des scolaires et d'une visite guidée pour un groupe malvoyant.

- « *A Dada ! Le cheval dans le jouet* » du 25 novembre au 04 février 2024.

Des animations :

- Jurassiques Pâques le 8 avril
- Nuit des Musées le 13 mai : spectacles contés ayant pour thème les légendes de la Tour aux Puces
- Journées Européennes du Patrimoine avec 2 représentations du mariage de Hoche par la Cie Théâtre à dire le 16 septembre
- Halloween « la malédiction de Touthanmolethon » les 25 et 28 octobre avec deux jours d'animation : mercredi et samedi (avec ouverture jusqu'à 20h) et la décoration du musée sur l'ensemble des vacances scolaires

De la médiation :

- Extension du musée « Playmobil » par la mise en place de 3 nouveaux dioramas : salle protohistoire, salle croyances gallo-romaines, salle bas moyen-âge.
- Création de 2 nouveaux ateliers : « Les petits arkéos » et « Mozantik » avec 27 ateliers « les petits arkeos » réalisés sur l'année scolaire soit 549 enfants et 8 ateliers « Mozantik » réalisés depuis le début de l'année scolaire 2023-24 soit 181 élèves
- Mise en place d'une offre à destination des familles lors des vacances scolaires avec la réalisation de 7 ateliers soit 56 personnes (adultes + enfants)
- Réalisation d'une visite du musée Playmobil, de l'exposition « Histoire à creuser » et d'un atelier archéologie avec 6 résidents du CET de Volkrange (en collaboration avec les Archives Départementales de Moselle)



Bénédicte JOLY, Régie des Œuvres

SES MISSIONS

Les Archives municipales assurent la collecte, le classement, la conservation, la communication et la valorisation des documents écrits et iconographiques de Thionville. Elles accompagnent les services pour les aider à préparer le versement de leurs documents, qu'ils soient sur support papier ou numérique. Le public accueilli concerne les services municipaux soucieux de s'appuyer sur leurs archives dans la gestion quotidienne,

des citoyens en quête de preuves, des chercheurs, des généalogistes amateurs ou confirmés ou de simples curieux. Le service veille sur l'ensemble des 3,5 kilomètres de documents déjà présents dans les dépôts, et prépare la conservation des données nativement électroniques pour que les données informatiques produites aujourd'hui soient encore lisibles dans plusieurs siècles.

LES PERSPECTIVES 2024

Numérisation de plans cadastraux de Thionville et annexes, matrices cadastrales de Thionville, registres d'état civil et tables décennales

Mise en place « Mnesys Expo », portail web dédié à la valorisation des documents archivistiques (cartes géographiques, plans, cartes postales, état civil, délibérations municipales, etc.)

Grande collecte sur le sport

Participation à l'exposition « Thionville s'enflamme pour les Jeux » avec les Archives départementales et le musée de la Tour aux Puces

DES CHIFFRES

- 3 517 ml équipés pour 2 767,20 ml occupés (80 % de taux d'occupation)
- 3000 documents iconographiques numérisés
- 1 299 séances d'archives (Il s'agit des séances de travail consacrées à la consultation des archives)
- 1 034 documents communiqués en salle de lecture
- 403 demandes traitées par courrier (182 demandes généalogiques, 194 recherches administratives et 27 historiques)
- 203 registres de délibérations de la Ville de Thionville numérisés (1790 à 2020)



Stéphane THEVENIN, Archivage numérique et Iconographie



Frédéric GAUDINET, responsable des Archives

LES FAITS MARQUANTS 2023

Entrée en fonction du logiciel d'archives Mnesys et mise en place de 12 143 liens médias

Indexation et dépouillement de 194 ouvrages et nombreux périodiques dont 118 numéros de Actualités Industrielles Lorraine, 562 documents d'archives analysés.

Conditionnement du journal le Pèlerin (1896-1923) et de journaux allemands de la Seconde Guerre mondiale

39,8 ml de documents éliminés

Acquisition d'une gravure de Sierck du 18^{ème}, 1 carte géographique du duché de Luxembourg du 18^{ème} siècle, 28 cartes postales anciennes et 2 ouvrages anciens sur la Moselle au 19^{ème} siècle.

Restauration de 15 anciens registres d'état civil et 2 tables décennales, 4 registres de délibérations (Volkrange, Veymerange, Oeustrange), 16 affiches, 2 plans et 2 registres de réintégration (traité de Versailles)

Mise en place de nouveaux capteurs de surveillance de température et d'hygrométrie pour le silo d'archives Réaménagement et modernisation de la salle de lecture (lumière et prise électrique pour chaque table) Réception d'une classe de seconde du lycée Charlemagne sur le thème de l'évacuation.

Participation aux JEP avec une exposition sur les anciens commerces thionvillois

DES CHIFFRES

- Relation et dialogue avec 82 clubs et 17 associations sportives scolaires fédérant 15 000 licenciés
- Gestion de 16 gymnases et salles couvertes, 9 stades et des équipements en libre accès (en collaboration avec la DCVE)
- Organisation de presque 100 manifestations sportives
- Attribution de 653 750 € de subventions à 37 clubs subventionnés pour soutenir leur projet sportif (579 000€ de subventions de fonctionnement, 38. 750 € de subventions exceptionnelles et 36. 000 € de subventions d'investissement)
- Attribution de 245 chèques Thi'Pass Sport (aide à la licence) aux jeunes thionvillois pour un montant total de 7. 557 € soit en moyenne un chèque de 30 € par jeune
- Plus de 106 000 € attribués en soutien aux actions spécifiques destinées aux jeunes :
- 65.035 € au titre des différentes bourses gérées par le service
- 8. 774 € à APSIS pour les ateliers jeunes, avec 6 ateliers réalisés par 49 jeunes (18 filles et 31 garçons)
- 15. 000 € à L'Office Municipal des Sports pour l'opération estivale « Tickets Sports »
- 10. 000 € à la Ludothèque
- 7. 235 € aux associations locales pour les animations estivales Moselle Jeunesse
- Près de 2000 jeunes bénéficiaires directs des actions mises en place
- 71 lauréats de bourses : 53 bourses permis (dont 19 pour des jeunes issus de QPV + 13 jeunes en situation de fragilité financière), 16 bourses BAFA-BAFD, 2 bourses initiative
- Plus de 400 jeunes accueillis lors d'événements collectifs (RDV de l'emploi, Prox aventure, nouveaux arrivants, délocalisation du PIJ au Puzzle, intervention et visite dans les classes)
- 400 personnes sont venues au salon Job d'été 2023
- Plus de 1000 jeunes participants sur les actions Tickets Sports et animations estivales.
- En matière d'information Jeunesse, 2085 passages ont été recensés au Point Info Jeunes

SES MISSIONS

Le Service des Sports gère les équipements sportifs municipaux (gymnases et stades), organise et pilote les relations avec les clubs sportifs et les associations. Il élabore et met en œuvre une animation sportive dynamique et de qualité. A ce titre, il est le service référent en matière d'organisation de manifestations sportives, qu'elles soient d'envergure ou de dimension locale. Ce service gère et évalue les dispositifs municipaux visant à favoriser et à développer l'accès à la pratique sportive pour tous (Thi'Pass Sport, Plan POIT-volet APS, Application Jooks...). Le Service Jeunesse s'adresse aux jeunes Thionvillois de 11 à 30 ans. Il est chargé de mettre en œuvre le projet « Jeunesse » de la Ville développé autour de 3 dimensions :

Une philosophie : porter un regard positif sur la Jeunesse (source d'énergie, de créativité, d'innovation...)

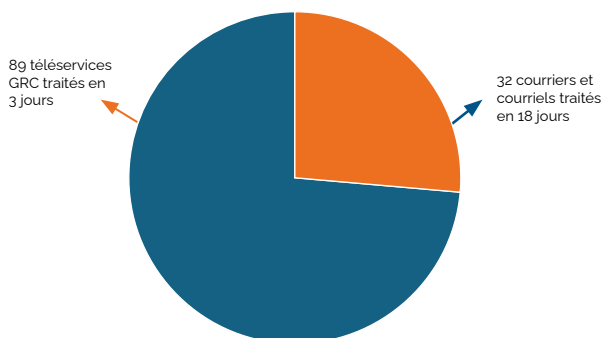
Une approche : dans chaque domaine de la vie quotidienne (logement, santé, formation, emploi, loisirs, mobilité...) les jeunes expriment des besoins spécifiques. La mission du service Jeunesse est d'identifier ces besoins et, avec le concours des structures partenaires, d'y apporter des réponses adaptées.

Une méthode : travailler en réseau avec l'ensemble des acteurs Jeunesse du territoire sur la base des principes de concertation/co-construction et d'évaluation.

3 axes prioritaires d'intervention sont actuellement identifiés : conduire les jeunes vers l'autonomie et favoriser leur engagement (bourses permis, bourses BAFA, bourses initiative, ateliers jeunes, actions vie étudiante...), créer des espaces d'expression (RDV de la Jeunesse, coordination accueils de jeunes, communication...- cf. perspectives 2024) et contribuer au développement d'une offre de loisirs éducatifs (Tickets Sports, animations estivales...)

Pour atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus et conserver une relation de proximité avec le public cible, le service Jeunesse gère également et anime le Point Infos Jeunes (structure labellisée par l'Etat, située en centre-ville).

121 demandes « usagers » traitées en 2023



Paul DIAZ, Service Jeunesse



Camille BALIEUX et Geneviève MESTRE, Point Info Jeunesse

LES FAITS MARQUANTS 2023

- Une analyse fine des coûts d'exploitation des différents équipements sportifs et diagnostic approfondi des besoins en termes de travaux, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de mesure de sobriété énergétique.
- Participation active, en lien étroit avec le pôle DGST, à la conception et au suivi des programmes de travaux (et/ou d'entretien) dans différents équipements sportifs :
- **Modernisation du Centre MultiSport La Millaire** : nouvelle sonorisation, mise en place de la fibre et du Wi-Fi, remise en peinture intérieur et extérieur (façade),
- **Futur complexe SPOT** : analyse des besoins en lien avec les futurs clubs résidents : ATGRS et CEET, équipement du mur d'escalade, acquisition du matériel non sportif, visites de sites, ...
- Terrain d'honneur du stade de Guentrange : externalisation de l'entretien du terrain, occultation et sécurisation du site.
- Soutien à l'organisation de manifestations sportives d'envergure notamment le **Championnat d'Europe Master d'Escrime** au Centre Multisports la Milliaire (CMS) en mai avec le club Escrime 3 Frontières.
- Expérimentation d'une nouvelle manifestation : la **journée du Sport au Féminin** le 8 mars.
- **Conception du programme d'action autour des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) à Thionville et des Mini Jeux Thionville 2024**
- Conception et mise en œuvre du nouveau projet Jeunesse de la Ville (cf. introduction-présentation du service)
- **Création des « rdv de la jeunesse »** : 3 rencontres ont été organisées en 2023 (LED, NEST, Puzzle).
- Attribution de 2 bourses initiatives (2x1000 €) à un couple de jeunes pour un projet de création d'une série animée. Ils ont été récompensés d'une bourse de 1.000€ chacun, qui leur a permis de financer la réalisation d'une bande-annonce en vue de démarcher des producteurs.
- **Forte augmentation du nombre de jeunes bénéficiaires des bourses « permis de conduire », notamment en QPV** (+58 % par rapport à 2021 et + 75% par rapport à 2022)



LES PERSPECTIVES 2024

- Renforcement de l'équipe de la DJS et développement de nouvelles missions.
- **Mise en service et gestion du nouveau complexe « SPOT »**, préparation de l'inauguration prévue le 26/06.
- **Création d'un terrain de basket 3x3 au parc Welvert**
- Réalisation de fresques sur le plateau du Street WorkOut et terrain 3x3 (cf. ateliers jeunes)
- Préparation à l'accueil de manifestations sportives d'envergure internationale : **Open de Tennis ATP 100 en Mars 2025 et candidature à l'accueil d'une étape du Tour de France à l'été 2025.**
- **Mise en place du programme d'actions JOP 2024** autour de 5 piliers :
 - Etape du Relais de la Flamme Olympique le 27 Juin 2024
 - Mini Jeux Thionville 2024 à destination des élèves de niveaux élémentaires
 - Promotion des activités physiques et sportives pour tous
 - Développement équipements sportifs (cf. ci-dessus)
 - Animations et Cœur de Ville : Design actif et décoration du centre-ville, Animations sportives, culturelles, festives Olympique et Paralympique durant l'été ...
 - Développement de la communication en direction des publics jeunes,
 - Évolution des animations estivales dans le cadre du programme JOP : déploiement des animations en cœur de ville et dans les quartiers politique de la ville ainsi qu'au centre aquatique communautaire de Thionville.
 - Vie étudiante : événement spécifique « accueil des étudiants dans la ville » en septembre, soirées, travail en lien avec les commerçants et les établissements d'enseignement supérieur pour coordonner une offre dédiée à ce public,
 - Travail d'aller vers et organisation d'ateliers thématiques collectif par le PIJ.





LE PÔLE « DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES »



LA DIRECTION ADMINISTRATIVE DU PÔLE TECHNIQUE

SES MISSIONS

Cette direction assure la prospection et la mise en place des partenariats financiers, notamment du mécénat.

Elle assure également le suivi des incorporations de voiries et met en œuvre des enquêtes publiques relatives au déclassement de terrains du domaine public communal.

Elle dispose d'un pôle « secrétariat » et d'un pôle « Comptabilité » qui intervient pour l'ensemble des directions du Pôle de la Direction Générale des Services Techniques.

DES CHIFFRES

- 5 806 engagements, 4 293 bons de commandes et 6 383 factures traitées en 2023
- 5 150 000 € de subventions perçues en 2023 et 6 816 981 € de subventions prévues pour 2024
- 125 050,55 ml de voiries incorporées en 2023

LES PERSPECTIVES 2024

Des incorporations de voirie à venir avec la requalification du site « Klopp » - route de Longwy, le lotissement de 5 pavillons d'habitation, 23 rue des grands chênes et l'avenue Comte de Berthier. Des Certificats d'économie d'énergie (CEE) valorisés à hauteur prévisionnelle de 6 816 980 €

LES FAITS MARQUANTS 2023

Des incorporations de voiries finalisées avec l'impasse des Aveliniers, la boucle des chansonniers et la croix Hépich, des incorporations de voiries sollicitées et en cours de traitement avec le clos de la Birgasse.

Des subventions acquises, notamment pour la rénovation et extension du Centre Social Jacques PREVERT en provenance de la CAF pour 674 470 € ; la requalification d'entrée de Ville « Route de Metz » avec le Fonds vert pour 103 450 € et la Région pour 387 506 € ; la création d'un **arboretum au Domaine de Volkrange** avec le Fonds vert pour 21 320 € et la construction d'un **nouveau théâtre en bois (NEST)** – Maîtrise d'œuvre avec l'Etat / DRAC pour 650 000 €

Des demandes de subventions ont été déposées pour la construction d'un **accueil périscolaire à Volkrange** à destination de la CAF pour 750 000 € et du DSIL

2024 pour 431 406,25 € ; la **végétalisation de la Cour d'école « Les Semailles »** à destination de l'Agence de l'eau pour 124 780,50 € et la **rénovation énergétique des vestiaires de Guenrange** à destination du Fonds vert pour 171 150 €.

Des Certificats d'économie d'énergie (CEE) valorisés. Soucieuse de limiter sa consommation énergétique, la Ville de Thionville réalise des opérations qui sont valorisées dans le cadre du dispositif des CEE (rénovation patrimoine bâti, modernisation éclairage public, suivi consommations de carburants). Grâce à ce dispositif et après rédaction du dossier, la Ville perçoit une recette liée à la vente de ses certificats. A ce titre, les subventions perçues pour 2023 ont été de 5 150 000 €.



Caroline STASIAK, Emilie VALLET et Réjane NICOLAS, agents du Pôle Secrétariat

LA DIRECTION DES MOYENS COMMUNS

SES MISSIONS

La Direction des Moyens Communs assure la gestion des achats permettant le fonctionnement courant des services, l'enregistrement et la valorisation des travaux, la gestion et la maintenance de la flotte des véhicules municipaux et la prestation d'entretien et de nettoyage des établissements communaux.

LES PERSPECTIVES 2024

Des projets d'acquisition de **nouveaux véhicules**, notamment un camion 12T pour les Espaces Verts, une laveuse haute-pression, plusieurs véhicules pour les ateliers, un véhicule pour la Police Municipale ainsi qu'une citadine électrique.



Olivier SCHARFF, service Garage

DES CHIFFRES

12 640 demandes de travaux enregistrées et 11 788 demandes clôturées
81 véhicules utilitaires, 46 véhicules légers, 4 motos, 12 poids lourds, (2 camions Ampliroll, 5 camions bennes, 3 camions grue, 1 camion nacelle, 1 Médiabus), 9 engins de nettoyage (6 balayeuses dont 3 poids lourds et 3 laveuses), 2 vélos électriques triporteurs, 2 vélos électriques
1 pelle, 2 mini-pelles, 2 chariots élévateurs, 1 chargeur télescopique, 2 caissons aspire-feuilles et 3 aspirateurs de voirie, des tracteurs, remorques, des machines d'entretien d'espaces verts ainsi que des équipements de salage sur poids lourd, balayeuses et tracteurs
Plus de 1 000 interventions du service Garage
2 620 bons de commandes traités par le Magasin,
400 livraisons faites durant l'année dans les écoles et les différents sites de la Mairie,
+ de 1 800 références traitées en magasin tous domaines confondus (plomberie, hygiène, bureautique, E.P.I...),
52 bâtiments entretenus par entreprise, 19 bâtiments entretenus par 10 agents municipaux

LES FAITS MARQUANTS 2023

Mise en place du **système de géolocalisation** sur les nouveaux véhicules de la flotte récemment livrés.

Dans le cadre de **l'amélioration des conditions de travail des agents du garage**, prise en compte de la station de lavage intérieure et extérieure avec remise aux normes des 2 postes de production d'eau sous haute pression.

De nombreuses ventes de matériels sur le site AGORASTORE pour un montant de 56 387 €.

Des formations de perfectionnement pour le logiciel ASTECH ont été organisées afin d'optimiser les procédures et de mettre en place de nouveaux outils favorisant la gestion des stocks.

Un étiquetage complet de la réserve a été opéré ainsi que la mise à jour des références, le stock tournant a été mis en avant afin d'apporter une **vigilance particulière aux références à forte rotation**.

L'année 2023 a également été marquée par la **mise en place de l'ensemble des marchés de nettoyage des bâtiments communaux** (4 lots : Vitrages, Scolaires, Culturel et Autres bâtiments), ainsi que la relance anticipée du marché de prestations de nettoyage à sec.

LA DIRECTION DU PATRIMOINE BÂTI

SES MISSIONS

La direction du Patrimoine Bâti est composée de deux services.

Le service Construction et Maintenance gère les opérations de construction, de réaménagement, de réhabilitation, d'entretien et de mise aux normes des bâtiments appartenant à la Ville et au CCAS.

S'agissant des travaux neufs et de conservation du patrimoine, elle représente le maître d'ouvrage, sur les plans technique, administratif, et financier, lors des phases de programmation, conception et réalisation de projets neufs ou de restructurations lourdes et agit en tant que maître d'œuvre sur les opérations d'adaptations mineures ou grosses réparations, rédige les pièces écrites des marchés, assure la coordination et le suivi physique et financier des travaux.

En ce qui concerne la maintenance du patrimoine bâti, elle organise et suit les opérations d'entretien et

de maintenance des installations techniques, du bâti, des installations de sécurité incendie et de protection intrusion, ainsi que les contrôles réglementaires obligatoires. Elle lance des consultations et suit les marchés relatifs aux prestations de services et de travaux qui découlent de la maintenance, elle agit en tant que maître d'œuvre pour la réalisation, en régie directe ou par des entreprises, d'installation de traitement d'eau, de chauffage (fuel et gaz), de climatisation et des contrôles réglementaires (air, eau, gaz,) et rédige les marchés d'exploitation et de maintenance des installations thermiques.

Le service Intervention Bâtiment Logistique réalise, en régie, des installations sanitaires, électriques, des travaux de menuiserie et des travaux peinture. Il gère également les prêts de matériel (canopy, podium, ...) et l'accompagnement technique et logistique des manifestations sur la collectivité.

LES FAITS MARQUANTS 2023

Projet de rénovation du centre social Jacques Prévert



Philippe THIRIAT, Menuiserie

Projet du périscolaire de Volkrange



La livraison du chantier des façades de la mairie A B et C. Les travaux de façade de la Mairie Bâtiment A et les menuiseries Bâtiment A, B et C ont représenté 1 343 000 €

La poursuite des travaux du gymnase municipal.

Les études de projets importants tel que le marché global de performance du nouveau crématorium (phase APD), le concours de la Maison des Solidarités et de la Citoyenneté et les missions de maîtrise d'œuvre d'un nouveau périscolaire à Volkrange (phase DCE) et la rénovation du Centre Social Jacques Prévert (phase Marché de travaux).

Le lancement du marché global de performance du nouveau NEST.

La notification du marché de maintenance et performance des installations thermiques pour 8 ans.

La maîtrise d'œuvre pour les équipements du parking en silo du quartier de la gare.

A noter également le réaménagement de l'accueil des Services Techniques pour 35 000 €, l'aménagement de la Maison des Projets pour 44 000 €, l'aménagement d'une salle de spectacles au LED pour 145 000 €, la réfection de l'étanchéité de la Salle du Val Marie pour 82 000 € et divers travaux dans les écoles pour 806 000 € et de travaux de sobriété énergétique pour 321 000 €.

La rénovation d'anciens chalets de Noël pour mise à disposition – Camping et écoles.

La rénovation de la salle Anne Grommerch.

L'installation du salon à l'envers et des championnats d'Europe d'Escrime – Vétérans au Centre Multisport de la Milliaire.

La fabrications de boîtes à livres pour les villages.

DES CHIFFRES

Le patrimoine municipal et du CCAS représente au 31 décembre 2023 265 300 m² comprenant notamment :

25 000 m² de locaux administratifs,

53 500 m² de locaux scolaires,

41 000 m² de locaux sportifs,

38 000 m² de locaux culturels et sociaux,

5 000 m² de salles municipales,

13 000 m² pour le parking des capucins

583 000 € de budget de fonctionnement, en augmentation de 15 % par rapport à 2022

11 103 000 € de budget d'investissement, en augmentation de 16,5 % par rapport à 2022 dont 321 000 € d'amélioration de la sobriété énergétique spécifique (isolation de combles, remplacement de sources lumineuses par des Leds...)

3314 demandes de travaux enregistrés, en augmentation de 9,2 % par rapport à 2022

3 209 demandes de travaux traitées, en augmentation de 0,4 % par rapport à 2022

549 interventions en électricité, 685 en menuiserie, 235 en peinture, 762 en plomberie et sanitaire, 47 en maçonnerie et 903 en logistique

LES PERSPECTIVES 2024

9 920 000 € d'investissement pour des continuités et nouvelles opérations, dont 695 000 € pour le patrimoine scolaire - Hors Budget Supplémentaire.

525 700 € de budget de fonctionnement.

Des travaux d'amélioration des installations thermiques 2024/2025 : 1 152 000 €.

Participer activement à Thionville 2024 – Terre de jeux.

La livraison du Complexe Jean Burger en mai 2024 et du nouveau parking en silo de la Gare en septembre 2024.

Le début des travaux pour plusieurs grosses opérations, le nouveau Crématorium, le péricolaire de Volkrange, la rénovation du Centre Social Jacques Prévert.

Le début des travaux de remplacement des menuiseries de la Mairie bâtiment D et E.

La procédure pour choix d'un opérateur du marché global de performance du nouveau NEST.

La rénovation de l'école maternelle des Basses-Terres.

L'optimisation des prises en charge des demandes de manifestations pour une meilleure anticipation et organisation des interventions,

L'anticipation des travaux à réaliser pendant les vacances scolaires avec les jobs d'été et ateliers jeunes



Mur d'escalade de SPOT



Daniel FINET, Menuiserie



Jany BALLAND, Menuiserie



Projet du nouveau crématorium

LA DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

SES MISSIONS

Ce service assure l'instruction et le suivi des différentes autorisations administratives liées à l'occupation du domaine public et notamment les permissions de voirie, les arrêtés de circulation pour travaux, les arrêtés d'occupation du domaine public...

Il instruit et traite également les Déclarations de Travaux, les Déclarations d'Intention de Commencement des travaux et les avis de Travaux Urgents.

Il traite les dégâts au Domaine Public et gère le patrimoine des ouvrages d'art de la Ville.

Il élabore des diagnostics routiers, des études de circulation, de signalisation et de sécurité routière et réalise des études techniques de requalification des espaces publics, voiries, réseaux divers, espaces verts, aires de jeux et terrains de sports.

Il organise, exécute et suit le programme annuel de réfection de la signalisation horizontale, le Plan « Vélo », le programme de modernisation du réseau d'éclairage public et des feux tricolores. Il assure également la maintenance de l'éclairage spécifique des monuments et des illuminations de Noël et intervient sur le mobilier urbain et les fontaines.

Ce service établit et exécute le programme d'entretien de la voirie (Grosses Réparations de Voirie-Plan de mise en Accessibilité de la Voirie (PAVE), entretien du plateau piétonnier, travaux liés aux signalements.

Il gère et organise la viabilité hivernale.

Il effectue également des travaux en régie : fauchage mécanique et manuel des espaces publics, terrassements divers et mise en œuvre d'enrobés, entretien du mobilier urbain, entretien des fossés, maçonnerie VRD, mises en sécurité diverses.

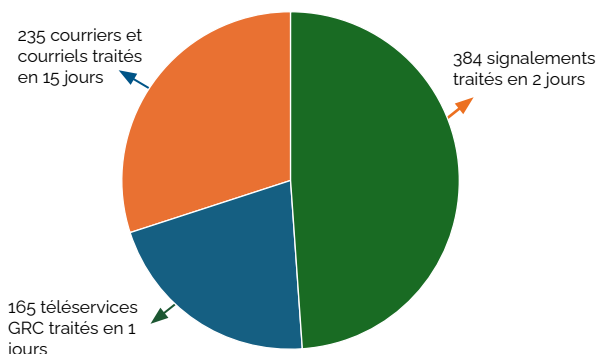


Réfection des allées - Parc Nelson Mandela (tranche 2)

DES CHIFFRES

- 125 km de voiries et 30 ouvrages d'art
- 57 km de pistes cyclables
- 117 permissions de voirie
- 114 avis de travaux urgents (ATU) suivis
- 96 actes d'autorisations de transports exceptionnels
- 7 000 points lumineux en éclairage public
- 1389 interventions sur le réseau d'éclairage public
- 783 actes gérés via la plate-forme ST/DICT
- 212 avis sur permis de construire
- 1660 arrêtés d'occupation du domaine public et de circulation produits
- 54 constats d'occupation illégale du domaine public
- 38 carrefours à feux
- 176 interventions sur les carrefours à feux
- 32 sites bénéficiant d'un éclairage spécifique représentant 1 000 points lumineux,
- 740 motifs d'illuminations de Noël composés à 80 % de LED, 1428 heures de pose et de dépose et 622 heures de réparation des illuminations de Noël,
- 8 000 ml de guirlandes composées à 90 % de LED
- 870 heures d'intervention pour le comblement des nids de poule et 20,4 tonnes d'enrobés
- 1400 heures d'intervention pour la réfection des trottoirs et reprises diverses, 99 tonnes d'enrobés et 48 tonnes de laitier
- 170 heures pour la mise en place de bacs à sel dans les quartiers
- 1046 heures pour l'entretien des fossés
- 396 heures pour l'entretien des chemins ruraux et des trottoirs sablés, 73 tonnes de laitier et de calcaire

784 demandes « usagers » traitées en 2023



LES PERSPECTIVES 2024

Les réaménagements de voirie et les requalifications

La requalification de la **rue de la Daucherie**.

La requalification de la **traversée de Volkrange** et l'enfouissement des réseaux dans le cœur du village.

Le démarrage de la requalification complète de la **Côte du Haut du quartier Côte des Roses** dans le cadre de l'ANRU II.

La réfection de la voirie de la **rue du Général Walker**

Le renouvellement de la couche de roulement de la **Chaussée d'Asie**

Les travaux de voirie de la route de Metz.

Les travaux relatifs aux Projets Urbains Partenariaux des **Puisatiers** et de la **CRS 36 chemin du Fort**.

La finition des travaux d'aménagement route d'Escherange à Oeutrange.

L'éclairage public et les enfouissements de réseaux

La poursuite de la modernisation de l'éclairage public

La mise aux normes des carrefours à feux tricolores

La modernisation de l'éclairage public dans le cadre du Plan Climat

La poursuite de la mise aux normes de l'éclairage des stades

Les mises en lumière

La réfection de l'éclairage de mise en valeur du **Beffroi** et du **bâtiment B de l'Hôtel de Ville**.

Et encore...

La poursuite des plans « Vélo » et « Climat ».

L'aménagement d'une **zone de sports et loisirs** à Garche.

La rénovation des terrains de tennis de Guentrange.

La végétalisation des cours d'écoles des **Semailles**, **J.J. Rousseau** et de **Saint Pierre**.

La restauration d'une partie du **mur du cimetière de Volkrange**.



Guillaume PIERRE – DEPU, Equipements, Voirie et Réseaux



Vincent ZULIANI et Philippe GLIEDNER DEPU, Equipements, Voirie et Réseaux



Requalification de la voirie - rue du Commandant Sigoyer et impasse Ermesinde

LES FAITS MARQUANTS 2023

Les réaménagements de voirie et les requalifications

Le démarrage des travaux de requalification complète de la **route de Metz**.

La requalification complète (enfouissement de réseaux, rénovation de l'éclairage public, rénovation des signalisations et de la voirie) de la **rue du Commandant Sigoyer et de l'impasse Ermesinde**.

La réfection de la voirie de la **route des Romains**.

La sécurisation du **carrefour Meilbourg – Route de Mondorff – RD1**.

L'éclairage public et les enfouissements de réseaux

La mise en œuvre de la **Trame Noire**.

L'enfouissement des réseaux France Télécom et éclairage public **impasse Ermesinde**.

La modernisation de l'éclairage public **Avenue Saint Exupery, Cour de Rome, Route des Romains**.

La modernisation de l'éclairage public dans le cadre du Plan Climat : **boucle des Roseaux, rue Dupont des Loges, impasse des Giroflées, passage route de Guenrange**.

La rénovation de l'éclairage du **stade de Guenrange**.

Les mises en lumière

La mise en lumière du **Temple Protestant**.

Les ouvrages d'art

Les travaux de levée des réserves et de **parfait achèvement** de l'aménagement de la **Passerelle de l'Europe**.

L'accompagnement technique pour le compte du SMITU des travaux relatifs aux ouvrages surplombants la Moselle et les voies SNCF pour les lignes du B.H.N.S.

Les pistes cyclables.

La création et la sécurisation de plus de 4 kilomètres de piste cyclable (**Route des Romains et Rue Paul Albert**).

Et encore....

Le déploiement des **premières bornes de recharge pour véhicules électriques** (21 bornes – soit 42 points de recharge).

La création de la **première cour d'école résiliente (école élémentaire Poincaré)**.

La réfection des allées du **parc Nelson Mandela – phase 2**.

La **réfection de la Halte Nautique**.

Le **remplacement du pont levis du Vieux Château de Volkrange**.

L'étude de restauration d'une partie du mur du cimetière de Volkrange.

La rénovation du terrain synthétique du club de Veymerange

La création d'une nouvelle rampe de skateboard au complexe sportif de Guenrange

La rénovation du city-stade de Saint-Pierre

Le développement d'un **logiciel métier pour la gestion administrative du domaine public**.



SES MISSIONS

Cette Direction intervient dans les domaines suivants :

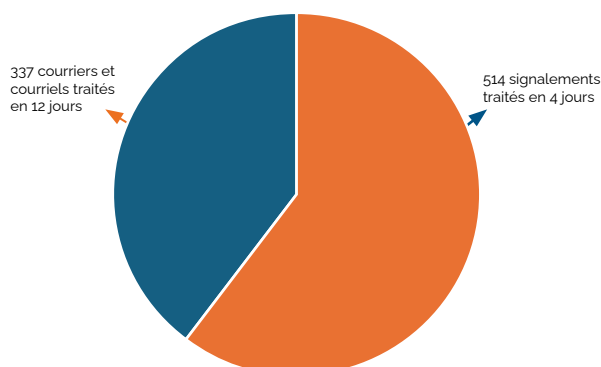
- l'entretien paysager et le fleurissements saisonniers ou pérennes répartis sur l'ensemble de la ville et de ses quartiers-villages ainsi que l'élagage des arbres d'alignement.
- le nettoyage des voiries et des espaces publics, le vidage des corbeilles, la recharge des distributeurs pour le ramassage des déjections canines si nécessaire, ainsi que le ramassage des feuilles mortes.
- la prise en charge des problématiques environnementales telles que la mobilité, la renaturation et restauration de milieux naturels, la biodiversité, la lutte contre les nuisances sonores, le suivi des Installations Classées pour le Protection de l'Environnement et des enquêtes publiques, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, la gestion des antennes relais et la gestion des jardins familiaux de la Ville.

DES CHIFFRES

- 65 hectares d'espaces verts entretenus
- 19 733 arbres dont 6753 d'alignement
- 12 980 arbres dans les parcs et jardins
- 39 000 plantes annuelles et 50400 plantes bisannuelles produites
- 1 680m² de serres chapelles et 960m² de serre en verre
- 552 corbeilles en Ville et 84 dans les villages
- 102 canisettes en Ville et 43 dans les villages
- 719 tonnes de produits balayage mécanique
- 341 tonnes de déchets verts
- 28 tonnes de déchets verts en fosse cimetière
- 131 tonnes de produits balayage manuel
- 357 dépôts sauvages ramassés
- 80 tonnes d'encombrants en dépôt sauvage à la Côte des Roses
- 2 dépôts sauvages amiantés enlevés par une entreprise privée
- 518 affichettes enlevées sur les panneaux et feux tricolores



851 demandes « usagers » traitées en 2023



LES PERSPECTIVES 2023

Thionville va instaurer le **permis de végétaliser sur le centre piétonnier** pour encourager le développement de la végétalisation et de la biodiversité en milieu urbain. Une démarche participative, destinée à fleurir les pieds d'immeubles et les façades. Le principe est simple : la mairie fournit les premières plantes. Charge aux habitants de les entretenir.

LES FAITS MARQUANTS 2023

48 opérations communes de propreté associant les services Nettoyement, Espaces Verts ainsi que les services de la Communauté d'Agglomération.

5 opérations « Cleanwalker » ont été organisées à la demande d'associations.

Poursuite de l'éco pâturage sur les bastions République et Luxembourg, 5 chèvres et **1 naissance en mai**

Revégétalisation du Parc Mandela avec création de haies vives, d'un cani parc, plantations d'arbres, d'arbustes et de plantes grimpantes

Création d'une micro-forêt au Val-Marie

Plantation mécanisée de bulbes sur deux sites supplémentaires Entrée de ville Cormontaigne/Parc Mandela

Extension du jardin éphémère, pérennisation de la structure devant le Beffroi et test de structures pérennes Rue Neuve

Création d'un Arboretum au Domaine de Volkrange : plantation de massifs de vivaces et de 95 arbres aux essences adaptées aux conditions climatiques actuelles, mise en place de nouveau mobilier urbain moderne

Création d'une aire de jeux en bois Domaine de Volkrange et réhabilitation des anciens jeux sur 4 sites

Poursuite du déploiement de la gestion centralisée de l'arrosage automatique

Implication des équipes dans le choix d'essences lors

de divers projets de réaménagement (Cour résiliente les Semailles, carrefour Beuvange/Volkrange, Parc Mandela...)

Traitement des chenilles processionnaires en interne avec atomiseur spécifique

Plantation de 24 arbres au Stade de Guentrange dans le cadre des actions menées avec DJS pour les JO.

Acquisition de matériel électrique pour l'entretien des espaces (debroussailluses, réciprocaturs, taille-haies, souffleurs, tronçonneuses) **légers et peu bruyants** ;

Sentier de découverte du Beerenweg : 4 panneaux avec les thématiques « Les essences forestières », « l'entretien de la forêt », « la ripisylve : corridor de la biodiversité », « la sylviculture » ont été mis en place sur le sentier de 2.5 km.

Le Programme d'éducation à l'environnement : le volet « Biodiversité » s'est étoffé avec de nouvelle découverte : les chaînes alimentaires, le milieu forestier, la lecture de paysage, une exploration sur mesure de « la biodiversité » en fonction de votre projet d'école ou de classe, les mystères de la migration, de merveilleux oiseaux...

La Ville a organisé la **2^{ème} Edition : Thionville côté Nature : « Les petites bêtes » en mai**. Cette manifestation avait pour enjeux et objectifs de conforter la dynamique d'animation sur le territoire et renforcer la sensibilisation à la nature et à sa sauvegarde auprès du grand public et des scolaires. Pour cette année, le fil conducteur choisi est le thème des petites bêtes et plus particulièrement la préservation de la biodiversité.



Xhevat ZYLFIU et Mevludin JASAREVIC, Espaces Verts



Marc DIMANCHE et Patrice RIDOLFI, DCV - Nettoyement



LE PÔLE « CITOYENNETÉ »



LA DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES AFFAIRES SCOLAIRES

SES MISSIONS

La direction de l'Education et des Affaires Scolaires encadre et forme l'ensemble des agents municipaux chargés de l'action éducative, elle garantit des accueils de qualité dans les écoles maternelles et élémentaires sur l'ensemble des temps périscolaires (accueil du matin, pause méridienne, accueil du soir).

Elle impulse des projets favorisant l'accueil et la réussite des enfants et coordonne des activités et des animations à vocation éducative.

Elle assure le suivi de la vie matérielle des écoles et gère les crédits de fonctionnement et de gratuité scolaire.

Elle met en application la carte scolaire et procède aux inscriptions scolaires et périscolaires.

L'accueil du public au sein de la direction a été organisé uniquement sur rendez-vous. Ce fonctionnement permet un accueil plus personnalisé selon les besoins de la famille.

DES CHIFFRES

- 30 écoles (15 écoles élémentaires et 15 écoles maternelles)
- 1247 élèves en maternelle, 53 classes (rentrée 2023-2024), effectifs en baisse de 51 élèves
- 2107 élèves en élémentaire, 98 classes (rentrée 2023-2024), effectifs en baisse de 82 enfants
- 38.23 € par enfant de maternelle et 40.80 € par enfant d'élémentaire, dotation permettant de doter les enfants en matériel individuel ou les écoles en matériel collectif
- 950 enfants qui déjeunent journellement dans les différents restaurants, effectif en hausse de 5% par rapport à la rentrée 2022-2023.
- Près de 300 enfants accueillis par jour sur 15 lieux différents pendant le temps périscolaire

LES PERSPECTIVES 2024

La cour résiliente des écoles élémentaire Les Semailles à Elange et maternelle J.J. Rousseau

Les enseignants, les élèves, les parents d'élèves ont travaillé sur une nouvelle cour dans ces écoles. Le but étant de rendre la cour à tous, et de pouvoir y faire d'autres jeux, voire de pouvoir faire classe à l'extérieur. Les travaux sont en cours et devrait s'achever à l'été 2024.

La réhabilitation de l'école maternelle des B. Terres

L'école maternelle a besoin d'un rafraîchissement et de travaux lourds comme la réfection de la toiture, l'isolation thermique. Les travaux vont démarrer dès septembre 2024. Tous les enfants seront accueillis au sein de l'école élémentaire. Avant il faut tout emballer et transférer tout le mobilier. Un lourd travail attend le personnel de cette école mais cela est pour le bien être des enfants et des adultes.

Les projets dans le cadre du PEDT

Le PEDT doit pouvoir être force de proposition sur de nouvelles activités, il doit être en constante évolution et novateur. Il s'adresse à tous les périscolaires municipaux mais aussi associatifs.

Année 2024, année exceptionnelle toutes les écoles et les périscolaires se mettent en action pour les jeux olympiques et paralympiques.

Les défis au sein des périscolaires continuent par période scolaire (rebond sur raquette de badminton, bilboquet, passe-cerceau, frisbee et corde à sauter) l'enfant qui gagne le défi reçoit un jeu, une médaille

et pour renforcer une cohésion d'équipe une coupe est offerte au périscolaire gagnant.

La réalisation d'un court-métrage avec une technique en stop-motion est en préparation dans chaque périscolaire en relais sur le thème « Selon vous, à quoi ressemblent les jeux olympiques dans 50 ans ? », ce projet est galvanisant et rafraîchissant auprès des enfants parce qu'ils lient l'art et le numérique autour de la création d'un dessin animé.

Des panneaux et des mascottes avec utilisation de matériaux de récupérations seront fabriqués en collaboration périscolaires/écoles.

Le passage des marchands sera décoré sur le thème du sport à travers les 5 continents. Les toiles seront installées en juin. Les enfants ont aussi été amenés à réfléchir à un transport en mode doux original qui sera représenté entre chaque toile pour faire un lien tangible entre chaque périscolaire. Ce qui fait également référence au relais de la flamme entre écoles qui se fera en mode doux cette année.

Un repas à l'aveugle sur un temps de pause méridien sera organisé en avril pour 1200 élèves de niveau élémentaire thionvillois déjeunant en restauration scolaire. L'objectif pédagogique est d'expérimenter la privation d'un des sens principaux de l'être humain : la vue.

Dans le cadre du Plan-Mercredi, avenant au PEDT, des rencontres sportives seront effectuées entre les différents centres sociaux tout au long de l'année.

LES FAITS MARQUANTS 2023

Le dossier **d'inscription en périscolaire** est passé totalement en mode dématérialisé. Un gros accompagnement a été nécessaire pendant tout l'été pour expliquer aux familles les différentes étapes.

Cela a permis de supprimer le dossier papier et également a fait baisser le nombre d'appels du matin pour modifier les prestations.

Les animateurs, les ATSEM ont suivi des **formations sur le handicap, PRAP et sur le harcèlement ainsi qu'une sensibilisation au bien-être au travail**. Le personnel était satisfait que l'on prenne en compte leurs besoins.

Les agents de service des restaurants scolaires ont visité la société Oméga détentrice du marché de livraison de repas sur les sites de restauration scolaire. Elles (ce ne sont que des femmes) ont vu toute la chaîne de fabrication des repas qui arrivent sur les sites au quotidien et la complexité de préparer autant de repas. Les agents de restauration ont suivi également les formations SST, HACCP et incendie, essentielles au besoin de leur métier.

Deux grandes **animations ont eu lieu lors de la**

restauration scolaire : une sur la découverte des fruits exotiques et une autre sur le pain. Des jeux éducatifs ont clos ces animations et les heureux gagnants ont été récompensés par des lots.

Les enfants des écoles maternelle et élémentaire Jacques Prévert vont désormais déjeuner à l'EHPAD de la boucle des Prés de Saint-Pierre. Il était nécessaire par manque de place sur le restaurant et par sécurité de ne plus les diriger vers le restaurant scolaire des Coquelicots. Ils sont ravis de leur nouveau restaurant et des nouveaux repas.

Le site de la Garenne est devenu un périscolaire à part entière, une classe de la Garenne ayant été fermée et l'autre transférée à l'école de la Petite Saison.

Un **concours de dessin** a été organisé sur le thème, dessine un nouveau mode de transport pour le père Noël. Ce concours était adressé à tous les enfants de Thionville. Les 3 meilleurs dessins parmi les 3 groupes (maternelle, CP/CE1/CE2 et CM1/CM2) ont été choisis. Ce sont 9 enfants qui ont été récompensés par des livres, des jeux pour les remercier de leur participation et de leur originalité.



Véronique BRION, Directrice de l'Education et Nadia MOUNA secrétariat et comptabilité

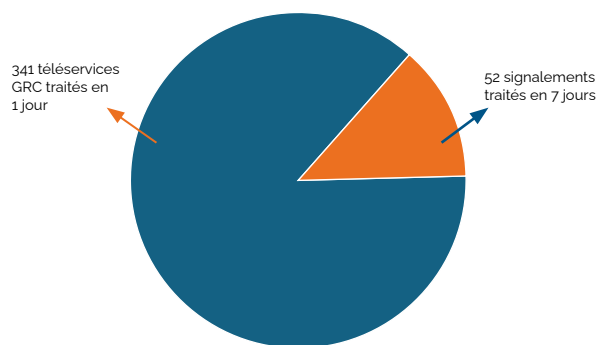


De gauche à droite, Gladys BLIES, Floriane LOMANGIELLO et Frédérique COUHERT



Vanessa DENQUIN

393 demandes « usagers » traitées en 2023



SES MISSIONS

Cette Direction assure les missions suivantes :

- Etablissement des actes d'état civil (naissances, reconnaissances, changements de nom, prénom, mariages, décès, etc...) et délivrance des divers documents en découlant,
- Tenue et mise à jour des registres d'état civil (environ 6.000 mentions annuelles)
- Délivrance des titres d'identité, des actes d'état civil, des certificats et autres documents administratifs officiels,
- Organisation des célébrations de Mariage, PACS et de baptême civil,
- Tenue des listes électorales et organisation des élections,
- Organisation du recensement citoyen des jeunes comme celui de la population,
- Accueil et information du public dans les Mairies de Quartier,
- Réalisation des démarches et formalités funéraires,
- Gestion des 8 cimetières thionvillois.

Cette Direction gère également le Centre funéraire qui assure l'accueil des familles, met à leur disposition des locaux salle de cérémonie, salons funéraires et procède aux opérations de crémation et dispersion.

DES CHIFFRES

- 2 192 naissances enregistrées en 2023, soit de 7 % de moins qu'en 2022.
- 6000 mentions apposées sur les registres d'Etat Civil
- 36000 demandes d'actes en ligne délivrés à 83 % sous 10 h et à 97 % sous 72 h.
- 177 mariages célébrés, soit 3% de plus qu'en 2022. Les divorces ont diminué entre 2022 et 2023 (79 divorces apposés en 2023 contre 100 en 2022 soit 21% de moins)
- 163 PACS enregistrés
- 19 390 dossiers de cartes d'identité et passeports instruits (contre 11 700 en 2022)
- 1 176 actes de Décès
- 10 jours de délai moyen pour obtenir un rendez-vous pour l'établissement d'une carte d'identité ou d'un passeport.
- Au Centre Funéraire Municipal, 2 723 crémations ont été réalisées.



Annie BOCK, responsable Etat Civil et Nathalie HURTEAUX



Laura BUCOLO et Priscilla KLOPFENSTEIN du service Carte Nationale d'Identité et Passeport

LES FAITS MARQUANTS 2023

- L'année 2023 a été marquée par une **nouvelle hausse significative des demandes de titres d'identité**. Pour faire face aux demandes, nos services se sont fortement mobilisés, tant en Mairie principale qu'en Mairie de Quartier de Veymerange et Garche.
- Ainsi, la Ville a investi dans un **nouveau logiciel de prise de rendez-vous**, accessible sur notre site internet mais également directement sur le site de l'ANTS. La durée des rendez-vous a été réduite et 19.390 demandes de titres ont pu être traitées.

LES PERSPECTIVES 2024

- En collaboration avec les services techniques, continuité des démarches pour la **création d'un nouveau Centre Funéraire**. L'année 2024 devrait voir le début des travaux de construction, pour une mise en service en 2025.
- Mise en place de **poubelles de tri dans les cimetières**.

LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE

SES MISSIONS

La Direction de la Police Municipale se décline en plusieurs services : la police municipale, le service du stationnement, le centre municipal d'éducation routière (C.M.E.R.T.) et le service réglementation.

La police municipale est une police pluri-communale qui intègre les communes de Terville, de Manom, de Fontoy, de Tressange et d'Angevillers. Elle intervient pour effectuer des missions de prévention et assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique en articulation avec la police nationale. Elle exerce les pouvoirs de police du Maire. Elle gère également le service des objets trouvés et le suivi des chiens catégorisés.

Le service du Stationnement est compétent pour toute question relative aux divers abonnements et à la maintenance des équipements des parcs de stationnement et horodateurs.

Le Centre municipal d'éducation routière permet de sensibiliser les scolaires et les seniors à la sécurité routière.

Le service Réglementation regroupe 4 entités différentes mais complémentaires entre elles : le secteur Foires et Marchés, le secteur Hygiène et Péril, le secteur ERP Sécurité et Accessibilité et le secteur Autorisation du domaine public (terrasses, taxis, étalages, manèges, débit de boisson, kermesses...). En relation étroite avec les différents services de la Ville ainsi que les instances externes comme la Préfecture, la Sous-Préfecture, le Service Départemental d'Incendie et de Secours, la Direction Départementale des Territoires, il facilite les démarches de l'ensemble de la population thionvilloise en leur apportant les bonnes informations réglementaires. Aussi, il apporte de l'animation dans le cœur des Thionvillois notamment avec l'installation de ses marchés et de ses foires.

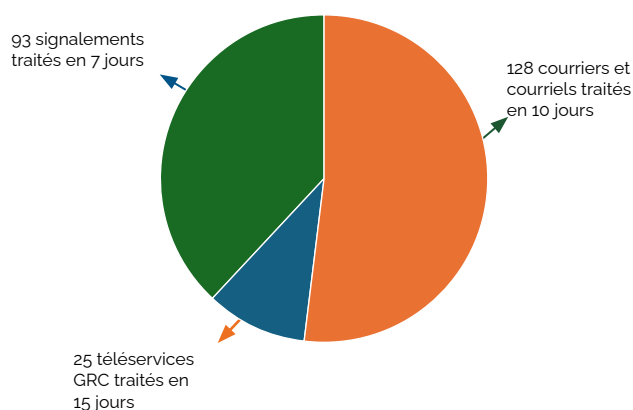
Depuis le 1^{er} janvier 2023, la nouvelle organisation du service s'articule autour de la polyvalence des agents et une autonomie liée au non-remplacement d'un chef de service.



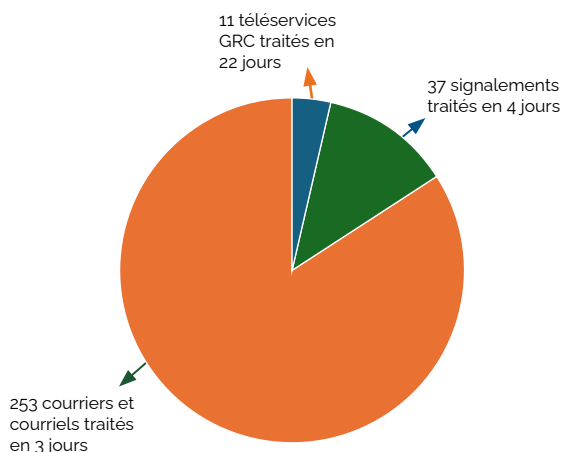
DES CHIFFRES

- 18 301 Mains courantes
- 11 316 Contraventions
- 214 Procédures judiciaires
- 353 Fourrières automobiles
- 2 673 Opérations de contrôle de la vitesse
- 380 Objets trouvés
- 5 Déclarations de chiens catégorisés
- 184 caméras de vidéosurveillance dont 43 sur la voie publique, 70 sur les bâtiments communaux et 55 sur les parkings, 1 centre de supervision
- 5 813 enfants accueillis au C.M.E.R.T., 525 permis piéton délivrés aux élèves de CE2 et 464 diplômes décernés aux élèves de CM2, 2735 élèves des classes de primaire ont suivi la formation théorique soit 112 classes, 1795 élèves des classes de primaire ont suivi la formation pratique soit 68 classes, 443 élèves des classes de niveau secondaire ont été préparés à l'ASSR soit 16 classes et 450 seniors sensibilisés à l'Espace Saint Nicolas
- 31 commissions communales de sécurité, 17 sous commissions départementales, 18 commissions d'arrondissement, 3 commissions inopinées pour contrôle, 11 Commissions de réception de travaux, 2 Commissions pour manifestation exceptionnelle et 90 dossiers de demande d'autorisation de travaux
- 17 chats errants stérilisés et tatoués
- 76 logements ayant fait l'objet de constat d'hygiène
- 15 dossiers de périls (chute de pierres, mise en sécurité de bâtiments...)
- 7 demandes de dératisation et de désinsectisation
- 3 interventions de ramassage d'animaux morts (sangliers, chevreuils)
- 12 interventions de rappel à la réglementation sur l'interdiction de nourrissage d'animaux (chats, pigeons)
- 21 dossiers ayant fait l'objet d'une demande d'entretien de terrains
- 14 immeubles ayant fait l'objet de demande d'intervention.
- 9 établissements de bouche ayant fait l'objet d'intervention.
- 24 licences de débits de boissons et restaurants définitifs
- 120 autorisations de débits de boissons temporaires
- 69 ventes au déballage
- 3 ventes en liquidation
- 3 autorisations de Loterie
- 80 autorisations de terrasse
- 9 autorisations d'étalage
- 150 autorisations d'occupation du domaine public
- 4 avis à concurrence pour l'occupation du Domaine Public (Vente de Sapins, Distributeurs de boissons, Chalet Bords de Moselle, Structures Gonflables)
- 1 arrêté d'ouverture des commerces les dimanches avant Noël
- 110 arrêtés d'occupation du domaine public
- 11 dossier taxis (changement de licence et de véhicule)
- 6 dérogations « bruit »
- 50 marchés libres
- 51 marchés alimentaires
- 15 marchés aux Puces
- 51 marchés « Gare »
- 1 foire de printemps
- 1 foire d'automne
- 1 fête patronale à Oeutrange
- 1 fête de la Musique
- 1 fête Nationale
- 78 308 € de recettes liées à l'occupation du domaine public (spots, terrasses, étalages, Taxis, chalet bord de Moselle gare routière, snacks ambulants, manèges...)
- 152 870 € de recettes liées aux marchés et autres manifestations

Police municipale - 246 demandes « usagers » traitées en 2023



Service réglementation - 301 demandes « usagers » traitées en 2023



LES PERSPECTIVES 2024

- **Elargir la zone de vidéo-verbalisation.**
- **Développer les formations en interne** des agents de police pour la professionnalisation du service.
- Assurer **la prise en gestion du parking en silo de la Gare** dès l'achèvement des travaux de construction qui devrait intervenir en septembre 2024.
- S'engager à nouveau dans une **extension de la vidéoprotection**
- Optimiser l'occupation du domaine public pour **générer davantage de recettes**

LES FAITS MARQUANTS 2023

Les violences urbaines de juin, la police pluri-communale était présente 24 heures sur 24, au côté de la police nationale, afin de faire respecter l'ordre public et essayer de contenir les dégradations liées au domaine public.

L'amplification des horaires du centre de supervision urbain, de 7 heures à 18 heures 30, afin de répondre au mieux aux appels et différentes doléances des administrés.

Le renouvellement de la convention avec la commune de Manom. Après 3 ans d'existence, la Ville de Manom a souhaité renouveler la convention afin que la Police pluri-communale puisse intervenir sur son territoire avec un quota honoraire de 8 heures par semaine.

L'amplitude des horaires dans les communes. En décembre 2023, les Maires de Tressange et Angevillers ont émis le souhait d'accroître leurs quotas horaires sur

les différentes collectivités en augmentant d'une heure par semaine le temps dédié à leurs circonscriptions. Un avenant à la convention a été signé avec les communes concernées.

Le centre de supervision urbain a continué son développement avec l'ajout de nouvelles caméras. 30 recherches ont été effectuées et 25 faits délictueux ont pu être résolus grâce aux caméras positionnées sur toute la circonscription en collaboration avec les services étatiques.

Le service du stationnement a géré le **changement de l'ensemble du matériel de péage**.

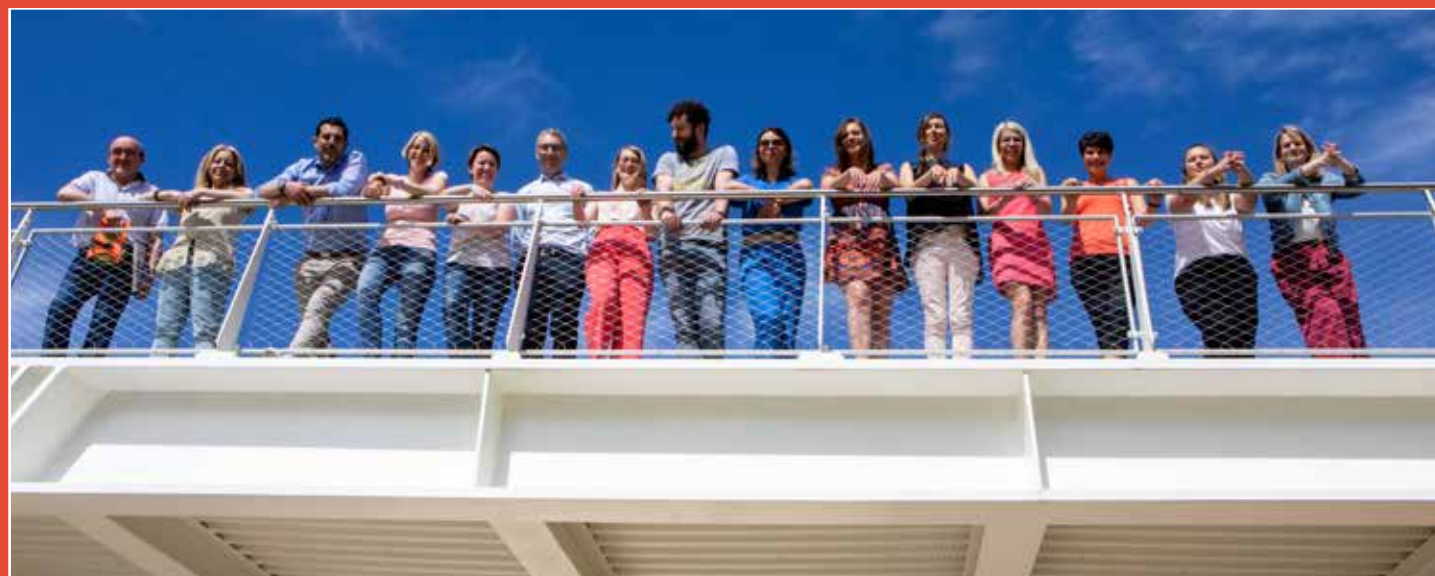
Le service réglementation s'est vu confié la **gestion de la Boîte à vélos** située Place de la Liberté.

Les placiers ont été mis à la disposition de la Ville de Yutz 1 fois par semaine chaque vendredi.





LE PÔLE « STRATÉGIE URBAINE ET NUMÉRIQUE »



LA DIRECTION DE L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE DES AFFAIRES FONCIÈRES ET DOMANIALES

SES MISSIONS

Cette Direction assure la gestion du Plan Local d'Urbanisme et du Droit des Sols (permis d'aménager, construire, démolir, déclarations préalables, certificats d'urbanisme) ainsi que le cadastre.

Le service des Affaires Foncières procède aux acquisitions et aux ventes des terrains et immeubles de la Ville. Il traite également les déclarations d'intention d'aliéner.

Le service des Affaires Domaniales assure la gestion administrative des biens communaux bâtis (logements communaux, locaux à usage professionnel ou commercial, locaux à usage associatif, garages ou boxes) et non bâtis (terres, terrains à usages agricole ou divers) ainsi que de la forêt communale, en lien avec l'Office National des Forêts et de la chasse communale. Il suit également les biens dont la Ville est copropriétaire et les biens dont la Ville et le C.C.A.S. sont locataires.

DES CHIFFRES

- 14 Permis d'aménager déposés dont 13 nouvelles demandes et 1 permis modificatif
- 187 Permis de construire déposés dont 143 nouvelles demandes, 36 permis modificatifs et 8 transferts de permis
- 529 Déclarations préalables
- 10 Permis de démolir
- 843 Certificats d'urbanisme
- 279 locaux gérés dont 42 logements, 12 locaux commerciaux ou professionnels, 210 locaux associatifs, 15 boxes ou garages
- 220 jardins familiaux
- 41 locations de terres pour plus de 65 ha de terres louées dont la plus grande partie à des agriculteurs
- 32 dossiers en lien avec l'occupation du domaine privé communal
- 710 ha de forêt communale
- 4 lots de chasse
- 469 Déclarations d'Intention d'Aliéner (D.I.A.) traitées
- Un montant total des transactions soumis à D.I.A. de 128 862 072 €
- 253 demandes d'usagers reçues et traitées sous 5 jours



Bérengère RICHARD, directrice des Grands Projets Urbains



Marie RODRIGUES, responsable Maison des Projets

LES FAITS MARQUANTS 2023

- La gestion du Plan Local d'Urbanisme avec la révision générale en cours - Elaboration du zonage et du règlement.
- **La disparition des attestations d'Urbanisme.**
- La prise en charge de l'instruction des Certificats d'Urbanisme.
- **La mise en place de la Police de l'Urbanisme.**
- La mise à jour du Répertoire d'Immeubles Localisés (R.I.L.).
- La continuité de la mise en place de la **dématérialisation complète de la chaîne d'instruction des autorisations du droit des sols avec signalement et archivage électronique.**
- Une activité de **valorisation du foncier communal.**

DES VENTES :

- **de terrains à bâtir** : rue du Vieux Collège, route du Donjon à Volkrange au profit de l'APEI, compromis de vente Rue Cormontaigne en vue notamment de la construction des nouveaux locaux de la CPAM, terrain à Volstroff.
- **de bâtis** : transfert des Lycées Hélène Boucher, la Briquerie et Charlemagne à la Région Grand Est dans le cadre de la loi de 2004 relative aux Libertés et responsabilités locales, compromis de vente ancien E.H.P.A.D. au profit de DEMATHIEU & BARD IMMOBILIER, Foyer-Résidence boucle Lamartine au profit de THERAS SANTE.

- **pour un montant total d'environ 2 549 580 euros.**

DES ACQUISITIONS :

- **de terrain** : rue Joffre pour la création d'un espace vert en cœur d'îlot, préemption d'un emplacement réservé situé Chaussée d'Asie ;
- **pour un montant total d'environ 482 362 euros.**
- **Des baux emphytéotiques** : les barres Chevreuil, Faisan et Perdrix situées à la Côte-des-Roses – Bel Air ;
- La passation de 35 nouveaux contrats ou renouvellements de mise à disposition ou locations diverses dont notamment 10 contrats de location de locaux et 21 contrats concernant le non-bâti (hors jardins familiaux).
- Une réflexion d'ensemble sur les logements et locaux associatifs.
- La continuation des opérations entrant dans le cadre du plan de relance « forêt » avec passation de marchés pour replantations en forêt communale pour les années à venir (plus de 35 000 arbres), dossier de subvention, etc.
- La déclaration dématérialisée des biens appartenant à la Ville (GMBI), cette nouvelle procédure ayant pour conséquence plus de temps consacré à cette tâche.
- **Le renouvellement des baux de chasse** (intervenant tous les 9 ans).

LES PERSPECTIVES 2024

- Le travail de **révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)**.
- Les modifications n° 6 et 7 du P.L.U.
- **L'accompagnement des Grands projets par la mise en conformité du P.L.U.** par voie de modifications.
- **Des cessions** : Chemin Sainte-Anne avec la signature d'un compromis de vente pour le futur hôtel hospitalier et pour les terrains entourant la place afin de créer des logements et des commerces, ancien presbytère de Garche, TAB à l'arrière du presbytère de Garche, bâtiment « Les Marronniers » rue de Meilbourg à Garche, Ancien E.H.P.A.D. « Les Epis d'Or » Boucle Lamartine, jardins familiaux rue de la Céramique, les Tours ICF situées Chemin des bains, terrain route de Metz ;
- **Des acquisitions** : parcelle forestière rue des Futaies ;
- **Des baux emphytéotiques** : résidentialisation des barres Chevreuil, Faisan et Perdrix situées à la Côte-des-Roses – Bel Air.
- Continuation de la réflexion sur les locaux associatifs et gestion administrative de relogements à envisager ainsi que réflexion sur le devenir des logements vacants.

LA DIRECTION DES GRANDS PROJETS URBAINS

SES MISSIONS

La Direction des Grands Projets Urbains assure la gestion des grands projets d'urbanisme avec notamment le programme de l'ANRU sur le quartier Côte des Roses-Bel Air, la ZAC Thionville Rive Gauche, le projet Thionville Rive Droite, le quartier prioritaire des Prés Saint-Pierre/ La Milliaire, ainsi que des sites ponctuels tels que le site dit de la CRS 36.



ZAC Thionville Rive Gauche, plan masse au stade concours des lots D à F et de la Maison des Solidarités et de la Citoyenneté - Extraction maquette Sodevam, octobre 2023.

LES FAITS MARQUANTS 2023

Sur la ZAC Thionville Rive Gauche :

- Approbation du dossier de réalisation et du programme des équipements publics ;
- Attribution aux promoteurs (suite à une mise en concurrence) de 3 lots en front de l'Avenue de Douai, correspondant à la construction de 435 logements collectifs (dont 117 logements sociaux) et 940 m² de surfaces commerciales ou de services de proximité ;
- Acquisition par Sodevam du foncier dit Etiam à ArcelorMittal ;
- Attribution du marché de dépollution ;
- Réunions publiques d'information des riverains et habitants le 15 mars et 17 octobre ;
- Débroussaillage du site Nord et installation du chantier de déconstruction / dépollution.

Sur le projet Thionville Rive Droite :

- Poursuite des études techniques et environnementales préalables à la création de la ZAC (sondages géotechniques et environnementaux, étude de circulation, étude de libération de voies de services SNCF, étude d'impact ;
- Concertation réglementaire : information sur le projet par voie de presse, par les outils de communication de la Ville, la Maison des Projets, l'organisation d'une réunion publique le 19 septembre et l'ouverture d'un registre numérique pour recueillir l'avis des habitants ;
- Signature d'une convention pluriannuelle de projet avec l'Etablissement Public Foncier du Grand Est en vue de réaliser les acquisitions foncières et le portage foncier à l'échelle du périmètre de la future ZAC ;
- Démarrage des travaux de construction du parking silo SERNAM (629 places publiques) et de deux bâtiments de logements, réalisés par Linkcity Grand Est.

Sur le secteur Côte des Roses – Bel Air :

- Réhabilitation de la barre chevreuil et Faisan ;
- Déconstruction de la Tour Chevreuil (4ème trimestre) ;
- Réunion publique le 4 mars 2023 ;
- Visite de Monsieur le Sous-Préfet le 10 mai 2023 ;
- Dépôt du Permis d'Aménager du NPNRU ;
- Avis favorable de l'Etat pour le dossier Loi sur l'Eau ;
- Revue de projet le 1er juin 2023 ;
- Signature de la convention GUSP et de son plan d'actions le 2 mai 2023 ;
- Signature de la charte d'insertion par l'économie ;
- Animations dans le cadre de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité ;
- Réalisation de deux cleanwalks avec les habitants,
- Réalisation d'un apéro géant avec un cinéma plein-air,
- Renforcement du partenariat avec le centre Le Lierre pour la conservation de la mémoire,
- Animation d'une dizaine de réunion GUSP avec les partenaires,
- Appui du conseil citoyen.

Sur le secteur Prés Saint Pierre / La Milliaire :

- Obtention des Déclarations Préalables permettant la réhabilitation des Tours Saint-Pierre ;
- Délivrance du Permis de Démolir de 3 bâtiments Batigère ;
- Dépôt et instruction d'un Permis de construire sur la parcelle rue de Longwy
- Réfection du city stade ;
- Sécurisation de la piste cyclable Rue Paul Albert ;
- Etude du devenir du réseau de chaleur

Sur le secteur CRS 36 :

- Réunion publique le 27 mars 2023
- Dépôt de 2 PCs par Icade
- Rédaction du PUP
- Visite de site avec la DRAC



LES PERSPECTIVES 2024

Sur la ZAC Thionville Rive Gauche :

- Travaux de dépollution du secteur Nord de la ZAC ;
- Déconstruction et dépollution du site EMC2 par l'Etablissement Public Foncier Grand Est ;
- Dépôt et instruction des permis de construire des lots D, E, F et G (Maison des Solidarités et de la Citoyenneté).

Sur le projet Thionville Rive Droite :

- Approbation du dossier de création de la ZAC à l'issue de l'évaluation environnementale du projet ;
- Signature d'un protocole de partenariat avec ICF Nord-Est en vue d'accompagner la réhabilitation du parc ICF et le relogement des locataires ;
- Consultation des aménageurs pour la réalisation de la ZAC ;
- Négociations foncières avec la SNCF en vue d'acquérir les friches ferroviaires ;
- Livraison du parking en silo de la gare ;
- Mise en service des ouvrages d'arts Konrad Adenauer et Alcide de Gasperi par le SMiTU ;
- Réhabilitation des tours ICF (phase PC).

Sur le secteur Côte des Roses – Bel Air :

- Obtention du permis d'aménager ;
- Fin des relogements ;
- Déconstruction de la barre Bécasse et de la tour Bécasse ;

- Achèvement des travaux de réhabilitation de la barre Chevreuil et démarrage des travaux de résidentialisation ;
- Poursuite des travaux de réhabilitation de la barre Faisan ;
- Démarrage des travaux sur l'espace public ;
- Poursuite de la maîtrise foncière de la barre commerciale Sainte-Anne ;
- Montage opérationnel de l'hôtel hospitalier et signature de la promesse de vente ;
- Gestion Urbaine et Sociale de Proximité : évaluation et modification du plan d'actions, continuité des actions partenariales, gestion du quartier en phase chantier ;
- Insertion par l'économique : réalisation des heures d'insertion sur les multiples chantiers.

Sur le secteur Prés Saint Pierre / La Milliaire :

- Démarrage des travaux de réhabilitation des tours Saint-Pierre ;
- Extension et travaux de réhabilitation du Centre Social Jacques Prévert ;
- Démolition des 3 bâtiments rue de la Marne et dépôt d'un permis de construire par Batigère.

Sur le secteur CRS 36 :

- Commercialisation par Icade ;
- Sondages archéologiques ;
- vente du foncier à Icade.

Thionville 2030 Rive Droite

Ouverture du registre de la Participation du Public par Voie Electronique

MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023

La participation du public par voie électronique consiste en une plateforme en ligne dédiée où vous pourrez consulter les détails du projet, accéder aux plans et aux documents pertinents, et surtout, partager vos avis, suggestions et préoccupations. Le dossier est également consultable aux Services Techniques Municipaux, 40 Rue du Vieux Collège.

Pour le consulter, c'est ici :

- Accéder au registre: <https://www.registredemat.fr/thionville-rive-droite>
- Adresser des observations ou suggestions par e-mail: thionville-rive-droite@registredemat.fr

MAISON DES PROJETS PLUS D'INFORMATION SUR LE PROJET : maisondesprojets@mairiedethionville.fr



- ▲ Concertation publique : ouverture d'un registre dématérialisé
- ▲ Affichage à des fins d'information des résidents et usagers du quartier gare



SES MISSIONS

La Maison des Projets est présente dans chacun des 7 quartiers où se trouvent un projet Thionville 2030 : Côte des Roses Bel-Air, Action Cœur de Ville, Saint-Pierre La Milliaire, Rive Gauche, Rive Droite, Couronné et CitéZen, Bus à Haut Niveau de Service.

Elle a pour objectif principal d'informer et d'accompagner les Thionvillois et Thionvilloises aux changements apportés par ses différents projets.

C'est un lieu de concertation et de rencontre, de présentation et de promotion.

La Maison des Projets accueille sans rendez-vous à la Côte des Roses Bel Air au 11A Rue de la Perdrix (entrée côté Rue de la Perdrix) et en Cœur de Ville, 24 Boulevard Foch selon un calendrier mis en ligne sur le site internet de la Ville.



Marie RODRIGUES, responsable Maison des Projets

LES FAITS MARQUANTS 2023

- L'organisation de plusieurs réunions publiques (Côte des Roses Bel- Air ; Rive Gauche ; Rive Droite)
- La participation à l'organisation de la 1ère pierre du parking en silo de la gare
- L'organisation de l'événement « déconstruction de la Tour Chevreuil » à la Côte des Roses Bel-Air
- La réalisation des travaux du local vitrine de la Maison des Projets – Boulevard Foch
- L'animation d'ateliers avec les jeunes sur les projets (Côte des Roses Bel-Air ; Action Cœur de Ville ; Rive Gauche)
- Le lancement de la création d'une plaquette Thionville 2030
- L'élaboration d'un partenariat plus étendu avec le centre Le Lierre pour la conservation de la mémoire et la concertation



LES PERSPECTIVES 2024

- L'ouverture des permanences trois à quatre fois par semaine de la Maison des Projets en centre-ville
- L'animation de la Maison des Projets du centre-ville
- La distribution de la plaquette Thionville 2030
- La réalisation d'une maquette physique des projets
- Le renforcement de la communication numérique sur les projets et sur les travaux
- Le renforcement de la communication sur site (panneaux Côte des Roses Bel-Air, palissade Rive Gauche..)





LA VILLE ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « PORTES DE FRANCE – THIONVILLE »

SES MISSIONS

Au 1^{er} janvier 2023, les compétences de la Communauté d'Agglomération étaient les suivantes :

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Développement économique : Promotion économique, création, aménagement et gestion de zones d'activité, commerce (politique locale et soutien aux activités d'intérêt communautaire), promotion du tourisme.

Aménagement de l'espace communautaire : Schéma de cohérence territoriale (SCOT), création et réalisation de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) d'intérêt communautaire, transports urbains

Équilibre social de l'habitat : Programme local de l'Habitat (PLH), politique du logement

Politique de la ville : avec notamment le programme d'actions du contrat de ville

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Accueil des gens du voyage : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Eau.

Assainissement des eaux usées

Gestion des eaux pluviales urbaines

LES AUTRES COMPÉTENCES EXERCÉES

Voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire : Création, aménagement, entretien et gestion

Environnement : Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire : Construction, aménagement, entretien et gestion

Édifices culturels : Travaux d'entretien et de mise en sécurité (églises, temples, synagogue, chapelles et presbytères)

Relations transfrontalières

Petite Enfance : Observation des besoins d'accueil, construction et gestion d'équipements nouveaux ; Relais Assistants Maternels ; transfert des structures d'accueil collectif ; soutien financier des structures associatives reconnues en tant qu'équipement d'accueil du jeune enfant

Instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme
Aménagement et développement numérique du territoire

Exploitation d'un Système d'Information Géographique (SIG)

Gestion des Archives

Soutien à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche Santé : Préservation de l'adéquation entre offre de service et besoin de proximité

Versement des contributions au Budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

Contrôle du parc d'hydrants : Poteaux et bouches d'incendie

En dehors des compétences transférées, un EPCI à fiscalité propre et une ou plusieurs de ses communes membres peuvent se doter de services communs. Un service commun a vocation à prendre essentiellement en charge les services dits fonctionnels (ressources humaines, informatique, finances, etc.).

LES SERVICES COMMUNS

Conformément au Schéma de mutualisation de la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville » adopté le 17 septembre 2015, quatre services communs ont été créés : Le service commun des systèmes d'information, le service commun des ressources humaines, le service commun des affaires juridiques relèvent fonctionnellement du pôle « Direction Générale des Services », le service commun de la commande publique relève fonctionnellement du pôle « Population, Sécurité et Réglementation ».

SES MISSIONS

Le Service Commun des Systèmes d'Information (SCSI) est composé de 4 équipes :

- Une équipe « Projets et Applications » pour accompagner les métiers dans la mise en œuvre de leurs nouveaux projets,
- Une équipe « Exploitation » avec une cellule « Infrastructure et Sécurité » qui garantit et maintient l'ensemble des infrastructures techniques et de télécommunications en condition opérationnelle,
- Une équipe « Support » qui intervient au service des usagers des systèmes d'information pour répondre aux demandes / incidents des services et accompagner les agents dans l'utilisation des outils informatiques
- Une équipe « Gestion Administrative et Financière » qui intervient sur le pilotage budgétaire et le suivi des marchés Public.

Service mutualisé intervenant sur les services de la Communauté d'Agglomération et de la Mairie de

Thionville, il a pour missions :

- le maintien en condition opérationnelle des infrastructures hébergeant le système d'information de la Ville et de la Communauté d'Agglomération : matériels et logiciels bureautiques, matériels et logiciels serveurs (systèmes), réseau intra sites et inter sites (fibre optique), téléphonie, (réseau, autocommutateurs, téléphones/smartphone...), maintenance et sécurisation, mise à niveau de l'architecture et suivi de l'état de l'art, relations avec les prestataires et éditeurs, assistance aux utilisateurs ;
- L'évolution du système d'information : adaptation de l'outillage des directions métiers (gestion des projets informatiques et conseil), évolution du socle technique et des logiciels métiers, veille technico-fonctionnelle, processus continu d'évaluation et d'amélioration de la sécurité et de la qualité du S.I ;

LES FAITS MARQUANTS 2023

La continuité du projet Ecole Numérique.

La mise en œuvre du projet SNAPTEM avec des **outils collaboratifs et un portail Intranet**.

La mise en œuvre d'une **nouvelle offre de téléphonie**.

La consolidation des infrastructures Informatiques.

L'audit de Cybersécurité avec l'ANSSI.

La mise à jour des sites Internet Ville de Thionville et Communauté d'agglomération Portes de France.

La migration du logiciel Finance vers le Nouveau Cadre Budgétaire.

La mise en œuvre d'un nouveau logiciel de gestion des archives municipales.

Le déploiement du WiFi Public au théâtre et au Centre Multisport la Miliaire.

DES CHIFFRES

840 postes utilisateurs
120 photocopieurs
60 imprimantes
270 tablettes
400 Téléphones mobiles
300 postes Téléphoniques
70 tableaux numériques interactifs (écoles)
120 applications métiers
7000 interventions annuelles environ



Jérémy FONTAN, Cyril TRAMECON, Pierre GENEVRIER derrière lui, Mickael BACH, Sabrina LEMESLE derrière elle Maxime PFEIFFERT, Anne ROSAN, Kévin DA SILVA derrière lui Mathieu BEVENGUT, Hubert ZENZIUS, Jérôme ROMANELLI, Jordane DAUMAIL et Brian WATGEN

LES PERSPECTIVES 2024

- La continuité du projet Ecole Numérique.
- Le développement du projet SNAPTEM avec des outils collaboratifs et un portail Intranet.
- Le développement de la nouvelle offre de téléphonie.
- La modernisation des infrastructures réseau Informatique.
- Mise en œuvre des recommandations de cybersécurité ANSSI.
- La mise en œuvre d'un nouveau logiciel de gestion des parkings municipaux.
- La mise en œuvre d'un nouveau logiciel de statistiques RH.
- L'équipement Numérique du Gymnase Jean Burger.

LE SERVICE COMMUN DE LA COMMANDE PUBLIQUE

SES MISSIONS

Ce service assure la gestion de la commande publique de la phase de préparation du marché à la notification de ceux-ci.

Il assiste et conseille les élus et les directions sur le choix des procédures et leur mise en œuvre, gère les procédures de consultation liées aux marchés publics, accords-cadres, autorisation d'occupation temporaire du domaine public et autres contrats, participe à la gestion des contentieux en lien avec les services juridiques et les conseils extérieurs et assure une veille juridique et prospective, gère les assurances de la préparation du marché à la déclaration et au suivi des sinistres.

Il regroupe les services de la Communauté d'Agglomération, de Thionville et de Yutz.



DES CHIFFRES

125 consultations lancées en 2023 dont 51 pour la Ville de Thionville pour 221 marchés notifiés

64 % des marchés en procédure adaptée, 17 % en appel d'offres

21 consultations déclarées sans suite

115 avenants dont 35 concernant la Ville de Thionville

109 marchés comportant des clauses sociales et/ou environnementales sur les 221 marchés notifiés par les trois collectivités

6 marchés résiliés dont 4 pour la Ville de Thionville

19 recours administratifs dont 10 concernant la Ville de Thionville et aucun recours judiciaire

18 consultations lancées en groupement de commande

3 879 retraits de dossiers de consultation des entreprises pour 644 dépôts

33 commissions relatives aux marchés à procédure adaptée

21 Commissions d'Appel d'Offres

2 Commissions Consultatives des Services Publics Locaux

2 commissions d'aménagement

1 Commission de Délégation de Service Public

5 jurys de Concours de Maîtrise d'Œuvre et de Marchés Global de Performances

LES PERSPECTIVES 2023

- **Modification au 1^{er} janvier 2024 des seuils de procédure européens** : 221 000 € HT pour les marchés de Fournitures et services et 5 538 000 € HT pour les marchés de travaux.
- **Démutualisation du Service Commun de la Commande Publique** et création d'une prestation de service entre les Villes de Thionville et Yutz.
- Mise en place d'une **procédure sur l'action d'insertion** à la Ville de Thionville par le biais des clauses sociales intégrées aux marchés ciblés.
- **Analyse et exploitation des nomenclatures internes** afin que l'achat public soit adapté aux besoins des services.
- **Mise en œuvre du « sourcing » pour certains marchés ciblés.**
- Réflexion préalable à la mise en place d'un SPASER pour chaque collectivité.

LES FAITS MARQUANTS 2023

Prolongation de la procédure de dispense de publicité et de mise en concurrence pour les marchés de travaux allant jusqu'à 100 000 €.

Contractualisation avec un avocat pour conseils et appuis techniques sur certaines consultations.

Face au surcroît attendu d'activité avec la fusion à venir des Communautés d'Agglomération Portes de France-Thionville et Val de Fensch, **volonté d'une démutualisation du Service Commun de la Commande Publique** pour un Service de la Commande Publique CAPFT - CAVDF et un service « partagé » de la Commande Publique entre les Villes de Thionville et Yutz.

Elaboration d'outils prospectifs afin de mieux cerner le besoin des services et de répartir la charge de travail sur l'année.

Mise en place et gestion de nomenclatures internes afin de contrôler les achats qualifiés d'exceptionnels ou passés en dehors de tout marché pour la Communauté d'Agglomération.

Actions de « sourcing » avec des participations à des salons d'entrepreneurs mais également de la sensibilisation d'acteurs économiques éloignés de la commande publique afin de vulgariser et simplifier le formalisme inhérent à l'achat public.

De la commande publique à la fonction achat

La fonction traditionnelle de commande publique tend à évoluer depuis la crise sanitaire du Covid 19. Cette situation exceptionnelle a mis en lumière de nombreux risques consécutifs à **l'absence d'anticipation et de**

visibilité sur les besoins, immobilisant les collectivités qui ont également dû faire face à une nouvelle façon de travailler à distance et à la gestion de nombreux imprévus.

La fonction achat implique un véritable management de l'achat public qui suppose en premier lieu un pilotage du recensement des besoins et constitue, au même titre que le sourcing ou la négociation, un levier important d'un achat performant.

Afin de permettre aux acheteurs de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue et d'innovation, chaque acteur intervenant dans la gestion du marché doit être consulté afin de faire évoluer les dossiers de consultation des entreprises en tirant tous les enseignements de la vie du marché : les pénalités étaient-elles adaptées ? combien d'achats ont été réalisés hors marchés et ceux-ci peuvent-ils être incorporés dans un prochain marché ? Le marché doit-il évoluer dans son dimensionnement pour pouvoir répondre à des besoins ponctuels similaires ? Quelles actions mettre en œuvre vis-à-vis des candidats pour répondre aux infructuosités ?

La mise en place de SPASER (Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables) pour chacune des collectivités devra respecter le même schéma car sa réussite et son effectivité supposeront une réflexion transversale préalable pour le développement d'une culture commune autour de l'achat économiquement, socialement et écologiquement responsable.

LE SERVICE COMMUN DES AFFAIRES JURIDIQUES

SES MISSIONS

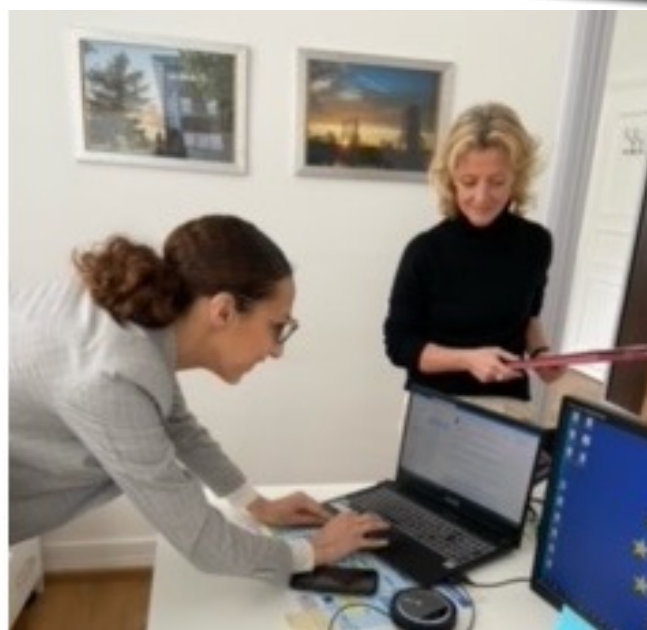
Ce service commun regroupant les services de la Communauté d'Agglomération, de Thionville et Yutz apporte aide et conseil aux élus et aux services municipaux. Il peut être consulté dans de nombreux secteurs de compétence des collectivités territoriales. Il conseille, partage et développe l'expertise juridique en apportant l'assistance juridique souhaitée aux services et aux élus, et en sensibilisant et formant les agents aux nouveaux enjeux réglementaires, il participe à la sécurisation des actes, dans le cadre de l'examen de la régularité juridique ou dans le cadre de l'assistance à la rédaction des actes proposés aux instances de la collectivité et diffuse les bonnes pratiques. Il contribue au développement d'une nouvelle offre de services au public, il gère ou contribue à des projets transverses portant sur la transformation de l'administration et l'émergence de nouveaux usages numériques. Il veille à la mise en conformité au Règlement Général de Protection des Données et gère les demandes d'exercice des droits attachés à la protection des données personnelles.

LES PERSPECTIVES 2024

La contribution aux projets institutionnels (organisation des services, fusion des deux agglomérations pour le 1er janvier 2026).
La poursuite de la mise en conformité au RGPD – revue intégrale des traitements de la Ville de Yutz et de la Ville de Thionville.

DES CHIFFRES

L'activité du S.C.A.J. peut être analysée sous le prisme du temps de travail effectué pour chacune des entités bénéficiaires, critère privilégié pour la répartition des charges.
En 2023, la répartition est la suivante : 46 % du temps de travail a été consacré à la CAPFT, **44% du temps de travail pour la Ville de THIONVILLE**, 10 % du temps de travail pour la Ville de YUTZ.
Les sujets traités reflètent la variété des missions des collectivités (aménagement, archivage, assainissement, association, commande publique, communication de documents administratifs, contrat, domanialité, droit de propriété intellectuelle, eau, ERP, état civil, fiscalité, fonction publique, gens du voyage, mobilité, police, règlements, vidéoprotection, projets structurants, organisations institutionnelles, ...)



Nacéra TOUBI et Elisabeth CRABIE, responsable du SCAJ



Ateliers de réflexion sur l'évolution des fonctions d'accueil

LES FAITS MARQUANTS 2023

La mise en ligne et le suivi des fonctionnalités du **portail des démarches et de la nouvelle appli-mobile « agglo-Thionville, mes démarches »**

Le **soutien à la dématérialisation des démarches** proposées aux familles et à la création d'un nouveau parcours d'inscription en ligne.

La mise à disposition de **FranceConnect** sur les portails usagers (dispositif d'identification qui facilite l'accès aux services numériques et garantit la sécurisation des informations transmises des particuliers)

La poursuite des actions de **coordination des conseillers numériques France Service** recrutés par la Ville et la Communauté d'Agglomération - dispositif de soutien aux usagers vulnérables proposé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

L'organisation d'**ateliers de réflexion sur l'évolution des fonctions d'accueil** de la Ville et de l'Agglomération, en lien avec le Cabinet de Conseil mandaté à cet effet (Softeam Consulting)

La finalisation des **travaux sur la maîtrise du cycle de vie des données issues des courriers/courriels – recette de l'interface des deux logiciels courriers et archivage électronique**

Focus sur la Mission « DPO » (délégué à la protection des données)

Le Centre de Gestion de la Moselle assure les fonctions de DPO pour les trois collectivités. Le service est quant à lui l'interface du DPO du Centre de Gestion pour toute question afférente à la protection des données de ces trois entités.

Pour les CCAS de la Ville de Thionville et de YUTZ, le SCAJ assure pleinement cette mission.

En 2023, le service s'est livré à la revue des traitements créés par la CAPFT au terme d'une vingtaine de rencontres avec les acteurs de chacune des directions de la communauté d'agglomération et d'échanges nourris avec le DPO.



Ateliers de réflexion sur l'évolution des fonctions d'accueil



LE SERVICE COMMUN DES RESSOURCES HUMAINES



DES CHIFFRES

- 707 agents au 31 décembre 2023 (752 agents en incluant les services communs), soit 65 % de l'effectif dont le SCRH assure la gestion administrative (35% des agents relèvent par ailleurs de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville).
- Répartition femmes/hommes : 58 % d'agents féminins et 42 % de personnels masculins.
- Moyenne d'âge fixée à 46 ans (46,26 ans).
- Masse salariale 2022 budgétée à 28,2 millions d'Euros, répartis comme suit : rémunérations brutes (57%), primes et indemnités (12%), charges patronales (28%), NBI, IR et SFT (2%) et divers (1%).
- Temps partiel : concerne 7% de l'effectif avec 41 agents féminin et 6 agents masculins.
- Le SCRH est très impacté par le traitement des courriers (1424 enregistrements pour 2023) et des courriels (19 800 reçus en 2023) dont notamment 877 candidatures sur poste ouvert, 171 demandes d'emploi et 400 demandes de stage.

SES MISSIONS

Ce service, mutualisé entre la Ville et la Communauté d'Agglomération, assure la mise en œuvre de la politique de gestion des ressources humaines des deux Administrations, dans un cadre structuré (dialogue social, projet politique, budget et cadre législatif et réglementaire). Elle est organisée en plusieurs domaines d'activité :

Pilotage et gestion de projets : outre l'élaboration du budget, la mise en œuvre du dialogue social ou encore l'organisation des instances paritaires, il s'agit d'assurer le pilotage de projets structurants, visant à faciliter la bonne adaptation de chacun aux évolutions de notre Administration, développer une culture managériale partagée et valoriser le personnel et favoriser le bien-être au travail.

Carrière/Paie : ce service assure la gestion administrative et financière des agents des deux collectivités (1100 personnes), se traduisant notamment par la gestion des rémunérations mensuelles, le versement des primes annuelles et de la GIPA, le suivi du régime indemnitaire, la mise à jour des carrières du personnel, et notamment des avancements de grade et promotions internes, la gestion de l'absentéisme et visites médicales, il élabore et assure le suivi des procédures disciplinaires, des retraites, et assure

quotidiennement le conseil ainsi que l'activité administrative correspondante (élaboration d'arrêtés, courriels, courriers...).

Recrutement : ce service assure quotidiennement l'ensemble des processus de recrutement des deux Administrations (publication des offres d'emploi, analyse des candidatures, appui des services, organisation des commissions de recrutement, élaboration des courriers de réponse, simulations de salaires...). La mise à jour de l'organigramme des deux collectivités constitue en outre une de ses missions, tout comme la participation aux forums et portes ouvertes tendant à l'attractivité de la Ville, ou encore la participation au processus de repositionnement pour inaptitude physique des agents concernés.

Formation : la formation et montée en compétence des agents constituant un enjeu majeur, ce Service est chargé de l'élaboration et mise en œuvre du plan de formation de la Ville et de la Communauté d'Agglomération, ainsi que du suivi du budget afférent. Il a également pour mission de veiller à l'organisation des formations obligatoires, d'accompagner les agents et les services dans leurs besoins de formation, et d'assurer la gestion des relations avec les différents partenaires, ainsi que des stages et de l'apprentissage.

LES FAITS MARQUANTS 2023

- Mise en place du nouveau Comité Social Territorial en remplacement du Comité Technique
- Elaboration d'un nouveau protocole syndical
- **Nouveau temps de travail de la collectivité (1607 heures) : point d'étape après une année de fonctionnement**
- Compte-épargne temps : première année de monétisation, sur les salaires de février
- **Valorisation du montant du Complément indemnitaire annuel (CIA), porté de 350 € à 750 €, dans la poursuite de la démarche d'amélioration du pouvoir d'achat venant accompagner les nouveaux temps de travail**
- Refonte des modalités d'attribution du CIA, et mise en œuvre dans les entretiens professionnels 2023
- Elaboration d'un **processus interne facilitant le repositionnement et le reclassement professionnel** choisi ou subi
- Participation à la formation du personnel aux outils numériques
- Plan de formation 2023 de la Direction de l'Education : HACCP, PRAP, gestion des conflits entre enfants, enfants porteurs de handicap
- Mise en application de la **convention de partenariat avec l'IUT Thionville-Yutz, volet apprentissage et mise en situation professionnelle**
- Mise en œuvre de la **réforme des retraites**
- Finalisation et **bilan de la mise en œuvre du plan d'action 2021-2023 relatif à l'égalité femmes-hommes**
- Mise en œuvre de la nouvelle nomenclature comptable M57 avec le service des Finances
- Mise à jour des formations obligatoires sécurité pour

les agents de la filière technique (CACES, habilitations électriques...).

• **MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX**

Initiée en 2021, la démarche d'évaluation et de prévention des Risques psychosociaux au sein de la Ville de Thionville a tout d'abord fait l'objet d'un questionnaire d'évaluation, complété par plus de 50 % du personnel, soit un taux de réponse des plus satisfaisant.

L'analyse des données correspondantes a permis de déterminer deux enjeux majeurs : celui de la reconnaissance au travail, ainsi que la charge mentale. L'amélioration de la communication interne et de la cohésion d'équipe constituent en outre des fondamentaux.

En ce sens, les premières mesures internes ont été mises en œuvre dès 2022 : événement créé autour de la Journée de solidarité, réunions d'information à l'attention des agents, valorisation du complément indemnitaire annuel ou encore monétisation du Compte épargne temps, constituent quelques illustrations notables.

Au titre de l'année 2023 et en vue de l'élaboration d'un plan d'action se voulant ambitieux, **la Ville s'est portée candidate au fonds MERCY, structure privée permettant un appui financier en faveur de l'innovation dans la santé et la sécurité au travail.**

L'année 2024 sera quant à elle l'occasion de **constituer des groupes de travail internes, en vue de l'élaboration du plan d'action pluriannuel** correspondant, et d'initier une **démarche de sensibilisation et de formation interne**, qui concernera l'ensemble du personnel.

LES PERSPECTIVES 2024

- **Démutualisation des Services communs** Ressources humaines et Commande publique, créés avec la Communauté d'Agglomération
- Elaboration d'un **projet visant à l'attractivité de la Ville**, en termes de recrutement et d'apprentissage
- Elaboration du **plan de formation 2025 – 2027**
- Elaboration et mise en œuvre du plan de prévention des risques psychosociaux, accompagné d'un cycle managérial dédié et de la sensibilisation du personnel
- Plan de formation 2024 de la Direction de l'Education : animation d'un programme pour devenir acteur de son bien-être au travail en gérant le stress, les enjeux stratégiques d'une mise en place d'une démarche d'amélioration de la qualité de vie et conditions de travail
- Lancement de la **2^{ème} phase des Lignes Directrices de Gestion**, visant à l'élaboration et mise en œuvre d'une **stratégie pluriannuelle de pilotage** des ressources humaines
- **Accueil des nouveaux arrivants** et mise en œuvre des termes du décret du 30 août 2023 portant sur la communication aux agents publics des informations et règles essentielles relatives à l'exercice de leurs fonctions
- Mise en œuvre de la **nouvelle valorisation du montant du Complément indemnitaire annuel (CIA)**, pour les catégories A, B et C
- Poursuite du déploiement du nouveau logiciel de gestion des Ressources humaines CIRIL (module GEOKEY dédié à l'élaboration de statistiques dynamiques et module d'heures supplémentaires)
- **Amélioration de la communication RH** (journal interne, intranet...)
- **Elaboration du règlement du temps de travail**
- **Mise à jour du règlement de formation**
- Mise en œuvre d'un cycle de **formation dédié à la cybersécurité**
- **Finalisation du trombinoscope de personnel**



Les activités bien-être

LE SERVICE PRÉVENTION

SES MISSIONS

Le service prévention, mutualisé avec la Communauté d'Agglomération, prépare et organise les réunions de la F3SCT, Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail. La F3SCT est une commission spécialisée émanant du nouveau Comité Social territorial et elle remplace l'ancien CHSCT. Elle se prononce sur les actions de prévention, et a un rôle consultatif et décisionnel sur tous les sujets ayant trait aux conditions de travail et à la santé des agents.

Il procède à l'analyse des accidents de travail et se prononce sur l'imputabilité de l'accident au service. L'analyse de l'accident avec l'agent permet d'établir l'arbre des causes et de proposer des mesures correctives et/ou préventives qui seront inscrites au programme d'actions prévention qui est lui-même soumis au F3SCT à chaque séance.

Il réalise des études de poste, sur demande du médecin du travail et mène des actions de sensibilisation.

Il assure les mises à jour du Document Unique qui recense tous les risques encourus par les agents de la collectivité, mesure leur fréquence et leur gravité. De ces constats réalisés avec les assistants de prévention, mis en parallèle avec l'accidentologie, des pistes d'amélioration et actions de prévention sont déterminées.

Il gère le parc des défibrillateurs et tient à jour le tableau des formations obligatoires en sécurité (CACES, habilitation électrique, AIPR..)

DES CHIFFRES

12 assistants de prévention, soit au total 13 assistants de prévention et une conseillère de prévention travaillant en réseau. Les assistants sont des agents de la ville employés dans différents services qui effectuent leur mission d'assistant de prévention pendant 7 heures par mois.

3 réunions du F3SCT en séance plénière en 2023
29 accidents du travail (contre 38 en 2022) dont 9 accidents de trajet

Répartition des accidents du travail suivant les causes :
29, avec notamment 2 provoqués par « agression, morsure, piqure », 5 provoqués par « manutention manuelle », 11 provoqués par « effort de soulèvement, manipulation de charges », 4 provoqués par « projection de sève/produit toxique-biologique » et 4 provoqués par « manipulation d'outil, coupants, tranchants »

Répartition des accidents de trajets suivant les causes : 9, avec notamment 2 provoqués par « chute avec dénivellation » et 5 provoqués par « circulation routière »

Répartition par service avec notamment 16 à cadre de vie, 7 à éducation et 6 à la DEPU Ateliers.

4 dossiers de demande de subvention engagés :
2 dossiers accordés pour des prothèses auditives, 1 aide à l'adaptation du poste de travail d'une personne en situation de handicap, 1 fauteuil pour un agent d'accueil.

LES PERSPECTIVES 2024

Améliorer l'accueil des nouveaux agents en finalisant la rédaction d'un livret d'accueil et en organisant un accueil physique.

LES FAITS MARQUANTS 2023

La F3SCT s'est déplacée sur site pour analyser concrètement des situations particulières ; elle a visité la menuiserie au CTM le 4 juillet 2023 et le nouveau gymnase Jean Burger le 30 novembre 2023.

Deux **études de poste** ont été réalisées : l'un concernant un poste d'accueil – aides aux démarches numériques à l'Hôtel de Ville, l'autre un poste d'agent d'accueil à Puzzle.

Des actions de **sensibilisation du personnel** ont été réalisées concernant l'utilisation des produits sur les sites scolaires et périscolaires et un rapport relatif à l'utilisation des rince-œil au Centre Technique a été produit.

Une **nouvelle cotation** d'Evaluation des Risques Professionnels **plus fine et plus représentative de la réalité du terrain a été mise en place**. Elle tient compte de la gravité du dommage potentiel et la fréquence d'exposition, la maîtrise du risque étant dorénavant exclue.

La poursuite, à destination de l'ensemble des agents, de la **formation Sauveteur Secouriste du Travail (S.S.T.)**. Fin 2023, environ la moitié des agents avait suivi la formation, les sessions se poursuivent en 2024, notamment celles concernant le maintien et l'actualisation des compétences pour les agents ayant déjà suivi la formation initiale.

Certains défibrillateurs ont été équipés du nouveau système GEOCOEUR qui alerte en temps réel le réseau des 1ers répondants et signale l'appareil avec un gyrophare. **Trois nouveaux équipements** ont été mis en place angle rue Gambetta et rue du Parc, Place Hugo et espace Côte des Roses.

En 2023 une note de service a été établie pour définir de **nouveaux critères définissant les fortes chaleurs** car ceux de la canicule sont trop restrictifs. Une fois le processus enclenché, des mesures sont immédiatement mises en place : distribution d'eau fraîche, mise en place des horaires aménagés....



Visite par la F3SCT du nouveau gymnase Jean Burger le 30 novembre 2023

